

L'IRA frappe à Birmingham: 19 morts

Voir page A8

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL
VENDREDI 22 NOVEMBRE 1974,
90e ANNEE, No 279,
60 PAGES, 4 CAHIERS

DERNIERE EDITION 20c
ABITIBI/CÔTE-NORD 25c

MÉTÉO

Généralement ensoleillé
Minimum: 25° — Maximum: 30°
Demain: Devenant nuageux.

La tempête paralyse le Québec



photo Pierre Côté, LA PRESSE

par Réjean TREMBLAY
et Gilles NORMAND

Personne n'était réellement prêt à affronter la tourmente qui s'est abattue hier sur la presque totalité du Québec.

A tel point que l'on évoquait déjà la fameuse "tempête du siècle" qui avait immortalisé le mariage de Pierre-Elliott Trudeau en 1970.

Il est peut-être tombé moins de neige que durant certaines tempêtes de février, mais les gens n'avaient pas tous fait poser les pneus à neige à leur voiture, et si d'autres tempêtes ont duré plus longtemps, elles n'étaient pas toutes précédées d'une pluie verglaçante comme celle qui a provoqué la plupart des pannes d'électricité d'hier et glacé les routes.

Résultats de ce manque de préparation, ajouté à la fureur d'une tempête démesurée pour le mois de novembre?

Les communications routières, ferroviaires et aériennes ont été littéralement paralysées dans les régions de Montréal et de Québec. On a enregistré de nombreuses pannes d'électricité, les écoles ont dû fermer leurs portes et des incidents plus ou moins dramatiques sont survenus un peu partout au Québec.

Des milliers de conducteurs ont été surpris par la neige et le vent violent qui se sont abattus sur Montréal tôt hier matin. Ils ont dû patienter des heures sur les ponts bloqués ou dans les rues du centre-ville jonchées de voitures abandonnées par leurs chauffeurs.

Les communications téléphoniques ont été perturbées et des pannes de courant ont été signalées à Montréal-Nord, à Laval, sur la Rive-Sud, et un peu partout dans les régions périphériques de Montréal privant d'électricité plus de 60,000 abonnés.

A Laval, la situation était encore pire, compte tenu de la grève déclenchée prématurément, hier matin, par les cols bleus de l'endroit. Cette grève était en fait prévue pour minuit hier.

Sur la Rive-Sud, les circuits d'autobus ont été paralysés et plusieurs centaines de personnes ont été contraintes de passer la nuit à la station de métro de Longueuil.

Tant à Longueuil qu'à Montréal, toutes les chambres d'hôtel et de motel étaient occupées ou réservées en soirée.

Les bureaux et les grands magasins

La plupart des bureaux du centre-ville ont libéré leurs employés au début de l'après-midi, mais cela n'a pas permis d'éviter la pagaille dans les rues.

Quelque 1,000 travailleurs et plus de 550 unités d'équipements se sont attaqués au déneigement des rues, mais leur travail a été lourdement entravé par les milliers de voitures abandonnées un peu partout.

Le vent soufflant avec des rafales de 50 milles à l'heure emportait littéralement les piétons.

En vingt minutes, des journalistes ont compté une cinquantaine de personnes qui, poussées par le vent, se sont écroulées dans la neige.

D'autres, pour rester debout, s'accrochaient à des poteaux de l'Hydro ou à des arbres.

Des travailleurs partis le matin de Saint-Hilaire, de Beloeil et d'autres endroits, en banlieue de Montréal, ont mis cinq heures pour se rendre en ville.

La route 20 (Transcanadienne), la route 9, le Boulevard Taschereau, la route 3 et d'autres routes moins fréquentées étaient toutes bloquées par la neige ou les voitures en panne.

A Montréal, les autobus ont continué de rouler, mais avec des retards considérables.

En fin d'après-midi, plusieurs véhicules de la CTCUM ont dû retourner au garage à cause de pannes plus ou moins importantes.

Les écoles

Si la plupart des écoles de la région métropolitaine ont fermé leurs portes, d'autres qui avaient reçu des enfants

le matin ont dû les garder jusqu'après l'heure du souper. A Chambly notamment, les élèves ont souper dans les écoles.

Les cours du soir dans les universités, les écoles secondaires et les CEGEP ont été annulés.

Si les théâtres ont ouvert leurs portes, le spectacle de Gilbert Bécud à la Place des Arts a été annulé; les hôpitaux ont fermé leurs portes aux visiteurs tandis que les grands magasins, Simpson's, Eaton's, La Baie et Dupuis avaient la population qu'ils fermaient en fin d'après-midi.

Montréal et le reste

Il n'y a pas qu'à l'intérieur de la région métropolitaine que les communications ont été perturbées.

La route 148 entre Montréal et Ottawa a été fermée, la 40 entre Montréal et Berthier, fermée, la 29 entre Montréal et Québec, bloquée et la 175 entre Québec et Chicoutimi a été également fermée à toute circulation.

Quant à l'autoroute des Laurentides, elle n'a été dégagée qu'à 15 heures hier.

Toutes ces artères devraient être rouvertes à la circulation aujourd'hui.

A Québec... peut-être pire!

A Québec, ce fut peut-être encore pire puisque la tempête a débuté lentement mercredi à 15 h et s'est intensifiée au début de la nuit dernière.

Si à Montréal, les précipitations ont atteint entre trois et cinq pouces, à Québec on avait atteint ce chiffre dès midi hier et on prévoyait encore six à huit pouces de neige pour la soirée.

Partout dans un rayon de 100 milles, la visibilité était nulle et la Sécurité du Québec prévenait les gens de ne pas quitter leur domicile.

A 17 h, on comptait encore 12,725 pannes d'électricité dans la région, dont 5,000 à Québec même.

Toutes les écoles ont été fermées hier de même que les bureaux du gouvernement. Les travaux de l'Assemblée nationale ont été perturbés, seulement une quarantaine de députés

Voir TEMPETE, page A 6

Me Daoust identifié comme le conseiller de la pègre de Montréal

par Michel AUGER

Le criminaliste montréalais Raymond Daoust a été identifié devant l'Assemblée législative ontarienne comme le conseiller de la famille locale de la Cosa Nostra.

C'est le député de Hyde Park, le Dr Morton Shulman, (NPD) qui a fait ces révélations cette semaine, lors d'une intervention en vue d'obtenir plus de pouvoirs pour les policiers dans la lutte contre le crime organisé.

Le Dr Shulman, un spécialiste des questions du crime organisé en Ontario, a expliqué qu'une des plus importantes rencontres de la pègre internationale tenue à Acapulco, au Mexique, en février 1970, n'avait été connue de la police que grâce à l'écoute électronique.

"Si nous voulons arrêter le crime organisé qui ne cesse de progresser au Canada, a-t-il dit, il faudra vraiment donner les pouvoirs nécessaires à la police. Il faudra surtout choisir entre les libertés civiles absolues et un contrôle du crime organisé sur notre société qui est siphonnée de milliards de dollars annuellement."

Rejoint par LA PRESSE dans un hôtel de Fort Lauderdale, en Floride, où il est en vacances, Me Raymond Daoust a défilé le Dr Shulman de ré-

péter ses accusations en-dehors de la Chambre.

"Ce député sait très bien que je ne peux le poursuivre pour libelle diffamatoire, puisque sa déclaration a été faite en Chambre. Je l'ai déjà dit et je le répète, je n'ai participé à aucune réunion de la pègre internationale à Acapulco. Je ne connais pas Meyer Lansky et je ne suis pas l'avocat des frères Cotroni."

Le député a également révélé que la police avait appris en décembre 1969, en écoutant les conversations téléphoniques de Paolo Violi, un des lieutenants de la famille de la Cosa Nostra locale, que plus de 60 des plus importants criminels canadiens et américains organisaient une réunion à Acapulco pour le mois de février suivant. C'est d'ailleurs un des clients du Dr Shulman, Fred Gabourie, de Toronto, qui avait été le premier à discuter de la réunion avec Violi.

"Gabourie a un bon médecin, a dit le député, mais il semble qu'il n'ait pas d'aussi bons amis."

Le FBI américain et les policiers fédéraux mexicains avaient alors installé un peu partout de l'équipement d'écoute électronique, ce qui leur a permis d'apprendre que leurs réunions avaient pour but la législation des ca-

Voir DAOUST, page A 6

Qui contrôle la Banque d'Epargne?

par Denis GIROUX

A la suite de transactions boursières, menées très discrètement depuis un an, le contrôle de la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal, qui compte des actifs d'environ \$800 millions, aurait changé de mains.

Le Canada Permanent Trust Co. Ltd., de Toronto, a confirmé hier à LA PRESSE l'acquisition, par le biais de prête-noms, de quelque 200,000 actions de l'institution financière montréalaise ou 10 pour cent des actions en circulation.

D'après la valeur des actions de la Banque d'Epargne depuis un an à la Bourse de Montréal, le Canada Permanent Trust aurait payé plus de \$3 millions pour obtenir le maximum de titres qui lui est autorisé par la loi fédérale.

Par contre, une maison de courtage de Montréal, Jones Heward & Co., a révélé à LA PRESSE avoir transigé l'achat d'un nombre important d'actions pour trois ou quatre groupes différents, se refusant par contre à identifier ses clients.

Nos informations en page C 1

Immobilisés par la tempête

Des dizaines de personnes ont passé la nuit à la station de métro Longueuil. Plus tôt dans la soirée d'hier, un policier de cette municipalité avait déclaré à LA PRESSE qui s'informait sur ce que comptait faire la police pour dépanner ces gens: "Qu'ils prennent leur mal en patience. Qu'ils boivent du café. Et qu'ils attendent jusqu'à demain matin. On ne peut rien faire pour eux. C'est la faute de la tempête." Ces gens habitent les banlieues sud de Montréal et les compagnies de transport qui ont l'habitude de les reconduire chez eux étaient dans l'incapacité de faire rouler leurs autobus, hier, les routes n'étant pas déneigées.

Autre informations et photos pages A 3, A 6 et D 16

AUJOURD'HUI

Wagner accuse
Trudeau de
diviser le pays

— page B 10

Toupin aux agriculteurs:
accroissez votre
productivité

— page A 13

Le personnel du métro
est fier de
tout faire en français

— page A 5

Les Indiens ont-ils
des droits
sur la Baie James?

La Cour d'appel du Québec a annulé hier l'injonction accordée l'an dernier par le juge Albert Malouf aux Indiens et Inuits de la Baie James en vue de faire suspendre les travaux du "projet du siècle". Elle tient de plus les requérants responsables des frais de l'affaire et s'interroge sur les droits réels des autochtones sur le territoire.

— page D 1

Par pression, 2
ministres ont eu
des projets PIL

— page A 16

sport -hebdo

Souvenez-vous
de 1954...

Tom Wilkinson
joueur de l'année
dans la LCF

— cahier B

Un film déroutant
sur Jane Fonda

— page C 6



Les jouets

Certains jouets sont simples et sans danger; d'autres, sous des apparences inoffensives, peuvent causer des accidents. C'est ce qu'explique Hélène Sabourin dans le troisième et le quatrième d'une série d'articles publiés en page A 10. Un exemple de jeu intéressant et actif, la maisonnette de poupée qui a toujours passionné les petites filles, de siècle en siècle.

SOMMAIRE

Arts et spectacles: C 6 à C 9
Bandes dessinées: D 2
Cinéma: C 7
Décès, naissances, etc.: D 17
Economie: C 1 à C 3
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: D 2
Horoscope: A 11
Informations étrangères: A 8
Jardins et maisons: D 14
Les maux de notre langue: B 10
Loisirs et Récréation: D 2
Médecine d'aujourd'hui: A 12
Mon Oeil sur Montréal: A 11
"Mot-mystère": D 2
Mots croisés: D 6
Petites annonces: D 3 à D 16
Radio et télévision: C 8, C 9
Sports: B 1 à B 9
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 12
PAPILLON: D 5

en bref

Barrett en Chine

HONG KONG (AFP) — M. David Barrett, premier ministre de la Colombie-Britannique, a rencontré hier à Pékin le ministre chinois du Commerce extérieur, M. Li Chiang, annonce l'Agence Chine Nouvelle.

M. C. John Small, ambassadeur du Canada en République populaire de Chine, et M. Hsieh Li, un des dirigeants de l'Institut des Affaires étrangères chinois, assistaient à l'entrevue.

M. Barrett est à la tête d'une délégation de sept personnes, qui est arrivée à Pékin le 18 novembre dernier.

Les Forces armées lancent un SOS

OTTAWA (PC) — Les Forces armées canadiennes ont lancé un SOS jeudi. Apparemment, une trop forte publicité accordée à la politique de réduction du personnel militaire a nuï à une campagne de recrutement qui d'abord semblait prometteuse.

On a fait grand bruit à la suite de déclarations du ministre James Richardson, disant que les Forces devaient être réduites mais mieux équipées. Ce qu'on a moins rapporté, c'est que le ministre a déclaré également qu'aucun militaire ne souffrirait de la nouvelle politique budgétaire du gouvernement. Et l'on n'a pas rapporté, non plus, que, pour le moment, aucune décision n'a encore été prise quant à l'importance des effectifs.

Comme environ 10.000 personnes quittent le service militaire chaque année, il faut en recruter 10.000 autres. Le colonel H.-P. Lagage, directeur du recrutement, signale que pour trouver 800 recrues par mois, il faut passer au crible 3.000 demandes.

Burns heureux d'être poursuivi

QUEBEC (PC) — Le député Robert Burns est "heureux" d'être poursuivi par l'ex-député libéral Jean-Claude Boutin. "Car cela va permettre de faire la preuve que n'a pu être faite devant la commission parlementaire, l'été dernier".

L'ancien député de Johnson, battu à l'élection partielle du mois d'août par l'unioniste Maurice Bellemare, intente une action de

\$175.000 contre MM. Burns et Bachand, celui-ci étant le candidat péquiste de l'élection générale de 1973.

M. Boutin considère que ces deux hommes publics ont sali sa réputation à l'occasion de l'élection partielle. A M. Burns, il intente une action de \$100.000 et à M. Bachand un action de \$75.000.

Mais le principal intéressé, M. Burns, est disposé à aller devant les tribunaux pour vider cette affaire, qui a été laissée en suspens l'été dernier. M. Boutin avait alors préféré se faire juger par "un tribunal du peuple".

Les plaques '75 : un mois de sursis

QUEBEC (PC) — Un incendie remontant à juillet dernier bouleverse l'échéancier de l'émission des plaques d'immatriculation pour l'année 1975.

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a déclaré hier à l'Assemblée nationale, que le ministère a fixé un délai d'un mois, tant pour l'émission des nouvelles plaques que pour la date limite, qu'on reporte du 28 février 1975 à la fin du mois de mars.

Après avoir examiné toutes les alternatives, déclare M. Mailloux, le ministre en est venu à la conclusion qu'il n'avait d'autre choix que d'attendre que la firme qui avait entrepris la fabrication des plaques se réorganise afin de produire les plaques tel que convenu.

"Aucune clause ne nous autorisait à résilier le contrat en vigueur et aucun autre entrepreneur n'était en mesure, à ce moment, de produire les plaques 1975 au prix préalablement négocié."

Cournoyer n'a pu faire ses rencontres

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, a renoncé hier à la rencontre qu'il devait avoir avec les représentants respectifs de la United Aircraft et ses travailleurs en grève.

M. Cournoyer a dû renoncer à cette rencontre en raison des mauvaises conditions atmosphériques qui sévissaient hier sur le Québec.

Les négociations entre les deux parties avaient été définitivement interrompues mardi soir sans aucun accord à l'horizon.

Une des questions essentielles à résoudre — sur laquelle d'ailleurs repose tout ce conflit — est celle de l'usage que réclament les grévistes de la formule Rand.

Deux fois plus de fonctionnaires bilingues que prévu par Trudeau

par Huguette LAPRISE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le nombre de postes bilingues dans la fonction publique du gouvernement fédéral est plus que le double des prévisions faites en décembre 1972. De 25.000 il est passé à 53.600. 53,6 p. cent des titulaires de ces postes sont déjà bilingues. Il reste donc quelque 25.000 personnes, anglophones pour la plupart, à devoir recevoir une formation linguistique.

De plus, les employés unilingues âgés de 60 ans et plus sont désormais exemptés de la formation linguistique. Ils conservent le droit d'occuper un poste bilingue ou d'y être nommés.

Tel est l'essentiel du rapport sur la mise en oeuvre des obligations imposées au gouvernement par la Loi des langues officielles que le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a déposé aux Communes, hier.

Cette augmentation des postes bilingues va dans le sens exprimé par le premier ministre Trudeau qui avait déclaré aux journalistes après le discours du Trône, le 30 septembre dernier, qu'il fallait "qu'il garantisse dans les quatre prochaines années que la Loi des langues officielles n'était pas seulement un document symbolique mais une réalité et que si cette réalité ne devenait pas telle, les Canadiens français seraient justifiés de douter que le Canada devienne un pays bilingue".

Le rapport qui contient les résultats de l'identification des exigences linguistiques de tous les postes de la Fonction publique qui relèvent du Conseil du Trésor, contient également des renseignements sur le nombre des employés bilingues qui occupent des postes bilingues ainsi que des données sur la formation linguistique des fonctionnaires.

M. Chrétien a expliqué que les principales raisons de l'écart sont dues "au fait que nous avions sous-estimé le nombre de postes bilingues requis pour servir le public et fournir des services internes aux fonctionnaires. De plus, afin de permettre aux fonctionnaires de travailler dans la langue officielle de leur choix, le nombre de postes bilingues requis pour assurer la surveillance est plus élevé que prévu".

Somme toute, le rapport de M. Chrétien a été bien accueilli des membres de l'Opposition, à l'exception peut-être des Conservateurs.

Tout en soulignant que l'acroissement des postes bilingues assurerait un meilleur service au public, le député conservateur de Grenville-Carleton, M. Walter Baker, a dénoncé le rapport en parlant de "mauvaise administration" et de "tromperie à l'endroit du public et des Communes".

"Le gouvernement, s'est-il écrié, met un frein — ce qui n'est pas obligatoire — à la carrière d'un bon nombre de jeunes Canadiens. Plusieurs personnes n'ont simplement pas d'ap-



Jean CHRETIEN

titudes à apprendre les langues", a-t-il ajouté.

A cela, le Néo-démocrate Stanley Knowles (Winnipeg North Centre) a ajouté qu'il avait finalement compris pourquoi il n'avait jamais réussi à apprendre le français.

"J'ai 60 ans", a-t-il renchéri.

M. Chrétien mentionne en effet dans son rapport que "bien que les techniques d'enseignement de la langue seconde soient bien élaborées, les raisons pour lesquelles certaines personnes sont incapables d'apprendre demeurent obscures". Pour pallier le manque d'expérience dans ce domaine, le gouvernement fera une étude qui devrait permettre de découvrir pourquoi certaines personnes ne

peuvent apprendre une langue seconde. Etude qui vise à améliorer la compréhension des problèmes d'apprentissage ainsi que les techniques d'enseignement.

Pour M. Chrétien, la seule façon de résoudre le problème de l'apprentissage de la langue seconde est de remettre à tous les Canadiens d'acquiescer en bas âge les rudiments de cette langue. Il rappelle que de l'avis de nombreux experts, un enseignement efficace de la langue seconde doit être dispensé à tous les Canadiens dès l'âge primaire et cette responsabilité incombe aux provinces.

Les exigences linguistiques ont été établies pour un total de 281.664 postes. Pour l'ensemble de la Fonction publique, les résultats sont les suivants:

- 169.576 postes, soit 60 p. cent du total, ont été identifiés comme exigeant essentiellement l'anglais;
- 63.584 postes, soit 19 p. cent, sont bilingues;
- 35.566, soit 13 p. cent, exigent essentiellement le français;
- 22.938, soit 8 p. cent, permettent indifféremment l'usage du français ou de l'anglais.

Les services qui exigent les postes bilingues sont surtout celui du soutien administratif et celui de l'administration et du service extérieur, avec respectivement 19.842 et 16.805 postes. A la Direction, 963 postes requièrent des titulaires bilingues.

M. Chrétien a tenu à rappeler les droits et garanties accordés aux fonctionnaires:

1. Aucun employé en poste n'est obligé de devenir bilingue. Si un employé unilingue est titulaire d'un poste

identifié comme étant bilingue, il a trois possibilités:

- suivre une formation linguistique aux frais de l'Etat;
- accepter une mutation à un poste unilingue équivalent;
- conserver son poste, même en n'étant pas bilingue.

2. Les employés unilingues ayant de longs états de service (dix ans ou plus avant le 6 avril 1966) peuvent poser leur candidature à des postes identifiés comme bilingues, mais non encore désignés comme tels, sans être obligés de devenir bilingues.

3. Les Canadiens unilingues peuvent poser leur candidature à n'importe quel poste bilingue de la Fonction publique s'ils manifestent leur consentement et leur capacité de devenir bilingues aux frais de l'Etat.

Quant au profil linguistique des membres de la Fonction publique, il se dessine ainsi: l'anglais est la langue de travail d'un peu plus de 75 p. cent des employés tandis que le français est celle de 12 p. cent d'entre eux. 9 p. cent des fonctionnaires affirment travailler dans les deux langues. L'anglais est la langue maternelle de 66 p. cent des 221.430 employés interrogés tandis que le français est celle de 26 p. cent. La langue maternelle de près de 8 p. cent d'entre eux est autre que le français ou l'anglais.

Interrogé à savoir ce qu'il pensait du rapport de M. Chrétien, le commissaire aux Langues officielles, M. Keith Spicer, a déclaré que ce document était une explication utile de tout le processus de "bilinguisation" dans la fonction publique. Il s'est dit heureux que les employés de 60 ans et plus soient exemptés de la formation linguistique.

LA METEO

Encore du mauvais temps

La tempête qui s'est abattue sur le Québec, hier, a paralysé une bonne partie des transports en commun en plus de réduire grandement la visibilité sur les routes.

Les piétons, pour leur part, ont goûté au piquant du nord-est. Pour aujourd'hui, on prévoit du temps généralement ensoleillé mais il ne faut pas se réjouir trop vite car des demain, le ciel se couvrira et le mercure se maintiendra sous le point de congélation.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 25° — Maximum : 30° Généralement ensoleillé	Devenant nuageux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	25	30	Ensoleillé	Nuageux et pluie
Ottawa	15	25	Ensoleillé	Nuageux et pluie
Laurentides	25	30	Ensoleillé	Nuageux et pluie
Cantons de l'Est	20	25	Ensoleillé	Nuageux
Québec	20	25	Ensoleillé	Nuageux
Rimouski	15	20	Nuageux	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	15	20	Ensoleillé	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	15	20	Dégagement	Ensoleillé
Sept-Îles	15	20	Dégagement	Ensoleillé
Gaspé	15	20	Nuageux	Ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Demain
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver 40 —
Alberta	Couvert	Edmonton 22 —
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina 44 —
Manitoba	Couvert	Winnipeg 26 —
Ontario	Averses de neige	Toronto 33 —
Nouveau-Brunswick	Neige	Fredericton 32 —
Nouvelle-Ecosse	Pluie	Halifax 40 —
Ile-du-Prince-Edouard	Neige	Charlottetown 33 —
Terre-Neuve	Neige	Saint-Jean 29 —

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Certificats médicaux couverts par la RAM?

par Nicole BEAUCHAMP

La Régie de l'assurance-maladie étendra éventuellement sa couverture au niveau des certificats médicaux. Les prestataires de l'assurance-chômage seront, semble-t-il, une des catégories de personnes qui bénéficieront de cette extension.

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a en effet demandé à la Régie de l'assurance-maladie d'effectuer une étude complète à ce sujet.

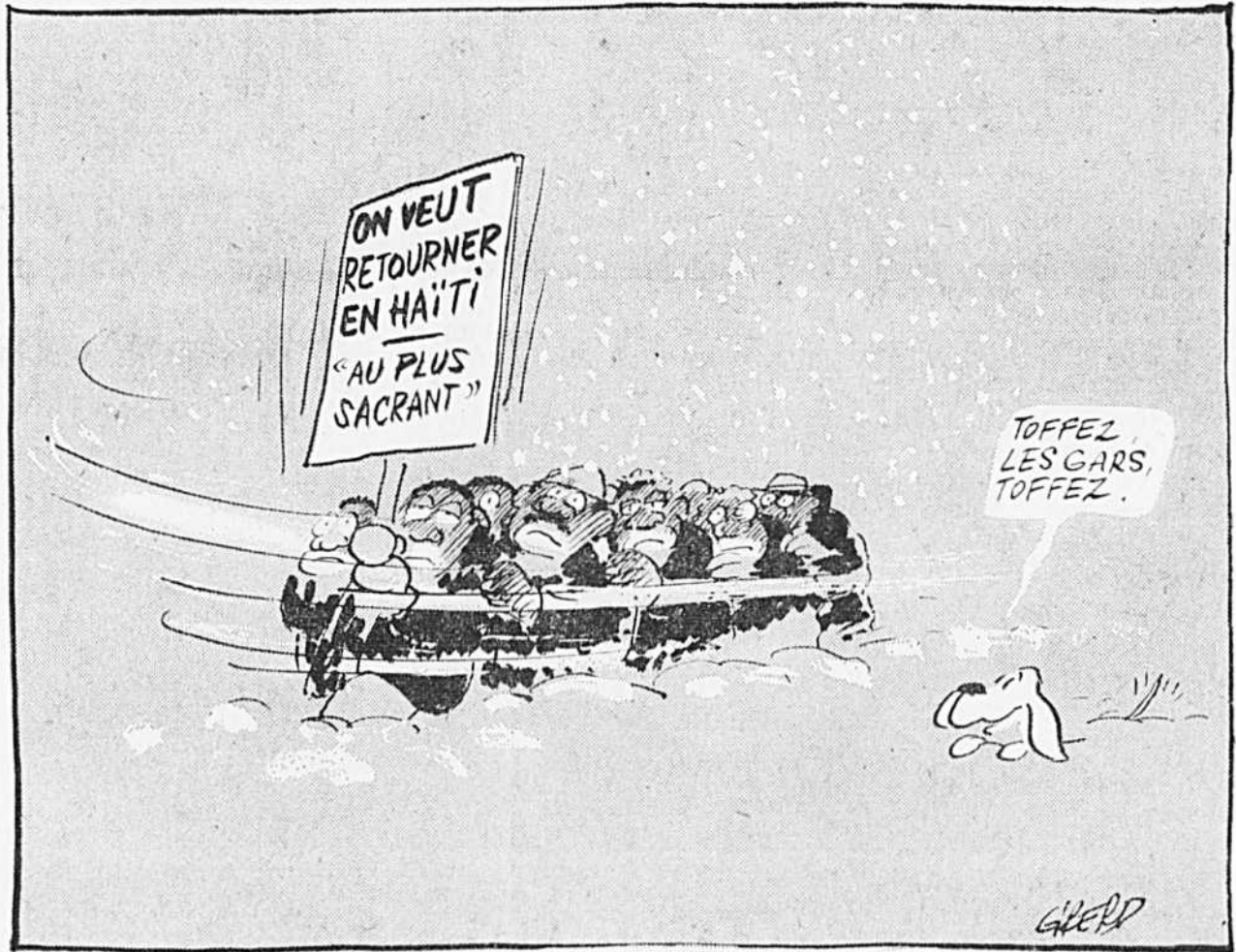
Il s'agit en fait de modifications à apporter aux règlements de la loi d'assurance-maladie. Une section de ces règlements énumère les services qui ne sont pas considérés comme assurés par le régime, notamment les examens ou services qui ne sont pas reliés "à un processus de guérison ou de prévention de la maladie".

Entrent dans cette catégorie "les examens ou services pour les fins d'emploi ou en cours d'emploi, ou lorsque tel examen ou service est requis par un employeur à moins qu'un tel examen ou service soit exigé par une autre loi".

La Régie et le ministère des Affaires sociales doivent ainsi circonscrire les secteurs où la nécessité de certificats médicaux s'impose par la force des choses sans que les lois ne les exigent spécifiquement.

L'on songe en particulier aux prestataires de l'assurance-chômage qui doivent souvent présenter un certificat médical comme preuve de leur incapacité à retourner au travail.

L'on pense également aux serveurs et serveuses de table dans les restaurants. Pour des raisons d'hygiène publique évidentes, ces travailleurs devraient passer des examens médicaux avant de manipuler de la nourriture.



Un vin pour toute occasion. Mateus Rosé.





photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Vaut mieux en rire. Surtout quand on est deux pour affronter les intempéries.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Oui mais quel tonnerre!

Un hiver du tonnerre! clame ce panneau publicitaire. Ce piéton, comme les milliers d'autres qui ont dû affronter la neige et le vent violent doit souhaiter que le "tonnerre" annoncé ne prenne pas trop souvent cette forme. Car il y aura aussi les randonnées en ski ou en raquettes et en motoneiges justement. Et le 18 avril tout cela sera certainement terminé puisque les Expos ouvrent leur saison locale ce jour-là.

"C'est une vraie?"

par **Christiane BERTHIAUME**

Un vieux monsieur, la moustache et la barbe blanches par la neige, fait traverser la rue aux enfants. En passant, Jeanne lui dit: "C'est une vraie, hé?"

"Oh! oui. Et une belle!", répond-il.

Dans des occasions comme celles-là, les gens se parlent.

Le sujet de conversation de la journée? La tempête. Ailleurs, comme dans les bureaux de LA PRESSE, du premier au dernier étage, il s'est passé la même chose. On n'a parlé que de "ça". Chacun racontant son aventure, chacun rapportant un fait cocasse, chacun trouvant plus ou moins drôle le début de l'hiver.

Secouant la neige, le manteau mouillé, à peine enlevé, tous et chacun avaient une histoire, une anecdote à raconter:

Merry Christmas!

"De la neige de la tuque aux bottes, un monsieur s'est écrié, levant les bras au ciel: "Merry Christmas!" Tout le monde s'est mis à rire dans l'autobus."

"Un jeune homme m'a accroché par l'épaule. "Est-ce l'hiver? a-t-il demandé. Il est reparti dans la tempête en sacrant. Il avait un accent français."

"Un chauffeur de taxi déçu m'a raconté le début de son hiver: "Mon premier client, ce matin, est monté dans l'auto en me disant: mange de la m... L'hiver commence bien!"

"Un autre chauffeur "tempêtait" contre les gants qu'il ne trouvait pas ce matin mais qui avaient pourtant traîné dans son automobile tout l'été."

"A 11 heures, le métro était plein... mais pas d'habitues. Ceux qui étaient là cherchaient les indications, regardaient partout, avaient l'air un peu perdu. Ce n'était pas des usagers."

"Moi, cette tempête-là m'a coûté \$37. Je suis entrée me reposer à la Place Bonaventure. J'ai acheté des cadeaux de Noël!"

"Rue St-Laurent, ça riait, ça criait, ça hurlait. Un groupe d'hommes prenaient plaisir à... pousser les automobiles en panne!"

Adieu New York

Ce matin, Pierre, sa femme et leurs deux enfants partaient pour New York par le train de 9h30.

8h05: départ devant l'Université de Montréal.

8h30: le taxi les dépose devant le cimetière. Lui ne continue pas.

Pierre et sa famille décident de marcher jusqu'à la gare Windsor. Ils arrivent à 9h35. Le train est parti.

A Dorval, on dit à Pierre: "Venez-vous-en. On vous met sur le vol de 13h."

Ils arrivent une heure et demie plus tard... avec le dernier taxi à se rendre. Tout ça pour apprendre que l'aéroport est fermé pour 24 heures et qu'aucun véhicule ne quitte l'endroit. 1.000 personnes sont stationnées à Dorval qui attendent... pour se rendre à Montréal!

Il y a de fréquentes pannes d'électricité, pas beaucoup à manger et, dit-on, tout ce beau monde pourra peut-être quitter l'aéroport mais... pas avant minuit!

"Ah! oui. J'oubliais de te dire, ajoute Pierre au téléphone avant de conclure son aventure, cela m'a pris 35 minutes avant de pouvoir appeler. On fait la queue devant la boîte téléphonique comme devant les toilettes d'ailleurs."

Pendant ce temps, un autre confrère, également confiné à Dorval, était persuadé qu'avec ses contacts avec la police, c'est la Gendarmerie royale qui le ramènerait chez lui. On n'a toujours pas eu de ses nouvelles...

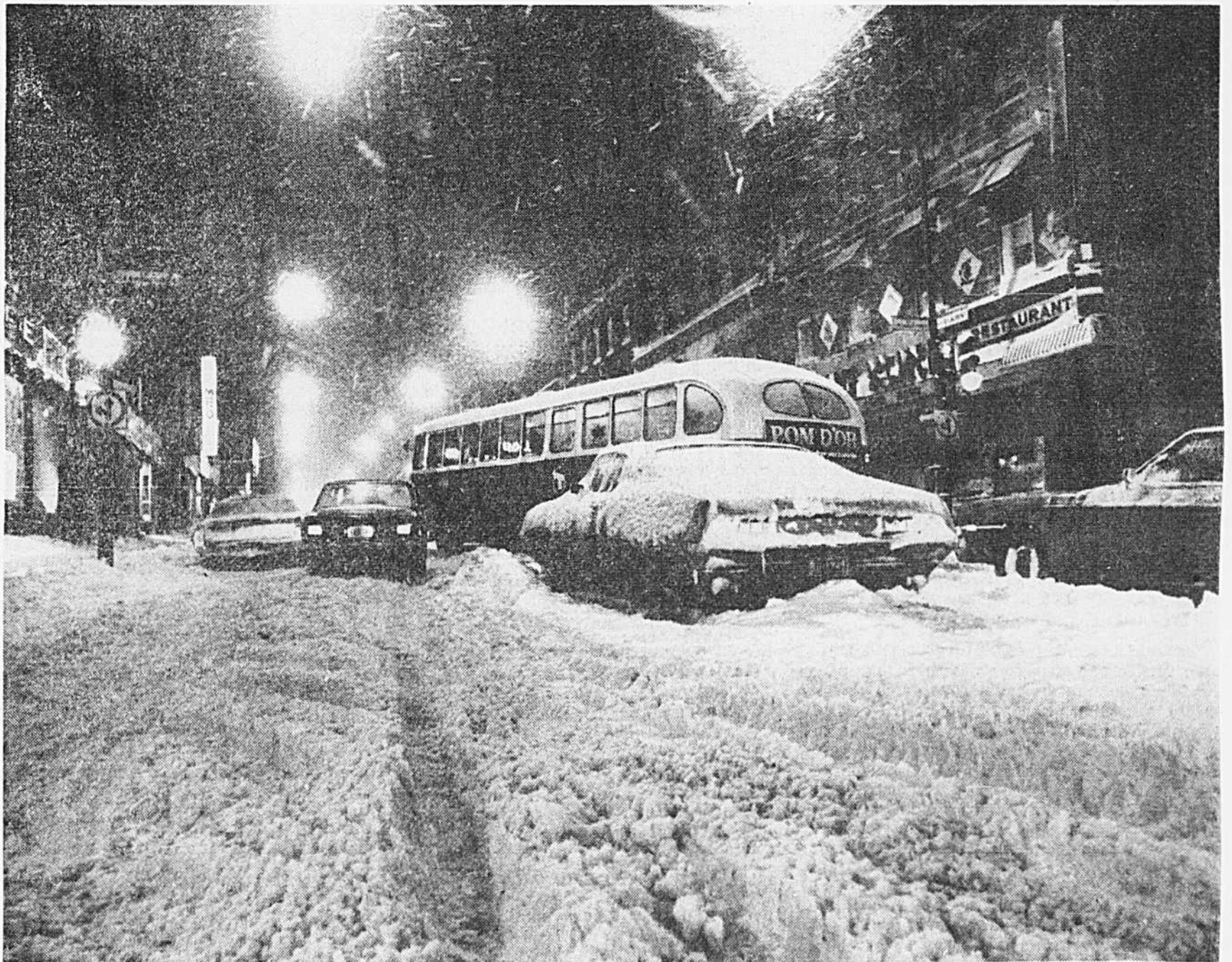


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Lutte inégale

Rue Saint-Laurent, comme ailleurs à Montréal et au Québec, la lutte était bien inégale entre les véhicules mal chaussés et les intempéries. Et l'abandon de certains, après une vaillante lutte, ne facilitait pas la tâche des autres qui devaient les contourner.

Des centaines de personnes bloquées au métro Longueuil

par **Claudette TOUGAS**

"Qu'ils prennent leur mal en patience. Qu'ils boivent du café. Et qu'ils attendent jusqu'à demain matin. On ne peut rien faire pour eux. C'est la faute de la tempête."

C'est un policier de Longueuil qui parle ainsi.

La scène se passe au téléphone, vers 21 h 30, hier.

Plus tôt, nous étions dans la station de métro de Longueuil où plusieurs centaines de personnes entassées "espéraient", certaines depuis huit heures hier matin, que leurs autobus puissent enfin reprendre la route.

Tout ce monde habite les banlieues sud de Montréal. On était venu dans la grande ville soit pour travailler, soit pour magasiner.

... Mais il y eut la tempête

Au rez-de-chaussée, deux charmantes grands-mères sont épuisées: devra-t-on dormir ici? demandent-elles.

L'une habite Sorel, l'autre Varennes.

Ne pourrait-on pas venir les chercher?

"Comment voulez-vous que l'on téléphone, répondent-elles. Vous voyez ces douzaines de personnes qui attendent à la queue leu leu devant les cabines téléphoniques."

A l'étage supérieur, des douzai-

nes de jeunes, pour la plupart, des étudiants, sont nonchalamment étendus sur le tapis. Ils placent. S'amusent. Se chamaillent.

Ils se font presque une fête déjà de l'éventualité de dormir dans le métro. "On sera rendu plus vite demain."

Près de la porte d'un casse-croûte, un papa lit debout un roman qui a pour titre... Ultimatum; à ses pieds, assis sur de grosses valises, deux fillettes.

Des gens de Toronto

Va-t-il loin? "Non, à Longueuil. Ma femme attend là-bas pour téléphoner. Nous venons de Toronto. Demain nous nous rendons au Labrador. Et ce soir nous devons dormir chez des amis... s'ils réussissent à venir nous chercher."

Derrière les comptoirs de la Métropolitain-Sud, les préposés aux billets répondent inlassablement les mêmes mots: "On ne sait pas quand les autobus rouleront à nouveau."

Plus tard, en soirée, il sera officiellement annoncé que ladite compagnie ne reprendra ces activités que ce matin.

Seule la Commission de transport de la Rive-Sud promet, vers huit heures, qu'une quinzaine d'autobus seront mis à la disposition des usa-

gers qui habitent Longueuil et ses proches environs "d'ici une vingtaine de minutes".

Ils n'ont qu'à y dormir

Face à la sortie principale de la station de métro, des douzaines d'adultes attendent soit un "lift", soit un pouce, soit... une chance de la Providence, ou un parent qui vienne les prendre "plus tard", quand le vent sera tombé.

Sinon, ils dormiront là. Dans le métro qui nous ramène à Montréal, deux mamans accompagnées de quatre fillettes s'en viennent tout joyeusement à Montréal pour y assister à la représentation des Ice Capades.

... Mais la tempête? "Quelle tempête? Ils n'ont rien vu puisqu'ils habitent à deux pas du métro et qu'ils se rendent "en métro" jusqu'au Forum."

Ils reviennent également "au sec".

C'est ainsi que le malheur des uns ne fait pas nécessairement le malheur des autres.

C'est sans doute à ça que pensait le policier de Longueuil quand il nous a répondu: "Aucun service particulier n'est prévu pour dépanner les gens bloqués au métro. Ils n'ont qu'à y dormir".



photo Pierre Côté, LA PRESSE

S'il faut passer la nuit ici, qu'à cela ne tienne disaient les jeunes étendus ça et là à l'étage supérieur de la station de métro Longueuil. Et avant de s'assoupir, contre mauvaise fortune, on jouait aux cartes.

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

MARCEL ADAM
editorialiste en chef

L'image des enseignants

M. Yvon Charbonneau, président de la Centrale des enseignants du Québec, considère les écoles comme un terrain éminent de luttes sociales et politiques. C'est du moins ce qu'il est censé avoir déclaré en fin de semaine dernière devant quelque 600 enseignants syndiqués affiliés à la CEQ et à la Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN).

Le chef d'une centrale syndicale a le droit de prendre les options politiques qu'il veut et même d'y engager ses membres. Il a le droit de favoriser une idéologie et de lui sacrifier sa vie. Si les membres de son syndicat, qui sont dans l'impossibilité d'appartenir à une autre centrale, en sont satisfaits et confirment par leur silence les positions de leur chef, la population conclura à l'unanimité des opinions. Comme la chose est rare dans un monde libre et intellectuellement évolué, il y aura sûrement des gens pour s'en réjouir: si tous les enseignants pensent la même chose, voilà au moins un milieu d'entente et de paix.

Cette unanimité séduisante provoquera de toute façon une image. Faisons l'honneur aux enseignants de les croire responsables de leur image. Si M. Charbonneau affirme qu'une lutte se livre chaque jour dans les écoles, parce que le pouvoir veut assujettir l'enseignant et l'enseignement à ses vues, l'effet créé dans la population sera double.

Les parents peuvent croire, à la lettre, l'affirmation radicale du président Charbonneau. S'ils ont la préoccupation de leurs enfants, qui seraient à l'école publique, ils vont espérer pouvoir les retirer de ce milieu dangereux pour la liberté intellectuelle et la paix de l'esprit de leurs petits. Aussi bien les envoyer dans un collège privé, diront-ils avec regret, et offrir aux enfants un milieu scolaire plus propice au travail et

à la réflexion. D'autant plus que les exigences universitaires sont de plus en plus élevées et que seuls les candidats les plus forts peuvent y accéder.

Par ailleurs, d'autres parents peuvent ne pas accepter à la lettre une description aussi surprenante pour eux qui ne peuvent voir leur fils de 12 ou 13 ans engagé dans un débat idéologique. Mais ils peuvent craindre l'esprit des enseignants, ils peuvent ne pas être d'accord pour des raisons idéologiques, pédagogiques ou autres, avec la vision des maîtres de leur fils. Ils le retireront, à contre-cœur, d'un milieu où eux-mêmes ne se retrouvent pas et sur lequel ils n'ont aucune influence. Cela fera un client de plus pour le collège privé.

Dans cette nouvelle institution, l'enfant rencontrera des amis qui sont là pour toutes sortes de raisons, allant des meilleures aux pires. Parmi eux, plusieurs y seront parce que l'idéologie des enseignants et l'image qu'ils ont donnée à la population a fait craindre leurs parents. Ceux-ci veulent encore avoir le droit de choisir l'idéologie qui sous-tendra l'éducation donnée à leurs enfants. Même s'il faut payer pour ça.

Ce qui veut dire que dans un système unique d'éducation, on risque d'avoir une idéologie unique. Ce fut le cas d'autrefois, que le présent conteste avec raison. A-t-on le droit d'installer une autre foi, de remplacer celle des curés par celle de M. Charbonneau? Quelle est donc cette nouvelle morale, ce nouveau dogmatisme qui distribue aussi cavalièrement ses excommunications?

Un tel absolutisme des enseignants de l'école publique est la meilleure réclame pour les écoles privées. La preuve, c'est que ces dernières augmentent d'autant plus que l'on veut les détruire.

Jean-Guy DUBUC

D'une tempête à l'autre

Pendant que le joli hiver de nos pères faisait son entrée fracassante, une autre tempête, d'un genre tout à fait autre, s'abattait sur une autre partie de l'immense Canada, généralement connue sous le nom de l'Ouest canadien.

Les intempéries n'ont pas empêché les cris de mort émis là-bas de parvenir jusqu'à nous, bien qu'en cette circonstance tout au moins la radio se soit révélée un meilleur véhicule de nouvelles que la presse écrite.

Quels cris entend-on de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan? Des imprécations, des cris d'angoisse genre "C'est la fin de la Confédération! Si Ottawa continue de nous étrangler, nous allons nous séparer. Nous ne sommes pas le Québec, nous; nous pouvons vivre sans l'argent du gouvernement fédéral!"

Les raisons de cet émoi? Un article du budget de M. Turner empêchant les compagnies pétrolières de déduire de leur impôt fédéral les redevances payées par elles aux provinces. La rage des gouvernements provinciaux revêt des accents d'autant plus aigus qu'ils voient dans les agissements du gouvernement fédéral un manquement flagrant à la parole donnée. De leur côté, les compagnies estiment que leurs profits s'envolent et que la poursuite de leurs opérations perd tout sens.

Cet arrière-plan explique les éclats de M. Stanfield aux Communes se portant résolument à la défense des provinces et condamnant l'immobilisme des députés fédéraux du Québec, dont l'inaction, pense le chef conservateur, favorise la montée du séparatisme dans notre province.

C'est un point de vue intéressant. Non moins intéressant est l'appel du pied à l'intention de l'ensemble des gouvernements provinciaux pour qu'ils forment un front commun contre les empiétements du gouvernement fédéral dans le domaine des ressources énergétiques. (Cet appel a

été lancé par un ministre d'une province de l'Ouest.)

En matière de revendications autonomistes, les gouvernements du Québec n'ont jamais été à la traîne.

C'est le moment de rappeler que le 4 décembre dernier, M. Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles, faisait, à Montréal, une déclaration qui prouve à l'évidence que le Québec a perçu aussi vite que d'autres les périls liés à une intervention intempestive d'Ottawa dans le domaine des ressources naturelles, qu'on a toujours tenu pour domaine réservé à la compétence des provinces.

Voici ce que déclarait M. Massé le 4 décembre 1973:

"Il n'est évidemment pas question que les provinces cèdent au gouvernement fédéral de façon permanente leurs pouvoirs constitutionnels sur les diverses formes d'énergie. Si c'était là l'intention d'Ottawa, nous pourrions alors assister à une transformation fondamentale des règles du jeu de la confédération canadienne. Dans cette optique, la crise énergétique mondiale pourrait avoir plus d'impact sur l'évolution et la répartition des juridictions au Canada que les deux Grandes Guerres, qui avaient amené le gouvernement fédéral à se doter de pouvoirs jusqu'alors provinciaux..."

Il existe de grandes différences entre savoir, vouloir et pouvoir. Parce que les arrangements actuels dans le domaine pétrolier conviennent, en gros, au Québec; parce que M. Bourassa évite, pour le principe, de jeter de l'huile sur le feu, il reste improbable qu'il se jette à corps perdu dans la bagarre.

Mais si les propos de M. Massé, en 1973, gardent aujourd'hui tout leur sens, le réveil des autres gouvernements provinciaux ne cause probablement pas à Québec une douleur insupportable.

Guy CORMIER

Le Canada veut bien aider les Haïtiens mais de préférence chez eux



MARCEL ADAM

Un jour, qui n'est pas loin, les frontières nationales, ces barrières artificielles qui paraissent normales vues sous l'angle des intérêts politiques et des égoïsmes nationaux, mais ridicules observées de la lune ou en fonction de la grande fraternité humaine, ne résisteront pas sous la poussée des énormes migrations qui seront provoquées par l'explosion démographique et les graves disettes alimentaires.

C'est alors que, de gré ou de force, il faudra se rendre à l'évidence que la terre appartient à tous les hommes et qu'à l'échelle planétaire le bien général de l'humanité prime sur les souverainetés nationales, tout autant et même plus qu'à l'échelle nationale le bien commun prime sur le droit individuel à la propriété.

C'est pourquoi la sagesse devrait pousser les gouvernements à prendre dès aujourd'hui des mesures qui prépareront graduellement les esprits à cette éventualité.

Cela étant dit, venons-en aux problèmes des Haïtiens entrés illégalement au Canada et menacés d'expulsion en vertu de la loi canadienne de l'immigration.

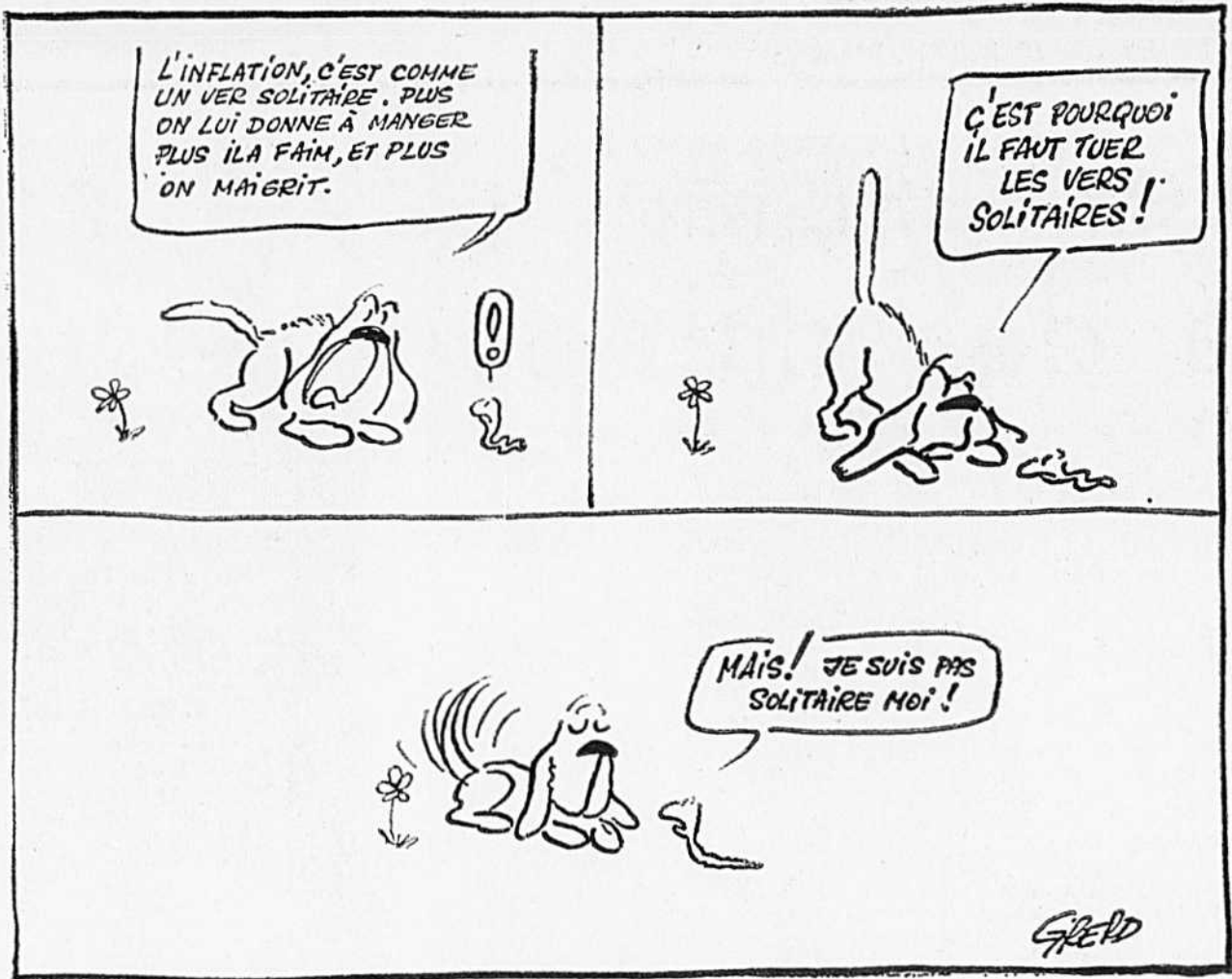
Environ un millier d'Haïtiens demandent

asile au Canada en invoquant le risque de graves représailles de la part d'un gouvernement excessivement répressif.

La loi canadienne de l'immigration n'est sans doute pas moins généreuse que celle de la plupart des pays réputés libéraux et hospitaliers à l'égard des étrangers. Mais comme elle a été rendue plus restrictive il y a seulement deux ans, il est possible que plusieurs Haïtiens aient été mal informés ou délibérément induits en erreur par des agences de voyage sans scrupule qui laissent croire que la tolérance dont le Canada a fait preuve depuis l'Expo 67 jusqu'en novembre 1972 existait toujours. Mais il faut souligner aussi que le Canada a négligé, jusqu'à récemment, de renseigner adéquatement les Haïtiens avant leur départ pour le Canada.

Ces Haïtiens qui disent vouloir demeurer au Canada pour des raisons politiques sont pour la plupart venus ici pour des raisons économiques, c'est-à-dire pour y gagner leur vie mieux que dans leur pays sous-développé. A l'exception d'une trentaine, ils ne peuvent donc invoquer le statut de réfugiés politiques que prévoient les lois canadiennes en vertu de la Convention de Genève.

Mais si au départ ils étaient des réfugiés économiques, ils sont certes devenus aujourd'hui des réfugiés politiques, car leur cas est devenu une affaire politique. D'abord sur le plan canadien, puisque le gouvernement fédéral est coincé entre son attitude légaliste et une campagne de



(Droits Réservés)

ce que pense LE LECTEUR

A la défense des réfugiés haïtiens

Monsieur Robert Andras,
Ministre de l'Immigration,
Ottawa.

Monsieur le ministre,

Le napalm canadien lancé au Vietnam avait un peu ébranlé notre fierté d'appartenir au pays qualifié de boy-scout des Nations unies. Puis vint le renversement du gouvernement Allende au Chili, où Monsieur A. Ross, notre ambassadeur, avec l'approbation du ministre des Affaires extérieures, alors Monsieur Mitchell Sharp (1), ouvrait sa porte avec parcimonie aux Chiliens qui venaient chercher refuge à l'ambassade du Canada. A ce moment-là, nous nous sommes pris à envier les Suédois et les Français dont les ambassadeurs à Santiago n'avaient pas craint d'accueillir chaleureusement ceux que poursuivaient les troupes du général Pinochet.

Et voilà maintenant que l'on déporte des Haïtiens qui ont fui leur pays! Alors, Monsieur le ministre, nous ne croyons plus du tout à notre rôle de médiateur international, à la tradition instaurée par feu Lester B. Pearson. Nous avons même un peu honte de relire les déclarations de M. McEachen aux Nations unies, nous disant que cela n'est qu'une façade que se donne le Canada pour favoriser sa pénétration commerciale et technologique dans les pays en voie de développement. Nous nous posons des questions au sujet de la "Société juste" quand un pays jouissant d'un niveau de vie qui le classe dans les premiers rangs au monde

n'accepte pas d'accueillir sur son territoire mille cinq cents réfugiés chassés de chez eux aussi bien par la famine que par la terreur; nous n'y croyons plus quand ce même pays se propose froidement de les renvoyer sur leur terre natale alors qu'une déclaration du consul de cette dernière nation, dénonçant la présence d'éléments communistes parmi eux, laisse prévoir des représailles de la part du gouvernement haïtien.

Ce matin, le samedi 9 novembre, comme pour justifier les craintes des responsables de la communauté haïtienne à Montréal, le journal nous apprend qu'un jeune déporté a été arrêté à son arrivée à Port-au-Prince. Combien faudra-t-il de cas semblables pour vous convaincre, Monsieur le ministre? Vous n'êtes pas un simple fonctionnaire chargé de l'application des lois! Au contraire, nous vous avons élu pour veiller à ce que leur application ne cause pas de graves injustices. N'est-ce pas le cas en ce moment?

Vous auriez déclaré aux Communes que: "Si ces personnes quittent maintenant le Canada, présentent de l'étranger une candidature et si elles sont qualifiées, je suis prêt à accorder le consentement que l'article 35 de la loi sur l'immigration me permet de donner pour leur retour au Canada, comme cela a été fait dans le passé, non seulement pour ces Haïtiens, mais pour d'autres en des circonstances similaires". (Le Devoir, samedi 9 novembre 1974, 1ère page).

Pourquoi ne pas étudier d'avance le dossier de tous les individus en cause et s'entendre avec le gouvernement des Etats-Unis pour que ces gens aillent passer quelques heures de l'autre côté de la frontière dans des autobus nolisés par le gouvernement canadien (sous bonne surveillance si nécessaire pour rassurer nos voisins du sud) et que, de là, ils remettent aux autorités de l'Immigration canadienne leur demande. Ces demandes pourraient être acceptées sur-le-champ et les nouveaux immigrants rentreraient une fois l'opération terminée sans avoir mis leur liberté ou leur vie en danger.

Si le Canada vaut la peine d'être préservé de l'éclatement, ce n'est pas pour sauver les millions des industries chimiques qui fabriquent le napalm, ni les investissements canadiens en Amérique du Sud ou ailleurs, mais bien plutôt pour voir se réaliser dans les faits ce souci de l'homme qui a semblé marquer nos énoncés de politique internationale.

Jeanne et Claude Guernier,
Duvrigny, Laval.
(N.D.L.R. La lettre porte les signatures de vingt autres personnes).

(1) Nous avons même sous la main une lettre de Monsieur Mitchell Sharp dans laquelle il affirme que: "Les mesures appliquées par M. Ross (ambassadeur du Canada à Santiago) ont évidemment été dictées par les instructions qu'il avait reçues du gouvernement et qu'il a exécutées à la satisfaction de ce dernier."

Le stade olympique: pessimisme injustifié

Aucune compagnie ne se serait aventurée à construire un stade de \$150 millions à Montréal, en raison des intérêts qui, à du 10% seulement, se fussent élevés à \$15 millions annuellement, rendant par le fait même un tel projet non rentable. Par contre, il y a beaucoup de chances qu'un tel édifice fasse ses frais en étant exempt de dettes au départ, et puis doté d'une administration compétente. Or, ce sera précisément le cas de notre stade olympique disposant: 1) de 50,000 places assises pour toutes sortes d'événements; 2) de locaux à louer

par des organismes sportifs; 3) de stationnements souterrains; 4) de restaurants; 5) d'autres revenus aussi, dont des "visites organisées", etc.

Le Forum, trop petit pour l'usage qui en est fait présentement mais situé près des hôtels du centre-ville, pourrait devenir le "Centre des congrès" dont on parle, alors que le hockey, le baseball, le football seraient centralisés au stade, réussissant aisément, au moins une cinquantaine de fois par année, à remplir de 30,000 à 40,000 sièges, puisque le nombre de billets dispo-

sibles et l'absence de stationnement à proximité en empêchent plusieurs actuellement de se rendre au parc Jarry ou au Forum.

Il y a lieu d'être optimiste en ce qui concerne la rentabilité de ce nouveau point de ralliement, car tous les Québécois profiteront, directement ou indirectement, des activités qui y prendront place.

Le pessimisme, dans le cas de l'après-olympisme, semble être une "maladie" de journalistes.

Roger BOURGAULT,
Montréal.

presse — qui a suscité la sympathie d'une multitude de personnalités et d'organismes à l'endroit de ces Haïtiens — mais aussi vis-à-vis le gouvernement d'Haïti puisqu'en réclamant l'asile, ces Haïtiens paraissent fuir le régime Duvalier, dont on connaît le caractère ombrageux et despotique. Et parce que beaucoup qui ont pris leur défense l'ont fait en termes politiques, ils ont rangé tous ces Haïtiens, y compris les non-politisés, dans le camp des ennemis déclarés du régime Duvalier.

C'est pourquoi de réfugiés économiques qu'ils étaient, ces Haïtiens sont devenus malgré eux des réfugiés politiques et on imagine facilement leur angoisse à la pensée de devoir retourner dans leur pays où les autorités les considèrent sans doute maintenant comme politiquement suspects.

Dans cette affaire, le ministère de l'Immigration a une attitude sèchement légaliste. Ces Haïtiens ont enfreint la loi et devront en subir les rigueurs, c'est-à-dire l'expulsion, puisqu'ils ne peuvent se prévaloir, sauf une trentaine de cas, du statut de réfugiés politiques.

Supposons que ces Haïtiens ne sont que des réfugiés économiques, c'est-à-dire des gens qui ont quitté un pays de misère afin d'améliorer leur sort. Pourquoi le Canada serait-il insensible à cette raison de partir, alors qu'il est sensible au sous-développement de ceux qui restent à Haïti au point de leur apporter une aide considérable par l'intermédiaire de l'Agence canadienne

de développement international (ACDI)? Pourquoi cette interprétation étroite de la loi devant une misère humaine que l'on reconnaît par ailleurs, surtout quand cette loi permet la tolérance pour des "motifs de pitié ou des considérations d'ordre humanitaire"?

N'y a-t-il pas de l'hypocrisie derrière cette vertu de façade, qui se donne bonne conscience en aidant les pauvres à distance, mais qui fait des manières quand ils arrivent sans invitation?

Or parce que le cas de ces Haïtiens a été politisé par la force des choses, c'est-à-dire par la dénonciation publique d'un légalisme gouvernemental inhumain, pourquoi le gouvernement n'accorderait-il pas le bénéfice du doute à ces gens qui disent avoir peur de retourner dans un pays où les pratiques répressives sont connues dans le monde entier et qui ont causé 30,000 morts en 17 ans, selon un rapport d'une commission de Genève? La peur de retourner dans un tel pays ne devrait-elle pas automatiquement faire d'un homme un réfugié politique sans autre forme de procès, surtout quand la loi permet d'invoquer la pitié et les raisons humanitaires?

Le Canada s'est présenté au congrès de Rome sur la faim dans le monde comme un modèle de générosité et il en a été félicité par tous les hommes de bonne volonté. Chez lui, vis-à-vis ces défavorisés haïtiens qui font appel à cette même générosité, il ne devrait pas faire mentir sa réputation en adoptant l'attitude du mauvais riche envers Lazare.

Le Pakistan, pays neuf face à des difficultés séculaires

COMME depuis un siècle, le Pakistan se trouve aujourd'hui au centre d'un jeu international d'importance et en proie sur son territoire aux luttes entre différentes ethnies.

Tout comme à l'époque de Kipling, le chantre de l'impérialisme britannique, les Baloutches, peuple de tribus pour moitié nomades pour moitié sédentaires de 600.000 habitants groupés dans les provinces de l'ouest, régions désertiques à la frontière de l'Afghanistan, réclament l'indépendance du Baloutchistan. Les insurgés du mouvement de libération Baloutche, qui se livrent à des actions armées quotidiennes, maintiennent 16.000 soldats pakistanais en état d'alerte permanent dans la région. La province du Nord-Ouest est, elle, secouée par l'agitation des populations du Pachtounistan.

En outre, le prince afghan Mohammed Daoud, le général qui s'est emparé du pouvoir à Kaboul l'année dernière, attise les foyers d'agitation, comme d'ailleurs les Soviétiques, qui cherchent à avoir un accès direct à l'océan Indien où ils ont une flotte toujours plus puissante.

Une société stricte

Préoccupé par la menace de l'expansion soviétique, le chah d'Iran cultive avec ardeur l'amitié de l'Inde et de l'Afghanistan; les dirigeants de l'Inde, en possession maintenant de la bombe atomique, donnent de leur côté des inquiétudes à leurs voisins malgré leurs promesses réitérées de ne pas utiliser la force nucléaire à des fins militaires. Les agents de la CIA sont très actifs dans la région, et les Chinois, qui ont une armée massée le long de leurs frontières avec l'URSS, des monts Oural au lac Baïkal, manœuvrent prestement pour empêcher l'éclatement du Pakistan.

Les rigueurs du climat pakistanais, glacial en hiver et brûlant en été, n'ont d'égal que la diversité de tempéraments de la population du Pakistan formée par les vagues successives d'envahisseurs de Gengis Khan aux Britanniques, en passant par Ahmad Shah, les Grecs, les Mongols, les Bouddhistes et les Musulmans.

Le Pakistan est encore une société stricte, où l'instinct de l'autocratie paternaliste demeure très fort, tandis qu'on retrouve des militaires de carrière dans presque toutes les familles. Les valeurs de la classe dirigeante portent la marque des générations qui ont servi dans la vieille armée coloniale et l'administration de l'Inde britannique.

L'idéologie du Pakistan est peut-être inspirée par les enseignements de l'Islam, mais les vertus militaires et sévères de l'ère victorienne ne semblent pas déplacées dans la

nouvelle capitale pakistanaise d'Is-lamabad, située dans les contreforts de l'Himalaya, à côté de Rawalpindi, où l'on porte le complet cravate l'année durant, même sous les chaleurs torrides de l'été qui atteint 110 degrés.

Pays sain et prospère

Cela explique peut-être la force persistante du Premier ministre Ali Bhutto. L'armée pakistanaise forte de 400.000 hommes demeure l'institution de base du pays, même si à l'heure actuelle c'est un géant endormi. Le pouvoir est le monopole des militaires depuis la naissance du pays, il y a 26 ans, après la division de l'Inde. Si certains généraux sont aujourd'hui discrédités à cause de la perte du Bangladesh, de la brutale répression des Bengalis et pour avoir fait que le Pakistan a été mis au pilori comme criminel dans le monde entier, l'Armée n'en est pas moins une institution très respectée.

Zulfikar Ali Bhutto est l'homme qui a sorti le Pakistan du marasme où il s'enlisait. Malgré la défaite infligée par l'Inde en 1971, il a réussi à obtenir le rapatriement de 92.000 prisonniers pakistanais, à faire abandonner les procès des criminels de guerre et à reprendre 5.000 milles carrés de territoire conquis sans céder quoi que ce soit sur la revendication pakistanaise sur le Cachemire.

En l'espace de trois ans, Ali Bhutto a rétabli la fierté nationale d'un peuple à qui cela importe presque plus que toute autre chose. Les Pakistanais commencent à croire en eux-mêmes et comme l'a symbolisé la tenue de la conférence au sommet des dirigeants du monde musulman en février dernier à Lahore, ils se trouvent une nouvelle identité dans le contact avec les pays de l'Islam.

Mais plus que tout, il est finalement apparu aux Pakistanais que lorsqu'ils ont perdu le Bangladesh, ils se sont trouvés à perdre tous leurs problèmes. Malgré le conflit de 1971, les pires inondations qu'aient connues le pays en 1973, et l'ombre de la puissance nucléaire de l'Inde, le Pakistan est de loin le pays le plus sain et le plus prospère du sous-continent indien entre l'Iran et la Thaïlande.

La crise de l'énergie a eu cependant comme ailleurs des répercussions: le déficit de la balance commerciale prévu sera d'au moins \$500 millions et les réserves de devises du Pakistan ont baissé de \$230 millions. L'inflation a atteint en deux ans de 40 à 45 p.c.

Bonne production de céréales

Malgré cela, le gouvernement Bhutto continue à payer aux cultivateurs \$2.55 le sac de blé de 82 livres, la moitié de ce que les producteurs de blé indiens reçoivent. De cette façon, M. Bhutto a réussi à maintenir les prix des denrées ali-



Un agriculteur caresse son blé, aliment précieux dont la production est en hausse.

mentaires à un des niveaux les plus bas dans toute l'Asie, mais au risque que la production baisse l'année prochaine, les cultivateurs ne pouvant se permettre d'acheter les engrais qui leur sont nécessaires.

Depuis l'introduction des nouvelles variétés de blé mises au point par les Américains qui permettent un rendement beaucoup plus élevé, la production de blé a plus que doublé et la production de riz auparavant inexistante est aujourd'hui de 2.4 millions de tonnes.

Dans une région qui était auparavant presque un désert jusqu'à ce que les Britanniques commencent à irriguer au début du siècle, le Pakistan possède aujourd'hui 33 millions d'hectares en culture irrigués par un réseau de canaux et canalisations de 10.000 milles de long.

Depuis 1967 seulement, 35.000 tracteurs, 5.000 batteuses et 200 moissonneuses lieuses ont été amenés à pied d'œuvre dans la plaine du Pendjab.

Le Pakistan est aujourd'hui un pays de 69.5 millions d'habitants dans un territoire de 300.000 milles

carrés, avec tout juste quatre millions de familles agricoles qui cultivent 47.5 millions d'hectares.

Ce rapport entre le nombre des terres en culture est assez favorable pour l'Asie, mais la productivité demeure très basse. Des réformes sont d'une urgente nécessité. M. Bhutto, qui verbalement apparaît très radical se révèle en pratique plus conservateur.

Les salaires des ouvriers agricoles s'élèvent à la maigre somme de 50 cents par jour, et la population rurale est encore aux trois quarts illettrée.

M. Bhutto a annoncé son intention de réduire à 50 acres comme en Iran la superficie maximum cultivable par exploitant, mais il estime qu'il est encore prématuré de vouloir appliquer cette mesure.

Pour le premier ministre Ali Bhutto l'essentiel est pour le Pakistan de parvenir à se suffire à lui-même sur le plan agricole, rejetant pour le moment toute initiative audacieuse.

□ The Christian Science Monitor

L'Afrique du Sud de plus en plus inconfortable

LA SUITE des bouleversements survenus dans les colonies portugaises d'Afrique noire, la situation de l'Afrique du Sud devient de plus en plus inconfortable. Les territoires qui lui servaient en quelque sorte d'Etats tampons tombent un à un et ses défenses géopolitiques contre les mouvements nationalistes noirs s'effondrent.

Sachant que les guérilleros noirs et les autres nationalistes africains en exil n'attendent que la première occasion pour envahir ses territoires, ou s'y infiltrer, le gouvernement de Pretoria s'est appuyé jusqu'à présent sur les régimes blancs voisins ou s'est appliqué à maintenir des Etats noirs faibles à sa périphérie.

C'est ainsi que quatre territoires s'étendant de l'océan Atlantique à l'océan Indien ont isolé l'Afrique du Sud de l'action des nationalistes noirs. Il s'agit du Sud-Ouest africain (ou Namibie), du Botswana, de la Rhodésie et du Mozambique.

Le Mozambique

Le Sud-Ouest africain est administré par l'Afrique du Sud depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Le Botswana, territoire en grande partie désertique, a toujours eu, de son côté, un gouvernement noir mais faible qui n'osait pas soutenir le nationalisme noir militant parce qu'il était pratiquement à la merci de l'Afrique du Sud. La Rhodésie a un gouvernement blanc. Et le Mozambique a été jusqu'à maintenant une colonie portugaise.

Ces dernières semaines pourtant a été entamé le processus de prise en main du pouvoir par les Noirs. Le Portugal a en effet accepté d'admettre au gouvernement de ce territoire des représentants du Front de Libération du Mozambique (Frelimo). Le Mozambique deviendra complètement indépendant, probablement sous un gouvernement entièrement noir, d'ici neuf mois.

La situation va certainement se détériorer ensuite au Botswana grand Etat relativement pauvre situé au nord de l'Afrique du Sud qui est indépendant et gouverné par des Noirs depuis 1966.

Pas d'inquiétude

Ensuite, d'ici deux ans, la Namibie devrait vraisemblablement ob-



tenir au moins une certaine autonomie.

L'Afrique du Sud se retrouvera alors encerclée par des Etats noirs à l'exception de sa frontière commune de 150 milles de long avec la Rhodésie.

Et maintenant, vu les succès des mouvements de guérilla dans le Mozambique voisin, la continuation du régime de la minorité blanche de M. Ian Smith en Rhodésie est devenue extrêmement problématique.

L'arrivée au pouvoir d'un régime noir au Mozambique ne nous inquiète nullement, a déclaré le premier ministre John Vorster de l'Afrique du Sud. Nous sommes entourés de gouvernements noirs et nous sommes nous-mêmes en voie d'en créer d'autres en faisant accéder à l'indépendance nos territoires autonomes habités par des Noirs.

Affrontement inévitable

M. Vorster a pris des décisions qui se veulent conciliantes à l'égard du Frelimo qui encore tout récemment était considéré comme l'ennemi le plus redoutable de l'Afrique du Sud.

Le premier ministre sud-africain devait cependant ajouter que si le gouvernement noir du Mozambique donne asile à des guérilleros qui se serviraient de son territoire comme base pour lancer des attaques contre l'Afrique du Sud "il est bien évident que cela provoquera un affrontement entre l'Afrique du Sud et le Mozambique".

La réponse du Frelimo à elle aussi été très conciliante. Cependant, pour beaucoup d'observateurs un affrontement entre les deux pays est à peu près certain.

□ The Christian Science Monitor

Non seulement tout se fait-il en français, dans le métro, mais le personnel en est fier

3 L'usage exclusif du français au métro entraîne, chez nombre d'employés, un changement global d'attitude face au problème linguistique: on y emploie sans gêne, avec orgueil même, les termes techniques français. Dans le dernier d'une série de trois articles, Jacques Benoit fait le point sur ces aspects de la question.

par Jacques BENOIT

"QU'ON ne vienne pas me dire que le métro ne fonctionne pas bien parce qu'il fonctionne en français. Il fonctionne très bien, et j'en suis plus que fier", explique M. Roger Gervais, qui est contremaître général du service d'entretien des véhicules du métro.

M. Gervais est un homme nouveau, libéré du vieux complexe linguistique québécois. Travaillant en français et, surtout, connaissant tous les termes techniques français qui ont trait au métier spécialisé qui est le sien, il use de ces termes avec une fierté tranquille, sans gêne. Même lorsqu'il s'adresse à des gens que l'emploi de ces mots met mal à l'aise (le complexe est là) ou à des gens qui les ignorent tout simplement, il fait de même, quitte à leur en expliquer ensuite le sens.

De travailler en français, et dans un français correct, "on s'en glorifie", dit-il. "Personnellement, j'en suis tout à fait enchanté."

Soucieux de rédiger ses rapports dans une langue correcte, M. Gervais garde dans son bureau un dictionnaire (ce qui est assez exceptionnel, on en conviendra), qu'il consulte au besoin. "Il est là, en dessous, dit-il. Une faute de français, ça me choque."

Des changements radicaux

Ce souci de la langue et le changement global d'attitude qu'il entraîne dans ce domaine sont perceptibles, à des degrés divers, chez bon nombre d'employés du métro. Au point, soulignent M. Gervais et un surveillant du Poste de commande centralisée, M. Charles-Henri Viau, que les anciens reprennent les nouveaux employés qui n'emploient pas les termes justes.

Mais cela, de toute façon, est nécessaire, car il faut parler la même langue, user des mêmes termes si on veut se comprendre, précisent-ils. Surtout, souligne pour sa part M. Viau, dans le cas des communications entre régulateurs du PCC et conducteurs, où ne doivent pas se glisser d'erreurs ou de malentendus, en raison du caractère d'urgence de nombreuses communications.

"Quand un nouvel employé nous arrive, par exemple de la section autobus où on emploie encore beaucoup de termes anglais, il est d'abord dépaysé, fait remarquer M. Gervais. Mais il apprend, par la force des choses."

Même chose au Bureau de transport métropolitain, qui est l'organisme chargé de la conception et de la réalisation du réseau, où là aussi la langue de travail est uniquement le français. "A leur entrée, les nouveaux employés sont d'abord surpris... mais il s'agit toujours d'une surprise agréable", ob-

serve à ce sujet le directeur adjoint du BTM, M. Jean Bourassa.

Par rapport à la situation où MM. Bourassa et Gervais se trouvaient à leurs débuts, la situation actuelle constitue un renversement complet.

"La 'Montreal Tramway'"

"J'ai commencé à travailler pour la ville comme ingénieur en 1948, au service des travaux publics, rappelle M. Bourassa. A cette époque, par exemple, tous les cahiers des charges soumis aux entreprises étaient exclusivement en anglais."

"Plus tard, nous traduisions les cahiers... avec cette précision que c'était le texte anglais qui faisait foi."

Vers les mêmes années, M. Gervais était quant à lui à l'emploi de la "Montreal Tramway", que la ville devait acheter au début des années cinquante.

"A la 'Montreal Tramway', dit-il, je devais faire tous mes rapports en anglais — tous les rapports étaient faits en anglais. Pour avancer, il fallait être dans ce temps-là deux fois meilleurs que les Anglais. Puis quand la ville a pris l'affaire en mains, on s'est aperçu que les francophones étaient aussi compétents que les Anglais..."

Les choses ont radicalement changé: aujourd'hui, au service d'entretien des véhicules du métro comme dans tous les autres services du réseau, tout se fait en français. Mieux, au service d'entretien, ce sont de simples employés qui sont chargés de rédiger les instructions techniques destinées aux nouveaux employés, si incroyablement que cela puisse sembler.

Alors que M. Roger Gervais était au téléphone, j'ai jeté un coup d'oeil sur quelques-uns de ces feuil-

lets d'instructions et j'ai tiré au hasard de l'un d'eux, qui a été rédigé par un mécanicien québécois

et porte sur "le moteur de traction", le bout de phrase que voici: "... emmanchement à chaud du

plateau d'accouplement sur l'arbre de l'induit..." C'est beau.

— FIN —



Un mécanicien du service d'entretien des véhicules du métro, M. Pierre Sigouin, au milieu de différentiels en pièces détachées: il nomme chacune d'elles avec une aisance déconcertante. "Le pignon d'attaque qui forme avec la couronne le couple spiroconique, l'arbre intermédiaire, le couple droit, etc."

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Le gérant du 144 se servait des permanents pour écouler ses billets de loterie sur les chantiers

par Yves LECLERC

Reynald Bertrand, le successeur de Dédé Desjardins à la gérance du local 144 des plombiers, songe à démissionner à la suite des faits révélés à son sujet devant la Commission Cliche.

On a notamment appris que le diminutif gérant d'affaires doublait ses revenus "officiels" grâce à un permis de vendeur de Loto-Québec qui lui rapportait près de \$300 par semaine sur lesquels il ne lui est jamais venu à l'idée de payer de l'impôt.

Il écoulait chaque semaine de 5 à 6 mille billets de la loterie provinciale (sans compter Loto-Perfecta et la Loterie olympique) par l'intermédiaire des permanents du local et de ses délégués de chantier, ce qui arrondissait considérablement ses \$294 de salaire net hebdomadaire.

Tout en continuant à nier énergiquement avoir fait du prêt usuraire, Bertrand est revenu sur son

témoignage précédent pour admettre qu'il était au courant des loteries illégales organisées sur les chantiers par des responsables syndicaux.

La mémoire lui est revenue quand la commission lui a mis sous le nez le texte d'un discours prononcé devant lui par un syndiqué au Mont-Wright en février dernier. Il a par la suite précisé qu'il avait envoyé un de ses officiers faire enquête là-dessus, et que quelques mois plus tard le délégué de chantier responsable de la loterie avait été démis de son poste.

"Oui, mais seulement après qu'il eut été accusé et condamné en Cour", a noté un membre de la Commission.

A la fin du témoignage de Bertrand, le juge Robert Cliche s'est adressé à lui sur un ton grave pour lui faire remarquer que "si notre commission existe, c'est parce qu'il y a des gens comme vous qui se sont introduits dans le

syndicalisme comme des corps étrangers". Il a rappelé au témoin qu'il avait menti, caché des choses et gardé le silence quand il aurait dû parler pour le bien de tous les syndiqués, et que la Commission serait justifiée de le condamner pour outrage au tribunal et de le faire accuser de parjure.

"Mais, a-t-il poursuivi, la pire punition pour un homme comme vous est le mépris de vos concitoyens. Nous ne serons pas vindicatifs, rentrez chez vous pour réfléchir et regarder en vous-même. Je suis sûr que vous y trouverez encore un bon ressort qui vous convaincra de démissionner pour le bien de vos confrères plombiers et de tous les travailleurs."

Visiblement pris au dépourvu par la déclaration du président, le Témoin s'est tourné vers Guy Chevrette, le syndicaliste parmi les trois commissaires, pour lui demander ce qu'il ferait à sa place.

"Je ne peux pas vous dire quoi

faire, a répliqué le commissaire, vous avez refusé de reconnaître des preuves très incriminantes, mais au fond de vous-même vous savez si elles sont vraies, si vous avez fait ce qu'on vous reproche. Moi, j'y penserais sérieusement, et si je me savais coupable, je n'attendrais pas les trente mois de mandat qu'il vous reste pour démissionner."

Bertrand a aussitôt répliqué qu'il n'avait pas l'intention d'attendre trente mois, et qu'il y songerait dans les prochains jours pour faire ensuite connaître publiquement sa réponse. Puis il a quitté l'audience avec son procureur Me Leo-René Maranda, qui a salué la commission en lançant: "Je vous reverrai... au moment des élections!"

Leur départ n'a cependant pas mis fin à l'étude du dossier des plombiers, car un comptable de la Commission est venu affirmer qu'il avait découvert de nombreuses irrégularités dans les livres de l'As-

sociation sportive du 144, et notamment dans les transactions entourant l'achat du club Cherrier il y a trois ans.

Par exemple, plus de \$70,000 ont été retirés des fonds de l'Association sans la moindre pièce justificative; de plus, on n'a retrouvé aucune trace de \$36,000 d'un montant de \$51,000 qui aurait été prêté au groupe par le patron de la FTQ-construction, Dédé Desjardins.

De même, aucune mention n'est faite nulle part d'un autre prêt de \$27,500 consenti au local 791 des opérateurs de machinerie lourde en mai et juin. Les livres des Opérateurs, eux non plus, ne parlent pas de cette affaire avant la date du 6 octobre, soit deux ou trois jours après que la commission ait demandé à voir les livres du syndicat des plombiers. Peut-il vraiment s'agir là d'une coïncidence?

L'histoire des \$36,000 est d'autant plus curieuse que cette somme devait servir à l'achat du Club Cher-

rier, alors qu'on n'en avait absolument pas besoin. En effet, la transaction de \$53,000 était entièrement couverte par un versement en comptant de \$15,000 et par une hypothèque de \$38,000 (par la suite refinancée au montant de \$50,000). D'après un des procureurs de la commission, il n'y a que deux explications possibles: ou bien les \$36,000 n'ont jamais existé, ou bien le Club a été payé en réalité \$89,000 dont une partie, pour des raisons inconnues, n'apparaît pas sur l'acte de vente.

Hier matin, le juge Cliche avait fait publiquement des excuses au trésorier du local 144, M. Normand Lacasse, pour l'avoir accusé de se parjurer. "J'ai manqué de prudence et de charité à votre égard", a précisé M. Cliche après avoir pris connaissance d'un affidavit d'une employée du local 791 qui confirmait la version de l'affaire donnée il y a trois jours par M. Lacasse.

Les motoneigistes ont travaillé fort

Une femme de Yamaska et son bébé de sept mois ont été évacués par motoneige hier après-midi.

La pauvre femme et l'enfant étaient coincés dans leur maison, privés de toute chaleur à cause d'une panne d'électricité qui durait depuis 3 h 30 hier matin.

Si la Sûreté du Québec de Sorel signale ce cas à la place de plusieurs autres cas similaires, c'est que selon les témoins, la situation de la mère

et de l'enfant était particulièrement pathétique.

Des centaines d'enfants ont été également évacués en motoneiges alors qu'une vingtaine d'autobus scolaires sont restés en panne sur les routes secondaires du comté hier midi.

La Sûreté du Québec mentionne que les membres du club de motoneiges de Tracy ont littéralement sauvé des vies humaines en intervenant sans relâche là où on les appelait.

Cols bleus: les Lavallois doivent nettoyer leurs rues

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Les 350 cols bleus de Laval ont déclenché la grève à minuit et une minute ce matin, pour protester contre le refus des autorités municipales d'accéder à leurs demandes syndicales.

Cet arrêt de travail touche durement la population lavalloise, car les rues n'ont pas été déblayées à la suite de la tempête de neige qui s'est abattue hier.

Le président du syndicat des cols bleus, M. Jean-Paul Lévesque, a déclaré que ce n'était pas la faute des syndiqués si les rues n'avaient pas été déblayées.

Au lieu d'envoyer, dit-il, des équipes déneiger les artères, les autorités ont décidé de faire poser des clôtures à neige."

M. André Nadon, a déclaré que les policiers ne franchiront pas les lignes de piquetage dressées par les cols bleus.

Les policiers lavallois sont eux aussi en conflit avec les autorités municipales relativement à leur convention collective de travail.

Hier, au cours d'une assemblée, les policiers ont décidé de se laisser pousser la barbe et de se présenter ainsi au travail.

DAOUST

SUITE DE LA PAGE A 1

sinos au Québec et la façon de s'y prendre pour "laver" les sommes d'argent obtenues dans le commerce de la drogue, les prêts usuraires, le jeu illégal et la prostitution.

Le Dr Shulman a déclaré que l'avocat montréalais Raymond Daoust, qu'il a inclus dans la liste des participants aux rencontres, était le principal contact avec les politiciens. "C'était lui qui devait être le lien entre la pègre et les politiciens." Un des députés lui a demandé si Me Daoust était le "parrain" de la pègre de Montréal. "Non, a répondu le Dr Shulman, il s'agit plutôt du "consigliere" de la famille."

qu'une reconnaissance de dette sans payer un seul sou.

C'est ainsi, a dit M. Shulman, que le crime organisé s'y prend pour faire revenir aux Etats-Unis l'argent provenant de leurs opérations illégales qui se traduit tout simplement dans leurs déclarations d'impôt par un gain de capital.

"Si la police a pu tout savoir de cette importante réunion, a-t-il conclu, c'est dû à l'espionnage électronique."

Il a alors réclaté de ses collègues une amélioration des méthodes de la police pour recueillir les informations sur les activités du monde interlope.

Selon lui, la législation canadienne actuelle concernant l'écoute téléphonique favorise le crime organisé au détriment de la société.

Lignes de piquetage

Des milliers d'enfants sont également touchés par le geste posé par ces employés municipaux. Des lignes de piquetage devraient être dressées ce matin devant les quatre arènes de la ville.

Le 8 novembre, les cols bleus donnaient un mandat à leur exécutif syndical de déclencher la grève au moment opportun. Mercredi de cette semaine, le syndicat faisait savoir que la grève serait déclenchée à minuit et une minute vendredi matin si l'administration municipale demeurait sur ses positions.

Même s'il y a plusieurs points qui séparent les deux parties, l'écart à franchir pour en arriver à un règlement n'est pas grand.

Un des principaux points du litige est le refus de la ville de mettre dans la convention collective de travail une clause portant sur l'indexation au coût de la vie.

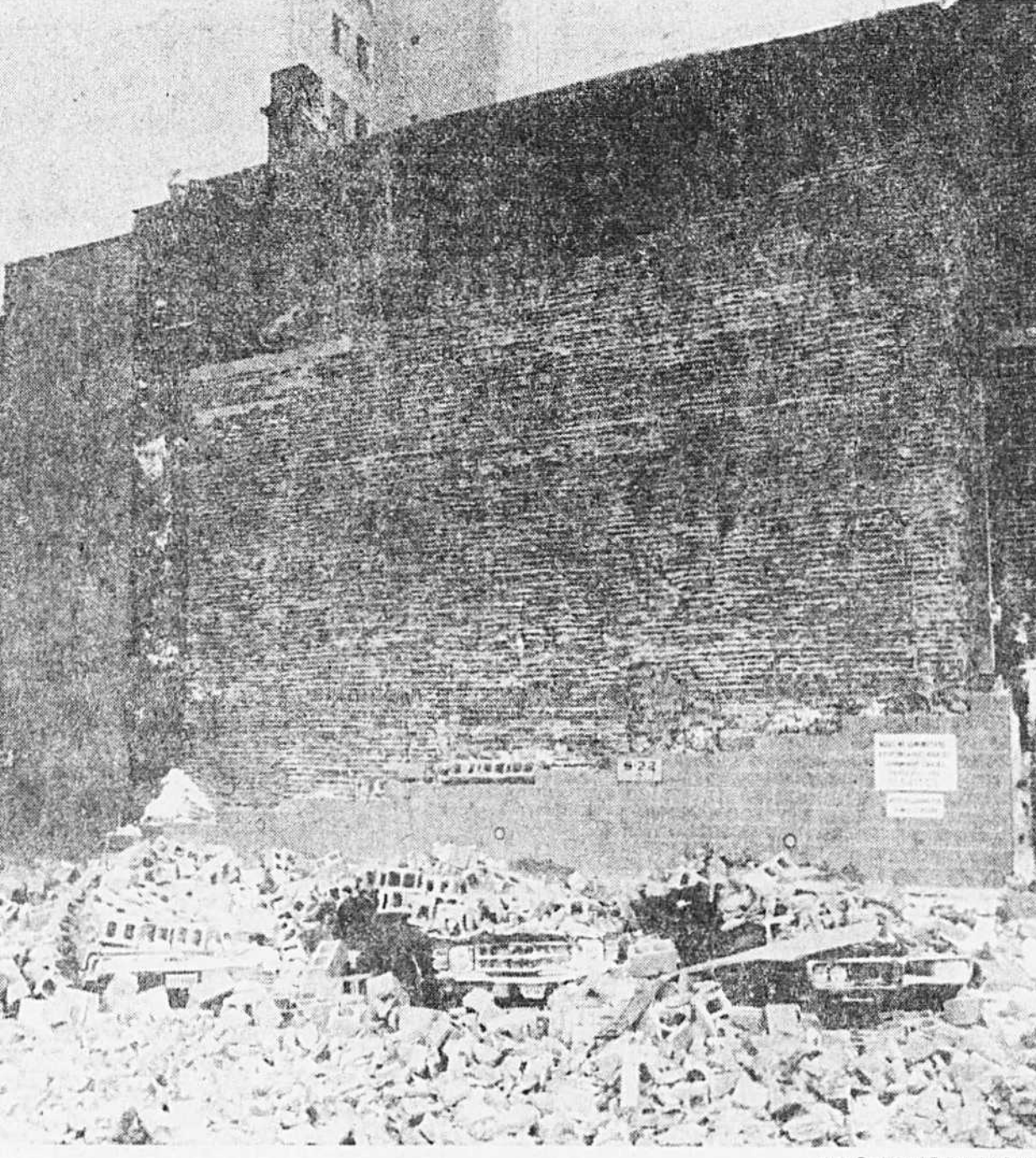


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Pour ceux qui n'auraient pas vu le film "Le Parrain", rappelons que le parrain est le chef d'une famille de la Cosa Nostra et que le "consigliere" est son principal conseiller.

"Cet avocat, a dit le Dr Shulman, est le procureur de la famille Cotroni. Il est connu qu'il a de très bonnes relations.

Il a poursuivi en disant que les policiers avaient découvert que les plus grands criminels internationaux s'étaient réunis à plusieurs reprises au mois de février 1970 à l'hôtel Acapulco Hilton et à la résidence de l'ex-montréalais Leo Bercovitch, une luxueuse hacienda, située près d'Acapulco, pour y discuter de quelle façon et aussi quels politiciens québécois devaient être corrompus pour faciliter les vues de la pègre sur les casinos à venir dans la province.

TEMPETE

SUITE DE LA PAGE A 1

ayant pu se rendre au Parlement. Le principal débat à l'ordre du jour n'a pas eu lieu puisque celui qui avait fait inscrire la question, M. Camil Samson, était lui-même absent.

Pendant ce temps, les toits de plusieurs maisons étaient emportés et un édifice en construction de quatre étages à Lévis s'effondrait sous la violence du vent.

L'armée appelée au secours

Un porte-parole de la base militaire de Valcartier a par ailleurs confirmé que la Protection civile du Québec avait fait appel aux services de l'armée. On a réquisitionné des véhicules spéciaux afin de permettre le dépannage d'automobilistes.

Tant à Québec qu'à Montréal, les policiers se sont servis de moto-neiges pour secourir des automobilistes en détresse.

Les policiers seront barbus

Il y a également le problème des arènes. La ville a décidé cette année de confier leur entretien à l'entreprise privée. Auparavant, cette tâche était effectuée par les cols bleus et ceux-ci veulent absolument ravoier cet ouvrage.

A ce dernier sujet, M. Lévesque a précisé: "Ce n'est pas nous qui avons créé la situation présente". D'après certains dirigeants municipaux, cette grève peut être très longue.

Par ailleurs, le président de la Fraternité des policiers de Laval,

L'effet du vent

"Nous ne sommes pas responsables des accidents..." proclame l'affiche collée à ce qui reste de ce mur qui s'est écroulé sur six voitures dans le terrain de stationnement adjacent à l'immeuble d'habitation Les Dauphins ou 3535 rue Papineau. Le vent a eu raison de ces blocs de ciment qui se sont littéralement envolés pour enterrer les voitures dans le stationnement. Cet immeuble est occupé par la maison funéraire Bonnier Duclos et Bonnier. Au même instant, des arbres dans le parc Lafontaine, à quelques pas de là, étaient déracinés par les coups de vent.

Ce n'était pas le temps de changer de pneus

Expliquant que ces discussions au plus haut niveau avaient amené Meyer Lansky, un des plus grands bandits américains à discuter avec les Cotroni, plusieurs autres bandits montréalais ainsi que des gens de l'Ontario et des Etats-Unis de l'investissement des fonds illégalement obtenus, il a aussi révélé qu'un important trafiquant d'héroïne de Marseille en France participait aux rencontres.

Le Dr Shulman a précisé comment les criminels s'y prenaient pour "nettoyer" leur argent. "Lansky, a-t-il dit, a obtenu pour \$22,000 en 1965 des droits miniers en Virginie de l'Ouest, qu'il aurait vendus plus tard à une compagnie appartenant à Bercovitch.

Anciennement propriétaire du restaurant Ruby Foo's de Montréal, Leo Bercovitch serait, d'après M. Shulman, le propriétaire de la compagnie Rodosa Investment Ltd.

Cette société avait payé à Lansky, d'après le Dr Shulman, \$125,000 pour les droits miniers. L'Américain, lors de cet achat des droits, n'avait signé

On estime que trois personnes au moins sont décédées dans des accidents dus à la tempête.

Un homme de 64 ans a été trouvé mort dans sa voiture au coin des rues Henri-Bourassa et Armand-Bombardier. Il aurait succombé à une crise cardiaque.

Deux autres personnes ont perdu la vie dans des accidents survenus à des endroits où la visibilité était nulle, le premier à Saint-Cyrille, dans le comté de Drummond et l'autre dans le parc des Laurentides, sur la route 175 entre Québec et Chicoutimi.

Dans le premier cas, il s'agit de François Léveillé, 17 ans et dans l'autre, de M. Aurèle Charest, 50 ans, de Notre-Dame-des-Laurentides.

Et pour finir sur une note plus optimiste, Environnement-Canada prévoit un dégagement progressif amenant du soleil et du vent pour aujourd'hui.

Craig" qui nous précipitait — peu s'en fallut — dans l'une des nombreuses excavations de l'un des multiples chantiers de la ville de Montréal.

Hier après-midi donc, le photographe et moi avons eu "l'assignation de la tempête": se rendre dans un garage faire "un reportage d'intérêt humain sur les pauvres gens qui attendaient impatiemment, depuis le matin, que l'on pose leurs pneus d'hiver."

Premier obstacle: il fallait sortir du stationnement de LA PRESSE.

Avance-recule

Durant trente minutes, à coup de "avance-recule", à coup de bras forts de tous un chacun des passants "généreux" qui passaient rue Saint-Jacques, à coup de vent, de poudrière, de glace sous les pneus, de coups de pelle et de tout ce que vous voudrez, enfin! nous avons pu nous engager rue Notre-Dame vers l'est. Et vers un garage. N'importe lequel...

Rue Notre-Dame, à travers la poudrière et les autos qui avaient l'air ivres, des douzaines d'hommes et de femmes, étourdis, ennuyés, gelés, traversaient... quelle chance! On leur avait donné congé deux heures plus tôt que prévu.

Voulant remonter boulevard Dorchester en empruntant la rue Papineau, c'est presque l'embouteillage "parfait": par-ci, par-là, deux ou trois camions "se sont candidement accrochés"; deux ou trois autos se font "des tête-à-queue"; des piétons tentent d'éviter les bourrasques, la tête protégée avec ce que l'on peut, même un journal...

Patineurs

Le boulevard Dorchester ressemblait à un lac gelé où les patineurs auraient pris place dans des voitures à quatre roues non chaussées de pneus d'hiver.

Rue Vitre, à trois heures de l'après-midi, on se croirait dans un vrai chemin de campagne, à des milles et des milles de toute civil-

sation: il n'y a personne.

Mais angle Amherst et Dorchester, au garage de General Tires, la moutarde commence à monter au nez des gens qui attendent depuis neuf heures du matin que l'on pose leurs pneus d'hiver.

Et n'oubliez pas qu'il en a été ainsi pour chacun d'eux, à tous les ans: ils avouent tous "s'être fait prendre" trop tôt.

A l'exception d'un brave monsieur dans la cinquantaine qui, lui, a laissé sa propre voiture chaussée de pneus d'hiver dans son garage, hier matin, préférant prendre le métro, mais qui était là pour... faire changer les pneus de son patron.

Et était-ce à cause de la tempête ou de leur impatience, mais tous étaient d'accord sur un point: les gars allaient trop lentement pour changer leurs pneus.

Mais tous étaient aussi d'accord sur un point: "ça ne nous arrivera plus jamais!"

Une première tempête, c'est aussi ça.

Le Dr Shulman a précisé comment les criminels s'y prenaient pour "nettoyer" leur argent. "Lansky, a-t-il dit, a obtenu pour \$22,000 en 1965 des droits miniers en Virginie de l'Ouest, qu'il aurait vendus plus tard à une compagnie appartenant à Bercovitch.

Anciennement propriétaire du restaurant Ruby Foo's de Montréal, Leo Bercovitch serait, d'après M. Shulman, le propriétaire de la compagnie Rodosa Investment Ltd.

Cette société avait payé à Lansky, d'après le Dr Shulman, \$125,000 pour les droits miniers. L'Américain, lors de cet achat des droits, n'avait signé

Déficit à l'Université de Sherbrooke: La faculté de médecine est "trop bonne"

par Jeanne DESROCHERS

Une étude commandée par la Fédération des professeurs d'université du Québec conclut que le déficit accumulé par l'Université de Sherbrooke est attribuable "aux coûts exorbitants imposés par la très originale et exclusive formule pédagogique adoptée par la faculté de médecine" de cette université.

En plus d'accumuler un déficit de 8 millions de dollars en 5 ans, l'Université aurait accordé à la médecine une plus grande part de son budget que les autres universités francophones du Québec, soit 33 p. cent de son budget global, alors que les autres universités y consacrent 20 p. cent.

Les auteurs du rapport croient cependant que la faculté de médecine de Sherbrooke doit continuer selon cette formule qui coûte trois fois plus cher par tête d'étudiant que les formules plus orthodoxes, mais qui forme des étudiants qui ne coulent pas leurs examens. Des étu-

dians qui, semble-t-il, seraient aussi mieux préparés à faire la réforme des services de santé tant prônée par Québec.

Voilà un rapport qui apporte des munitions à la rivalité qui se joue depuis des années entre les deux campus de Sherbrooke, le campus-est, celui de la médecine, et le campus-ouest, celui des autres facultés.

Le rapport préparé par M. Roma Dauphin et plusieurs collaborateurs du département de l'Université de Sherbrooke, dévoile, en jonglant avec les chiffres de rapports précédents, que le campus-ouest en est même arrivé, pour l'année académique actuelle, à "subventionner" le campus-est pour la somme d'un million et demi de dollars.

Ce million et demi, il faudrait le trouver ailleurs, disent les auteurs du rapport. Et il n'y a pas d'autre "ailleurs" que le ministre de l'Éducation.

Le rapport a été présenté à ce dernier, au début de la

semaine, par le syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke. Il a été présenté aussi aux administrateurs de l'Université.

Le ministre Cloutier a encouragé le syndicat à rendre le rapport public, alors que de son côté les administrateurs de l'Université ne présentent pas beaucoup ses conclusions.

Personne n'a encore rien tranché. Le ministère consentira-t-il à ajouter au budget de 83 millions, accordé à Sherbrooke selon des critères déterminés en 1969 dans le but de distribuer équitablement les fonds publics entre les différentes universités, et mettre fin à l'arbitraire qui régnait jusque-là?

La faculté de médecine de Sherbrooke fonctionne selon un idéal qui est cher au ministère des Affaires sociales. Mais jusqu'ici, ni l'un ni l'autre des ministères n'a semblé prêt à payer le prix de l'innovation. Était-il équitable, dans ces circonstances, d'introduire à Sherbrooke cette formule meilleure et plus coûteuse, demandent les auteurs du rapport?

Les autres facultés seront-elles prêtes à continuer, avec plein consentement de la volonté, ces subventions qu'elles faisaient sans trop le savoir (même si elles s'en doutaient bien un peu...)?

Ces autres facultés, comment ont-elles réussi jusqu'ici à fonctionner avec des budgets inférieurs à ceux de leurs semblables des autres universités?

Avec de l'ingéniosité et de l'enthousiasme, dit le rapport, et avec l'aide de la formule coopérative, qui dans

plusieurs départements permettent aux étudiants de Sherbrooke d'alternier les études et les stages pratiques.

Le rapport contient une note d'espoir, quand il parle d'une formule budgétaire que le ministère pourrait appli-

quer dès le prochain exercice, et qui permettrait d'ajouter, à son objectif de rendre justice à chaque univer-

sité, celui de tenir compte de la vocation et de la taille de chaque institution.



Vermouth Stock une tradition italienne

Stock — c'est le vermouth doux rouge ou blanc sec importé d'Italie.

Essayez-le comme vous l'aimez... il est magnifico.

Martini Stock

1 once de London Dry Gin
Schenley
1/2 once de Vermouth sec Stock
1 souppçon d'orange bitters
(Pourquoi pas dans un martini?)
Remuer avec des glaçons et filtrer dans un verre à Martini givré.

Manhattan Stock

1 once de "Tradition" Rye Whisky Schenley
1/2 once de Vermouth italien Stock
1 souppçon de bitters (Angostura)
Verser sur des glaçons et garnir d'une cerise.

"Moitié-moitié" Stock

1 once de Vermouth sec Stock
1 once de Vermouth italien Stock
Verser sur des glaçons, ajouter un souppçon d'orange bitters et remuer.

Stock "sur glace"

1 once de Vermouth italien Stock
Verser sur des glaçons et ajouter un zeste de citron.

STOCK — IMPORTÉ D'ITALIE

Distribution au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée
S.A.Q. 558E (Sec) \$2.45 / S.A.Q. 558D (Rouge) \$2.45

Un cargo coule dans la Voie maritime

Un cargo transportant du minerai de fer s'est échoué puis a coulé, hier matin, au large de Wellesley Island, N.Y., dans la Voie maritime du St-Laurent. Les 29 membres d'équipage ont tous pu être rescapés.

Toutefois, la voie maritime est présentement obstruée à cet endroit et le trafic demeure interrompu tant que les experts n'auront pas déterminé dans quelle mesure sa position empêche les navires de circuler.

Le cargo, long de 640 pieds, appartient à la compagnie Algoma Central Railway. Il est présentement complètement submergé sous 150 à 200 pieds d'eau.

De l'huile servant à alimenter les turbines du cargo a commencé à se répandre quelque peu dans les environs de l'épave mais on ne croit pas qu'il s'agisse-là d'un problème majeur, sa quantité n'étant pas élevée.



LA PRESSE VOUS OFFRE LE MEILLEUR CHOIX DE CARRIÈRES ET PROFESSIONS TOUTS LES JOURS DE LA SEMAINE.

la presse

SOCIÉTÉ SUISSE

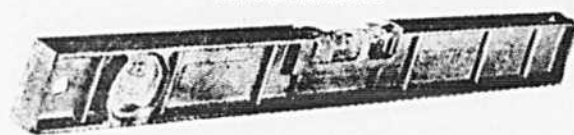
Fondée en 1942

Fabrique de niveaux d'eau en teck alliage d'aluminium et tubes rectangulaires d'aluminium

CHERCHE AGENT EXCLUSIF

Agissant pour son compte et ayant de bonnes relations avec la branche quincaillière et l'industrie du bâtiment

Prière de s'adresser à



MAPQ S.A. Falkenstrasse 14 — CH-8008 Zurich

KAL KAN®

FAVORI DE LA SEMAINE™ #54



Besoin d'une petite amie?

Oh, le beau brin de fille que voilà! Toni est une jeune Beagle de 13 semaines; elle pèse 13 livres, mesure 14 pouces de hauteur et a reçu toutes les inoculations requises. Son magnifique pelage blanc, brun et noir est doux comme de la soie. Et quelle compagne de jeu elle fait!

Venez donc voir Toni à la Société protectrice des animaux, au 5215 ouest, boulevard Jean-Talon, le samedi, 23 novembre, à 13h. (Toni sera tirée au sort, moyennant le tarif nominal habituel. Et nous avons beaucoup d'autres chiens, petits et gros, qui, comme elle, attendent l'adoption.)

Nous publions cette annonce au lieu de la publicité de la nourriture pour chiens et chats Kal Kan® parce que nous aimons les chiens et que les chiens nous aiment.

*Marque déposée au Canada.

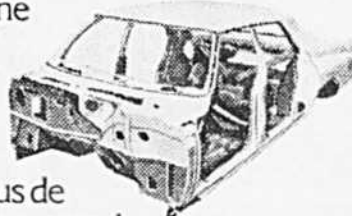
Dans tout le chambardement, DODGE RESTE SÛR!

La Dodge Dart 75

La compacte Dodge Dart 1975 plaît aux gens qui comme toi veulent une voiture durable, à laquelle ils s'attachent longtemps et qui est un placement profitable. C'est pourquoi une Dodge Dart 75, tu y tiens.

D'abord, une structure monocoque à plus de 4,000 soudures pour rendre la carrosserie résistante et silencieuse. Puis, un traitement anti-rouille en sept phases.

La Dodge Dart 75 est équipée d'un des moteurs les plus sûrs, le fameux moteur six cylindres incliné de 225 po.cu. C'est le même type de moteur qui permet aux taxis Dodge de rouler pendant des centaines de mille milles. Comme tous les moteurs Dodge, le moteur six cylindres utilise l'essence avec ou sans plomb. Tu n'as donc pas à rechercher une essence spéciale.

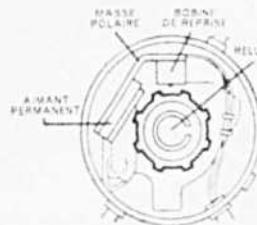


Tu peux commander en option la boîte de vitesses automatique Torqueflite. Dans des conditions ordinaires de conduite et avec un entretien normal, elle devrait te durer aussi longtemps que l'auto.

Tu as le choix des modèles à deux ou à quatre portes, de luxueux sedans et hardtops, de coupés sport. Sans oublier la "convertible", avec banquette arrière repliable et toit ouvrant en option. Après tout, nous devons te donner ce que tu désires dans ta nouvelle Dart, si nous voulons que tu y tiennes.

Nous avons aussi fait de la Dart une voiture suffisamment spacieuse pour toute la famille.

Quant au coffre, il est vraiment étonnant. Tout cela fait de la Dodge Dart une merveilleuse compacte, et on y tient! Le concessionnaire Dodge te fournira plus de renseignements sur la Dart, comme son intérieur luxueux, son économiseur en option et une foule d'autres accessoires pour personnaliser ta nouvelle Dart.



La Dart est munie de l'allumage électronique. Comme il n'y a pas de contacts de rupteur ni de condensateur, ce sont des pièces de moins à remplacer. D'ailleurs, ce système assure une plus grande puissance de démarrage par toutes les températures.

Nous avons donc construit la Dodge Dart pour que tu y tiennes.

Nos modèles 75: toute essence, avec ou sans plomb.



MONACO • CHARGER SPECIAL EDITION • CORONET • DART • COLT • CAMIONS DODGE



Voici

"LE POINT FINAL"

Nouvelle garantie de 12 mois, millage illimité
Nous prenons mieux soin des acheteurs de nos voitures.

Durant les 12 premiers mois d'usage, tout concessionnaire de Chrysler Canada Ltée réparera, sans frais de pièce et de main-d'œuvre, toute pièce de nos voitures 1975 (sauf les pneus qui sont garantis séparément par leur fabricant) qui s'avèrera défectueuse à l'usage normal, peu importe le millage.

Les politiques et programmes spéciaux comprennent le remplacement d'articles choisis comme les garnitures des freins, les amor-

tisseurs, les tuyaux d'échappement et les silencieux, s'ils s'usent normalement pendant les douze premiers mois. Le concessionnaire participant te prêtera une voiture.

La période de garantie pour les voitures de police et les taxis est de douze mois ou de douze mille milles selon la première éventualité.

Pour obtenir plus de détails, passe voir le concessionnaire local de Chrysler Canada Limitée.

en bref

L'archevêque
MAKARIOS

téléphoto PA

Makarios va
rentrer à
Chypre

LONDRES (AFP, UPI) — M. Clérides, président par intérim de la République chypriote, a conféré hier pendant toute la journée avec le président en titre, Mgr Makarios, qui avait dû quitter l'île en juillet dernier, à la suite d'un coup d'Etat.

Dans la soirée, M. Clérides a annoncé que Mgr Makarios rentrerait à Chypre dans la première semaine de décembre pour reprendre ses fonctions. Entre-temps, il ira à Athènes pour prendre part à une conférence réunissant des représentants des gouvernements de Chypre et de Grèce. Cette conférence, a dit M. Clérides, se tiendra probablement du 28 au 30 novembre.

M. Clérides et Mgr Makarios se revoyaient pour la première fois depuis les événements dramatiques de l'été dernier. Leurs conversations hier ont duré huit heures. Elles se poursuivront ce matin puis les deux hommes seront reçus ensemble par M. James Callaghan, chef du Foreign Office.

M. Clérides a déclaré au cours d'une conférence de presse que ni lui ni l'Ethnarque n'étaient disposés à accepter un partage de Chypre.

"La création de ghettos est inacceptable, a-t-il dit. Le temps où l'on parquait les Indiens peaux-rouges dans des réserves et les Juifs dans des ghettos appartient à une autre époque, pas au vingtième siècle."

En revanche, un système fédéral, sur le modèle suisse, pourrait être envisagé, à condition d'avoir un pouvoir central fort, a déclaré M. Clérides.

L'Afrique, zone
dénucléarisée

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — La commission politique de l'Assemblée générale a adopté hier par 108 contre zéro et trois abstentions, (France, Royaume-Uni et Etats-Unis), une résolution qui proclame l'Afrique zone dénucléarisée.

Aux termes de la résolution adoptée, l'Assemblée générale des Nations Unies:

— réitère son appel à tous les Etats pour qu'ils considèrent le continent africain zone dénucléarisée et le respectent en tant que tel;

— réitère son appel à tous les Etats de se conformer à la déclaration de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine sur la dénucléarisation de l'Afrique;

— réitère son appel à tous les Etats de s'abstenir d'expérimenter, de fabriquer, d'installer, de transporter, d'entreposer, d'utiliser et de menacer d'utiliser les armes nucléaires sur le continent africain.

Washington
condamne un
vote de l'UNESCO

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a condamné hier le vote intervenu à l'UNESCO suspendant les contributions financières de cet organisme à Israël.

Cette décision risque de conduire l'UNESCO, organisme technique de l'O.N.U., sur le dangereux chemin de la politisation, a souligné le porte-parole du Département d'Etat, M. Paul Hare. Des résolutions comme celle qui a été adoptée contre Israël ne conduisent pas à la coopération, mais à la confrontation, a ajouté le porte-parole.

(A Tel-Aviv, M. Yitzhak Rafael, ministre du Culte, a déclaré par ailleurs: "Je considère que la décision de l'UNESCO de cesser tout rapport avec Israël comme une tentative de semer la confusion parmi l'opinion mondiale et de lui dissimuler la réalité de l'activité constructive qui est en cours à Jérusalem").

L'IRA frappe à Birmingham:
dix-neuf morts, 120 blessés

BIRMINGHAM (AFP) — La série de sept explosions qui, selon la police de Birmingham, ont fait dix-neuf morts et plus de cent vingt blessés, hier, marque une intensification dramatique de la campagne de l'IRA en Grande-Bretagne, estiment les observateurs, car il ne semble pas faire de doute que ces attentats sont dus à la responsabilité de l'organisation extrémiste irlandaise.

Depuis son premier attentat au massacre des officiers du camp militaire d'Aldershot en 1972, l'IRA provisoire a considérablement diversifié et amplifié ses objectifs et frappe maintenant sur l'ensemble du territoire britannique. Les attentats de Birmingham constituent à la fois l'attaque la plus spectaculaire et la plus meurtrière jamais enregistrée en Grande-Bretagne.

En l'espace de quelques minutes, le centre commercial de la capitale in-

dustrielle des Midlands, ébranlé par des explosions en chaîne, a été bouleversé par une panique et un chaos indescriptibles.

La population a vécu les heures tragiques comme seuls en ont vécu jusqu'à présent les habitants de Belfast ou de Londonderry.

Un journal local, le Birmingham Post, a reçu hier soir un coup de téléphone d'un homme ayant un fort ac-

cent irlandais et utilisant le code traditionnel de l'IRA qui a averti que des bombes allaient exploser dans le centre de la ville. Mais, cet avertissement est venu trop tard pour permettre à la police d'évacuer la population.

Birmingham, qui compte une forte colonie d'Irlandais, est depuis janvier dernier l'un des principaux centres d'activité de l'IRA provisoire. Mais, hier était un jour à tous égards spé-

cial pour l'armée républicaine irlandaise, puisque la dépouille d'un de ses martyrs, James McDaid, mort la semaine dernière en posant une bombe dans un central téléphonique de Coventry, devait être rapatriée en Irlande, de l'aéroport de Birmingham.

L'IRA, par l'intermédiaire de son organisation politique en Grande-Bretagne, le Sinn Féin, avait projeté de rendre les honneurs militaires à son héros en organisant une marche funèbre avec ses militants revêtus de l'uniforme républicain. Mais, le ministre de l'Intérieur, M. Roy Jenkins, et les autorités locales, avaient interdit toute manifestation et le port de cet uniforme. Il ne serait pas surprenant que l'IRA ait voulu marquer à sa manière terrible, son mépris des consignes des autorités britanniques. Il est en tout cas remarquable qu'elle soit parvenue à semer la terreur à Birmingham alors que toutes les forces de sécurité étaient sur les dents en raison du transfert vers l'Irlande des restes de McDaid.

Les trois principales explosions se sont produites dans des pubs situés à proximité de la gare de New Street, dans le centre de la ville. Les bombes ont sauté à la Tavern in the Town, au Mulberry Bush, d'où ont été retirés quatorze cadavres, à un moment de grande affluence. Le patron de la taverne a déclaré que deux cents personnes environ consommaient dans son bar au moment de l'explosion.

La police a aussitôt bouclé complètement le centre commercial de la ville et fait évacuer l'aéroport où le corps de James McDaid attendait l'avion qui devait le transporter à Dublin. Une alerte générale a été déclenchée par Scotland Yard dans tout le pays. A Londres, une centaine de policiers ont fouillé les trains arrivant des Midlands à la gare d'Euston. Des contrôles de police ont été établis sur toutes les routes, les ports et les aéroports particulièrement surveillés en ce qui concerne les départs vers l'Irlande.

Le premier ministre M. Harold Wilson, a convoqué de toute urgence le ministre de l'Intérieur, M. Roy Jenkins, à Downing Street, pour examiner la situation. La nouvelle des attentats a été accueillie par des cris d'horreur et d'indignation au parlement de Westminster, qui siègeait encore. Mais les députés ont décidé de lever la séance sans débattre de la question.



Des corps jonchant les débris, des dégâts matériels élevés, tel est le résultat de la plus spectaculaire et de la plus meurtrière attaque jamais réalisée en Grande-Bretagne par l'IRA. On dénombre au moins 119 morts et blessés.

Le Vatican appuie la
décision de l'UNESCO
sur Jérusalem

CITE DU VATICAN (AFP) — En condamnant Israël pour les travaux entrepris à Jérusalem l'UNESCO s'est ralliée à des positions proches du Saint-Siège, remarque-t-on de source vaticane informée.

Dès le 22 mars 1971, rappelle-t-on, l'Osservatore Romano avait protesté énergiquement contre la construction d'immeubles modernes et l'expropriation massive d'Arabes, musulmans et chrétiens. Le quotidien du Vatican donnait des chiffres: 600 hectares expropriés en 1968 dans la région du Mont Acpus pour construire des logements juifs, 1.200 hectares en 1970 dans la zone arabe de Jérusalem, 6.000 Arabes menacés d'expropriation, etc. On ne peut pas ne pas éprouver les plus vives appréhensions devant des changements aussi graves, commentait l'Osservatore Romano, en ajoutant que les minorités ethniques se sentaient menacées dans leur existence et leur développement par une politique qui semblait viser à leur

lente asphyxie. On se demande concluaient-ils si Jérusalem pourra rester le centre des trois religions monothéistes: Islam, Judaïsme et Christianisme.

L'article avait souligné des réactions violentes en Israël, où on annonça que le gouvernement israélien allait demander des explications au Saint-Siège.

Cela ne fut jamais confirmé, mais les autorités israéliennes poursuivirent activement leurs projets immobiliers.

Paul VI lui-même a dénoncé à maintes reprises les atteintes portées à la Cité Sainte et les pressions exercées sur la minorité arabe pour la pousser à émigrer.

Selon la source citée, le Saint-Siège aurait reçu ces derniers jours un rapport verbal d'un ancien ambassadeur occidental, catholique fervent, qui aurait signalé à son retour d'un voyage en Israël, la transformation, hideuse et déjà irréparable, du site de Jérusalem sous l'assaut du béton.

Le président Ford est
bien accueilli à Séoul

SEOUL (AFP, UPI, PA) — Venant du Japon, le président Gerald Ford est arrivé, ce matin, à Séoul (Corée du Sud) pour une visite de 23 heures au cours de laquelle il s'entre-tiendra avec le président Park Chung Hee, avant de se rendre, demain matin, à Vladivostok où il doit rencontrer M. Leonid Brejnev.

Contrairement au Japon, où les partis socialiste et communiste ainsi que leurs organisations satellites s'étaient opposées au voyage du chef de l'Exécutif américain, le président Gerald Ford a reçu un accueil chaleureux de la part de la population. En signe de bienvenue, plus de 50.000 ballons gonflés à l'hydrogène ont été lâchés lors du passage du convoi présidentiel.

Les milieux de l'opposition, qui ne nourrissent généralement aucune hostilité envers les Etats-Unis, voient même dans cette visite un élément susceptible d'influencer le gouvernement du président Park Chung Hee dans le sens du libéralisme démocratique. De son côté, le président Park considère que l'accueil triomphal réservé au président américain rehausse son propre prestige.

Selon des informations de bonne

source, le président du principal parti d'opposition, le Nouveau Parti Démocratique, qui a 55 députés au Parlement, soit près du tiers des sièges, M. Kim Young Sam, a récemment demandé à l'ambassade des Etats-Unis à Séoul de lui ménager une rencontre avec M. Ford. On ignore la suite qui a été donnée à cette requête.

Le président Ford risque de se trouver dans une position inconfortable, placé entre un gouvernement allié et ami, et une opposition qui tourne les yeux vers l'Amérique pour l'assister dans un combat destiné, assure-t-elle, à restaurer la démocratie de type occidental. M. Ford devra veiller à n'offenser personne: ni le gouvernement, ni l'opposition.

Le risque existe néanmoins et c'est pour le réduire, estime-t-on à Séoul, que le président américain a limité son séjour à moins de 24 heures.

Il consacra même deux heures de ce laps de temps à l'armée américaine qui, 23 ans après la guerre de Corée, continue de monter la garde le long de la zone démilitarisée. Il doit déjeuner comme invité de la seconde division d'infanterie américaine avant d'avoir des conversations au sommet avec le président Park.

C'est pas mêlant,
il n'y a qu'un seul
brandy blanc!

Vous buvez votre brandy blanc Mont Blanc "comme ça", "avec rien"...? Parfait! Il est si pur et vieilli avec tant de soin qu'il est bien à votre goût! Vous buvez votre brandy blanc Mont Blanc avec un jus, une autre boisson alcoolique, une eau gazeuse...? Parfait! Il est le seul brandy qui se mélange, le seul qui se marie si bien aux saveurs que vous aimez. C'est pas mêlant, le brandy blanc Mont Blanc... "avec rien" ou "avec quelque chose"! Parfait!

Et tout le monde
le mélange!

Connaissez-vous le Blancola?
C'est nouveau, délicieux et
rafraichissant. Découvrez un
autre excellent mélange, le
Mont Blanc Stinger.

Blancola
1 1/4 oz de brandy blanc
Mont Blanc
1 tranche de limette
glaçons
3 à 5 oz de 7up (au goût)

Mont Blanc Stinger
1 1/4 oz de brandy blanc
Mont Blanc
3/4 oz de crème de menthe
blanche Leroux
glaçons, zeste de citron.

Un produit Thomas Adams Distillers Ltd. ... Notre premier souci, c'est la qualité.

10 jeunes évadés de Berthelet sont encore au large

par Jacques BENOIT
et Réjean TREMBLAY

Dix jeunes du Centre Berthelet étaient encore au large en fin de soirée hier tandis que la police de la Communauté urbaine de Montréal signalait que l'on avait retrouvé huit autres de ces jeunes qui avaient profité de la situation à l'institution pour prendre la clé des champs.

Par ailleurs, selon l'inspecteur-chef Yvan Aubin, de la Sûreté du Québec, qui dit tenir ces informations de la direction du Centre Berthelet, les pensionnaires de l'institution (250 garçons de 12 à 18 ans) y auraient causé, dans la soirée de mercredi, des dommages évalués à \$200.000.

C'est d'ailleurs la Sûreté du Québec qui assure l'ordre et la surveillance au Centre depuis environ cinq heures hier matin, et qui entend y demeurer "aussi longtemps que cela sera nécessaire".

Hier matin, selon cette fois un porte-parole syndical, seulement le personnel de la cuisine et deux infirmières — environ 15 personnes en tout — sont entrés au travail, alors que le personnel de service s'est levé normalement, dans la journée, à quelque 150 personnes.

"Nous ne sommes pas en grève, c'est une sorte de lock-out déguisé", a déclaré le même porte-parole, selon qui la direction du Centre aurait fait savoir à ses employés syndiqués que leur présence n'était pas requise, la police assurant le maintien de l'ordre.

Des négociations ont eu lieu hier matin entre la direction de cette institution vouée à la réadaptation de jeunes délinquants et l'exécutif du syndicat représentant les employés (le Syndicat national des employés du Centre Berthelet, de la CSN), selon le même porte-parole, sans qu'on sache toutefois quels en ont été les résultats.

D'après les sources syndicales, le conflit entre la direction et son personnel syndiqué — plus de 250 membres — a son origine dans un avis de la direction, donné mardi, dans lequel celle-ci faisait part de son intention de confier à des contractants les travaux de buanderie, d'escorte des jeunes dans leurs déplacements à l'extérieur et de surveillance des bâtiments la nuit — ce qui risquerait de priver de leur emploi 29 membres du personnel syndiqué.

Relations détériorées

Mercredi soir, pour parer à la situation, les employés syndiqués tenaient une réunion, cependant que les jeunes pensionnaires causaient divers dommages à l'équipement ainsi, semble-t-il, qu'au bâtiment même.

A un moment, selon l'inspecteur-chef Aubin, on crut qu'environ 75 d'entre eux avaient déguerpi de l'établissement, alors qu'ils se trouvaient simplement dans une autre aile des bâtiments.

Quelques-uns, cependant, ont réellement déguerpi, mais M. Aubin disait hier en ignorer le nombre.

Estimant que les relations de travail s'y sont grandement détériorées (89 cas de griefs, par exemple, seraient en souffrance), la direction du syndicat a demandé hier, pour sa part, la nomination par le ministre des Affaires sociales d'un directeur général "compétent", le poste étant, selon les syndiqués, vacant depuis déjà six mois.

Le directeur général actuel est M. Jean-Guy Marchand, qui, selon les syndiqués, ne s'occupe du Centre qu'à temps partiel.

Il n'a pas été possible, par ailleurs, de joindre hier par téléphone l'un ou l'autre des membres de la direction du Centre, la téléphoniste se contentant de répéter qu'on allait rappeler.

Débrayage des collégiens contre le régime de prêts

TROIS-RIVIERES (PC) — Les chefs de file d'une vingtaine d'associations et de syndicats de collégiens du Québec ont décidé au cours d'une assemblée extraordinaire à Trois-Rivières, de déclencher pour lundi un débrayage général pour protester contre l'actuel régime de prêts et bourses du ministère de l'Éducation.

Cette proposition, pilotée par un regroupement des Cégeps et collèges privés de la région de Québec, fait suite au mouvement de protestation déclenché par les élèves du Cégep de Rimouski.

Ces derniers n'ont pas donné l'absolution au ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, qui signifiait

mardi, à l'Assemblée nationale, la responsabilité de son ministère dans les retards des octrois promis aux étudiants.

M. Cloutier, tout en reconnaissant l'incompétence de certains fonctionnaires, avait imputé le fouillis actuel à une vaste réforme entreprise dernièrement de même qu'à une mauvaise utilisation des programmes d'ordinateurs.

Le ministre Cloutier proposait une réunion d'urgence des représentants de l'aide étudiante dans les universités, Cégeps et collèges privés, la création d'un fond de dépannage pour l'obtention d'avances sans intérêt, de même que des correctifs techniques aux critères d'attribution des prêts et bourses.

Le Conseil d'administration du collège de Rimouski a emboîté le pas aux élèves, exigeant du ministère de l'Éducation une révision du système de prêts et bourses, devant assurer un montant égal à celui qui a été demandé par l'étudiant et déjà évalué par le service d'aide financière du collège.

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
**MARION
ROBIC & ROBIC**
2100 Drummond, Montréal 107
Téléphone 288-2152

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 8h p.m.
le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

À SURVEILLER

dans La Presse de demain.

LE SAMEDI 23 NOVEMBRE

Bulletin spécial d'information

concernant

la profession de

PHARMACIEN

au Québec

MIRACLE MART

C'est le moment de procurer à la famille des bottes chaudes!

Bottes de motoneige garçons et hommes

Garçons, Ord. 9.97
Notre prix de vente

7.99 la paire

Notez toutes les caractéristiques représentées, plus, cambrure à tige d'acier. Marine. Pointures: 1 à 6 (pas de ½).
Hommes, 7 à 11 (pas de ½)
Ord. 11.97... 9.99 la paire

Courroie arrière en cuir

Fermeture à cordon coulissant et languette à soufflet

Glissière solide

Chaude doublure de feutre

Empeignes 100% nylon caoutchouté

Bottes d'enfants

Ord. 6.97
Notre prix de vente

5.99 la paire

Mêmes caractéristiques que les bottes d'adultes représentées à droite. Idéal pour les plus jeunes! Bleu, rouge. Pointures: 8 à 13 (pas de ½).

Bordure PVC grenue et semelle caoutchouc moule

Courroie PVC et boucle réglable

Bout moëassin

Bottes chaudes pour les jours froids

A. Couvre-chaussures en caoutchouc imperméable, hauteur 6", chaude doublure de fillet. Noir. 7 à 12 (pas de ½).
B. Couvre-chaussures en caoutchouc, hauteur 10", languette à soufflet caoutchouté. Noir. 7 à 11 (pas de ½).
C. Bottes en vinyle anti-corrosion, chaude doublure de peluche. Brun. 7 à 12 (pas de ½).

A. Prix Miracle **4.47** la paire

B. Prix Miracle **6.47** la paire

C. Prix d'achat spécial **6.99** la paire

Les caoutchoucs habillés pour hommes

A. Caoutchouc moulé à bout extensible s'ajustant à la plupart des souliers. Semelles ondulées. Noir. P.M.G.
B. Caoutchouc enveloppant, dessus de nylon et doublure de nylon. Semelles ondulées. Noir. 6 à 11 (aussi ½).
C. Caoutchouc à semelles Griptite, bout et talon agrippant. S'adapte à la plupart des souliers. Noir. 6 à 11 (aussi ½).

A. Prix Miracle **1.67** la paire

B. Prix Miracle **3.47** la paire

C. Prix Miracle **2.97** la paire

Fameuses bottes en vinyle anti-corrosion

A. Bottes de vinyle, 16" de hauteur, chaude doublure de peluche, glissière latérale. Noir, brun, 5 à 9 (pas de ½).
Ord. 13.97
B. Bottes de vinyle, 16" de hauteur, bout moëassin. Fermeture à glissière latérale, doublure de peluche. Brun. 5 à 9 (pas de ½).
Ord. 14.97
C. Bottes de vinyle, 12" de hauteur. Pour porter avec le pantalon. Glissière, doublure de peluche. Brun. 5 à 9 (pas de ½).

A. Ord. 12.97
Notre prix de vente

12.99 la paire

B. Ord. 12.97
Notre prix de vente

10.99 la paire

Bottes caoutchouc et vinyle pour jeunes

A. Caoutchouc imperméable. Bordure de peluche, doublure de coton. Enfants, 6 à 10, brun ou blanc. Fillettes, 11 à 3, brun.
Garçons 4 à 5... 6.97 la paire
B. Bottes en vinyle pour fillettes. Chaude doublure de peluche, glissière latérale. Noir ou brun. 11 à 4 (pas de ½).
C. Bottes en vinyle pour les jeunes. Doublure de peluche. Brun. 6 à 13 (pas de ½). Garçons, 1 à 6 (pas de ½) Ord. 7.97... 6.99

A. Prix Miracle **4.57** la paire

B. Fillettes Ord. 7.97
Notre prix de vente

6.99 la paire

C. Jeunes Ord. 8.97
Notre prix de vente

5.99 la paire

Miracle Mart, le magasin attitré de la famille

Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par métro (terminus Atwater)

• Place Longueuil
• Pont Vial (Centre commercial)
• Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
• Jean Talon et Pie IX

• Plaza Greenfield Park
• Place LaSalle
• Châteauguay, 180 bd d'Anjou
• Les Galeries Lachine

• Mail Cavendish, Côte St-Luc
• Plaza Côte-des-Neiges
• Place Versailles
• Chomedey (Centre commercial St-Martin)

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte



Miracle Mart, le magasin attitré de la famille

Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par métro (terminus Atwater)

• Place Longueuil
• Pont Vial (Centre commercial)
• Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
• Jean Talon et Pie IX

• Plaza Greenfield Park
• Place LaSalle
• Châteauguay, 180 bd d'Anjou
• Les Galeries Lachine

• Mail Cavendish, Côte St-Luc
• Plaza Côte-des-Neiges
• Place Versailles
• Chomedey (Centre commercial St-Martin)

• "Mise de côté" pratique
• Stationnement facile
• Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Les jouets: ceux qu'on choisit et ceux qu'on laisse de côté



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

Dans l'apprentissage du langage, le téléphone-jouet peut jouer un rôle important. Voilà un exemple parfait d'un jouet divertissant et éducatif. Plusieurs manufacturiers mettent sur le marché des modèles qui se ressemblent quoique la qualité de fabrication diffère et n'est pas toujours en rapport avec le prix. Vaut mieux prendre le temps de choisir avant d'acheter.

LA PRESSE, dans une série d'articles signés Hélène Sabourin, s'interroge sur l'industrie du jouet, la publicité tapageuse qui l'entoure et les implications qu'elles peuvent avoir sur l'éducation des enfants. On a consulté, à cette occasion, des fabricants, des distributeurs, des parents, des responsables du Conseil d'expérimentation des jouets et une psychologue spécialisée dans le comportement des enfants.

par Hélène SABOURIN

Après avoir distribué des cigares à ses amis, un père s'en est allé tout droit dans une boutique de jouets.

Pour sa première fille, il a acheté une magnifique marionnette à fil.

Deux ans après, la fillette ne sait pas encore la manipuler.

L'histoire est authentique et se répète couramment: les parents ne savent pas toujours choisir les jouets qui correspondent à l'âge et au développement de l'enfant.

L'enfant en bas âge serait l'un des plus comblés mais également l'un des plus mal servi en matière de jouets. Mme Thérèse Léveillé-Bourget, pédagogue, directrice d'un important centre jour (garderie) en milieu hospitalier, affirme pourtant que rien n'est plus aisé et moins coûteux que d'acheter des jouets pour un enfant au berceau.

"On trouve ces jouets partout, y compris à la pharmacie et au magasin du coin."

Pour être heureux, selon Mme Bourget, un bébé doit voir la vie en couleur, en musique, en mouvement.

"Les hochets, les joujoux de dentition, les balles, les jouets à presser en caoutchouc (formes diverses), les mobiles colorés, musicaux, que l'on suspend au-dessus de la couchette ou que l'on fixe aux côtés du lit, aident le bébé à développer ses sens."

Mais, pour peu compliqués qu'ils soient, ces jouets ne sont pas sans danger. "On doit toujours vérifier si le jouet n'a pas de défauts de fabrication (pièces mal ajustées, rugosité,

etc.). On doit aussi éviter d'acheter des jouets fragiles qui peuvent éclater dans les mains de l'enfant ou des articles si petits qu'ils s'avèrent facilement."

Pour l'enfant qui commence à se déplacer, un gros ballon "qui coûte trois fois rien" est idéal. "En essayant de s'y tenir, de le rouler, le bébé gagne le sens de l'équilibre et apprend plus rapidement à marcher."

A cet âge, tous les jouets à tirer sont également recommandés. Et les grosses pièces qui s'emboîtent et se raccordent. La pédagogue note au passage, mi-sérieuse: "Pourquoi ne pas penser à acheter au bébé une batterie de cuisine, qui lui appartiendrait pour de vrai. C'est fascinant des marmites, ça se traîne partout, ça s'emboîte, ça fait du bruit!"

A deux ans, à trois ans, rien de plus intéressant semble-t-il qu'un téléphone-jouet. "C'est un jouet formidable pour le développement du langage, affirme la pédagogue. L'enfant passe des heures à se parler et à parler à des personnages familiers ou imaginaires."

"Et qu'est-ce que ça coûte un téléphone-jouet? demande Mme Bourget, qui n'en revient pas que des parents grevrent leur budget pour l'achat de jouets à l'occasion des fêtes."

Des toupies, des poupées et des animaux en peluche, des jouets à enfourcher (un cheval, par exemple) amusent aussi les enfants de 2 ou 3 ans. Ce sont des jouets qui sont à la portée de toutes les bourses.

Lorsque l'enfant atteint 4 ans, il s'intéresse de plus en plus au monde qui l'entoure. C'est le moment rêvé pour lui acheter un jeu de blocs avec lequel il pourra reproduire ce qu'il voit: maisons, autoroutes, magasins, garages, école et où il fera intervenir, selon son humeur, des personnages, des voitures, des camions de toutes sortes.

Étiquetage unilingue

"Le jeu de blocs en bois, tout simple, est celui qui permet toutes les possibilités, note Mme Bourget. Parce que, justement, l'enfant peut introduire toutes espèces d'accessoires et ainsi créer ou recréer le milieu dans lequel il vit."

Il existe, également, de nombreux jeux de construction intéressants, en matière plastique. C'est une question de goût et souvent de budget, le bois étant maintenant un matériau dispendieux.

Il existe, d'autre part, sur le marché courant, d'excellents jouets qui reproduisent des objets, des immeubles, des personnages typés de la vie quotidienne. Mme Bourget, tout en se défendant de faire de la publicité, nomme les jouets Fischer Price.

"Ils sont vraiment conçus pour les enfants. La qualité est exceptionnelle; ces jouets sont pratiquement incassables. Une ombre à ce beau tableau: on parle anglais sur les jouets Fischer Price vendus aux petits Québécois."

A ce sujet, soulignons que la Loi fédérale concernant l'étiquetage bilingue obligatoire sur les produits non alimentaires n'entrera en vigueur qu'à l'automne 1975.

Les enfants de 4 ou 5 ans seront heureux de recevoir à Noël du matériel d'artiste: pinces, pâte à modeler, papier couleur, craies. Et des casse-tête, et des livres illustrés, et des disques, et des instruments de musique. Sans parler de tri-cycle, patins, toboggans!

C'est l'embarras du choix! Voilà ce qui désespère beaucoup de parents.



En apparence inoffensif, ce jouet n'est pas sans danger. La tête du clown s'enlève pour laisser apparaître une tige de bois sur laquelle on enfle des anneaux de couleur. Si l'enfant vient à trébucher sur cette barre rigide, il peut se blesser. Mme Thérèse Léveillé-Bourget, conseillère aux parents de ne pas laisser les enfants en bas âge s'amuser avec ce type de jouet, sauf si la tige est flexible.

Quelques guides d'achat

Une information détaillée, tenant compte des prix, du nom des fabricants, de la qualité par rapport à la valeur, est contenue dans un "Guide d'achat des jouets" préparé par le Conseil canadien d'expérimentation des jouets. Dans ce guide, plusieurs centaines d'articles sont proposés au consommateur, accompagnés d'un commentaire très à propos.

La brochure est éditée en français, elle coûte \$1 et on l'obtient en écrivant à l'adresse suivante: Conseil d'expérimentation des jouets, Case postale 6014, Succursale J, Ottawa K2A 1T1.

L'Association des consommateurs canadiens, par ailleurs, dans le prochain numéro de sa revue "Le consommateur", présentera un résumé du Guide d'achat ci-haut nommé. On le trouvera sous peu dans les kiosques, au coût de 90 cents.

Il reste encore du... temps

"Le résultat d'une enquête approfondie, menée conjointement par l'Uni-

versité de Montréal et l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC), concernant le jeu et les instruments du jeu (jouets entre autres) sera publié bientôt.

Cette étude fait suite à plusieurs années de recherche et est l'aboutissement de tests effectués par un groupe d'étudiants sur des jouets habituellement vendus dans les magasins du Québec.

Ce sera une mine de renseignements pour le consommateur qui veut vraiment réfléchir avant de choisir.

D'autre part, le "Réveil du Consommateur" est disponible gratuitement dans plusieurs Caisses populaires de même que dans les magasins Cooprix. On peut en obtenir un exemplaire pour le coût de 75 cents en s'adressant à IPIC, 6000 boul. Métropolitain, Montréal.

Noël, ce n'est quand même pas demain, vaut mieux prendre le temps de s'informer avant d'acheter. D'autant plus qu'on nous assure que les prix des jouets n'augmenteront pas avant les Fêtes!



Pour amuser et éduquer

Si les parents et les éducateurs s'accordent pour décrier la publicité des jouets qui s'adresse directement aux enfants, ils reconnaissent la qualité des messages publicitaires de même que la qualité des jouets "Fischer Price". Cette compagnie américaine offre toute une gamme de jouets: école (ci-dessus), ferme, autobus scolaire, garage, château-fort, avec personnages typiques. Ces jouets sont conçus pour amuser autant que pour éduquer. Il semble que les enfants ne s'en lassent pas des années durant et, autre détail important: ils n'insisteraient pas pour avoir toute la série, quelques jeux réussissant à les contenter.

Chez Birks...
la ronde des merveilleux
produits Hagerty

Gants d'orfevre	\$4.50	Nettoyeur à bijoux - 6 oz.	\$1.50
Poudre pour l'argenterie	3.00	Nettoyeur à fourchettes - 6 oz.	1.50
Silver Care - 7 oz.	2.75	Mousse pour l'argenterie - 7 oz.	1.75
17 oz.	4.00	17 oz.	3.00
Nettoyeur "Chanda" - 13 oz.	2.00	32 oz.	5.00
Poli pour cuivre et laiton - 8 oz.	2.50	Poli à meubles Vernax - 16 oz.	2.50
Poli anti-ternissure - 8 oz.	2.75		
12 oz.	3.75		
32 oz.	6.00		

BIRKS
JOAILLIERS

Pendants
d'oreilles
en or

30% DE RABAIS

Ces pendants d'oreilles sont en or jaune 18 ct.
Trois modèles tels qu'illustrés: carré, en forme de poire et en cercle. Pour doubler le plaisir, chaque pendent porte en son centre une réplique de sa propre forme.
Illustration grandeur nature.

Prix courant \$250. Offert à \$175 la paire.

CARRÉ PHILLIP - CARREFOUR LAVAL - VERSAILLES

BIRKS
JOAILLIERS

Le concours Joyeux Noël
CHEZ OGILVY

GAGNEZ
\$500
DE CRÉDIT
POUR VOS ACHATS

- Chaque jour, un nouveau gagnant
- Une nouvelle chance de gagner avec chaque achat.
- Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.

OGILVY

votre horoscope
(AGENCE SCORPIO)

LES ENFANTS NES CE JOUR seront enjoués, aimables et même serviables. Ils dissimuleront la piètre opinion qu'ils auront des autres sous une indéniable affabilité. En fait, ils mépriseront tous les autres signes et se croiront supérieurs à tout le monde. Ce seront des vaniteux.

♈ DU 21 MARS
AU 20 AVRIL
BELIER

Vos liens manquent de sérieux et de stabilité. Dans l'ensemble, la situation familiale dépend de vous: vous seul pouvez rétablir un climat d'harmonie et de bonne entente.

♉ DU 21 AVRIL
AU 20 MAI
TAUREAU

Tirez parti des possibilités du moment et fixez votre attention sur les problèmes importants. Une attitude pleine de tact sera payante. Profitez de cette journée pour faire un retour sur vous-même.

♊ DU 21 MAI
AU 21 JUIN
GEMEAUX

Il serait temps que vous tiriez une leçon de vos erreurs passées et que vous mettiez fin à une situation sans issue. Cependant, ne vous compliquez pas l'existence et n'exagérez pas vos ennemis.

♋ DU 22 JUIN
AU 22 JUILLET
CANCER

Évitez de penser ou de réagir négativement. Quelqu'un que vous aimez pourrait être malade, voire hospitalisé. Vous aurez la joie d'apprendre que le mal est aisément guérissable.

♌ DU 23 JUILLET
AU 23 AOUT
LION

Vous aurez tendance à être plutôt passif. Cela risque de donner des résultats négatifs dans plus d'une circonstance. Vous aurez l'occasion de vous mettre professionnellement en avant.

♍ DU 24 AOUT
AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Les astres affecteront votre vie familiale et vos affaires immobilières. Vous êtes envahi par un sentiment d'insécurité. Reprenez-vous. Mettez à jour le travail de routine.

♎ DU 23 SEPTEMBRE
AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Ne négligez pas les obligations domestiques. Ce soir, restez seul pour réfléchir calmement. Vous influencerez une personne plus jeune que vous. C'est le moment de réviser vos critères de valeurs.

♏ DU 24 OCTOBRE
AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Vous avez envie d'explorer de nouveaux horizons, sur le plan intellectuel et philosophique. Les traditions sur lesquelles vous vous appuyiez vous paraissent bien chanceuses.

♐ DU 23 NOVEMBRE
AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE

Vous vous dispersez, et manquez totalement de concentration. Abandonnez les techniques qui vous paraissent perimees. Votre travail est favorisé mais certains détails vous donnent du fil à retordre.

♑ DU 22 DÉCEMBRE
AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Les aspects planétaires favorisent vos relations humaines. En famille, attachez-vous à maintenir un climat harmonieux. Profitez de cette journée pour mettre de l'ordre dans vos comptes.

♒ DU 21 JANVIER
AU 19 FÉVRIER
VERSEAU

Faites face courageusement à vos difficultés éventuelles et leur trouver des solutions. Ne commettez surtout pas d'excès: ne puisez pas trop dans vos économies et ne soyez pas trop crédule.

♓ DU 20 FÉVRIER
AU 20 MARS
POISSONS

Vous ferez un effort pour promouvoir votre situation et vous aurez tout lieu de vous en féliciter. Il ne faudra pas grand-chose pour que vous vous sentiez mal aimé et solitaire.

Un nouveau système d'éducation en Chine

KWANG LI, Chine — Chen Su-ching, une fillette de 10 ans, écolière d'une commune du sud de la Chine, passe une heure par semaine à travailler dans les champs pour y faire l'apprentissage du travail. Cela fait partie du programme scolaire.

Su-ching étudie à peu près les mêmes choses que tous les écoliers du monde entier, mais elle étudie en plus l'agriculture et les techniques industrielles.

C'est un cours dans lequel on enseigne des théories et des techniques d'agriculture et de production industrielle.

C'est un nouveau programme d'étude combinant théorie et pratique.

Jardin scolaire

Sous la direction de paysans ou d'ouvriers, les écoliers apprennent comment on met en pratique les théories enseignées dans les classes.

A l'école que fréquente Su-ching, les écoliers cultivent leur propre jardin. Les administrateurs de l'école disent que c'est dans le seul but d'apprendre aux enfants à travailler et non pas en vue d'en tirer un bénéfice pécuniaire. Il n'en reste pas moins qu'en 1972, les enfants ont vendu pour \$150 de riz et d'autres denrées alimentaires. Cet argent est utilisé pour l'achat d'équipements sportifs ou d'outils.

Les programmes scolaires combinant théorie et pratique ne sont pas une innovation chinoise. L'ancien leader soviétique Nikita S. Khrouchtchev exigeait que les étudiants consacrent la moitié

de leur temps à des travaux pratiques.

Un complément à la théorie

Mais ce régime fut abandonné parce que des critiques prétendaient qu'il n'y avait pas suffisamment d'enseignement théorique.

En Chine cependant, les travaux pratiques ne sont conçus que comme un complément de l'enseignement théorique, qui ne doit en aucune façon être négligé. Les jeunes écoliers tels que Su-ching ne passent qu'une heure par semaine dans les champs ou à l'usine.

Les écoliers plus âgés passent plusieurs heures par semaine à des travaux manuels, labourant les champs avec leurs parents et passant deux ou trois jours par mois dans les usines ou manufactures locales.

A Kwang Li, les écoliers de niveau secondaire (8e et 9e années) doivent accomplir des travaux agricoles comme partie de leur programme scolaire. Chaque écolier doit passer une demi-journée par semaine à travailler la terre dans le jardin scolaire.

Critiques

Les écoliers du secondaire, tout comme ceux du primaire, vendent une partie de leurs produits pour l'achat d'équipements et en consomment une partie à la cantine de l'école.

Après leurs études secondaires, les jeunes Chinois doivent travailler pendant deux ans comme ouvriers agricoles ou industriels, avant de s'orienter vers des études universitaires. Les universités ne peuvent d'ailleurs recevoir qu'un nombre très limité d'étudiants.

Ce nouveau programme scolaire dit de "rééducation"



En Chine, les écoliers passent une heure par semaine à l'apprentissage de travaux manuels.

ne plait pas à tout le monde, comme le démontrent certaines critiques dans des journaux et l'émigration clandestine vers Hong Kong de jeunes citadins qui n'aiment pas la vie à la campagne.

Prendre conscience des problèmes

On voit par là que des jeunes Chinois et leurs parents tentent dans certains cas d'éviter les stages de travaux pratiques.

Les éducateurs chinois ont instauré ce nouveau régime scolaire immédiatement après la grande révolution culturelle de la fin des années 60. La révolution culturelle avait mis en évidence l'importance des paysans chinois, qui constituent environ 80 p.c. de la population et qui selon le président Mao Tsé-tung doivent être au cœur même de la révolution.

Craignant que les jeunes Chinois ne perdent contact avec les problèmes fondamentaux de l'agriculture et de l'industrie, Mao avait exhorté les jeunes gens à apprendre à travailler auprès des paysans et des ouvriers afin de bien prendre conscience des problèmes du pays.

On ne pourra évaluer le nouveau régime scolaire avant que les enfants de l'âge de Chen Su-ching soient devenus adultes. Les dirigeants du pays espèrent que cette éducation pragmatique produira une nouvelle génération d'administrateurs capables de bien comprendre les problèmes du développement industriel de la Chine.

On estime d'autre part que ce programme fait prendre conscience aux enfants de la nécessité de contribuer à l'amélioration du niveau de vie du pays.

vembre. Pour informations: M. Armand Houle, 845-7089, extension 4094 (bureau) ou 326-3240 (domicile).

A la Société historique

Sous la direction de son nouveau président, M. Armand Landry, la Société historique de Montréal fera lundi prochain, le 25, la Sainte-Catherine par un vin d'honneur et un goûter "à tire de la Sainte-Catherine". La réunion aura lieu en la salle d'accueil de l'église Notre-Dame, au 426, rue Saint-Sulpice, à 20 h. 30. S. Exc. Robert Choquette, ambassadeur, membre de l'Académie canadienne-française, prononcera à cette occasion une causerie intitulée: "Que viens-tu faire dans cette galère?"

Des handicapés ont besoin d'aide

Le centre métropolitain de loisirs pour handicapés visuels est à la recherche de fonds pour se trouver un nouveau local, celui qu'il occupait au 3291 est, boulevard Métropolitain, ayant été incendié le 3 novembre.

querra brièvement comment la Société historique de Montréal a obtenu une subvention de l'organisme "Horizons nouveaux" du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités à cette fête qui coïncidera avec la réunion mensuelle de la société.

Colloque de journalistes

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec tient un colloque demain et dimanche, sur les relations entre la presse et l'administration de la justice, au pavillon de Koninek de l'université Laval. Le conférencier invité au colloque sera Cassamayo, magistrat et écrivain français qui est un spécialiste en la matière.

Cadeaux et promotion ouvrière

SEPAFINI, une association de familles du quartier Saint-Jean-Baptiste, offre au public la possibilité de favoriser la promotion ouvrière tout en achetant ses cadeaux de Noël: elle tient une exposition-vente d'articles d'artisanat du 23 au 29 novembre.

SEPAFINI est une association d'une quinzaine de familles qui ont décidé de travailler solidement à l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est une initiative qui ne reçoit aucune subvention gouvernementale ni aucune aide de l'extérieur.

Les familles membres de l'association ont choisi jusqu'ici de travailler à améliorer leurs conditions de vie en fabriquant des

MON OEIL SUR MONTREAL

PAR DOLLARD PERREAULT

articles d'artisanat, mais elles pourraient éventuellement entreprendre d'autres actions pour atteindre leurs objectifs.

300 pièces seront exposées et mises en vente au 4276, rue Rivard, à partir de demain. Les heures d'ouverture de l'exposition sont: demain, de 10 h à 21 h; dimanche, de 13 h à 18 h; de lundi à vendredi, de 9 h à 21 h.

Vendredi prochain, il y aura tirage d'une peinture évaluée à \$100.

Anti-racisme

Un nouveau comité anti-raciste sera fondé demain au Carrefour international

MON OEIL SUR MONTREAL

PAR DOLLARD PERREAULT

des étudiants, 4258, rue Delormier.

Tous ceux qui s'opposent à la discrimination raciale en matière d'immigration ainsi qu'à toutes les manifestations de racisme sont invités à cette réunion de fondation du nouveau comité, à 14 h, demain.

Des handicapés ont besoin d'aide

Le centre métropolitain de loisirs pour handicapés visuels est à la recherche de fonds pour se trouver un nouveau local, celui qu'il occupait au 3291 est, boulevard Métropolitain, ayant été incendié le 3 novembre.



Nuit et jour Simpsons est là

**Achetez par téléphone
24 heures par jour
842-7221**

Pour rendre vos achats encore plus agréables, Simpson's vous offre un service de commandes téléphoniques après les heures de fermeture du magasin. Rien de plus facile, il suffit de donner les quelques renseignements suivants:

1. Votre numéro de téléphone
2. Dans quel journal ou catalogue l'article est annoncé
3. S'il doit être débité sur votre compte (donnez No) ou P.S.L.
4. L'adresse de livraison
5. Écrivez votre nom, votre adresse
6. Mentionnez la date et la page du journal ou numéro de catalogue
7. Description de la marchandise, quantité, couleur, grandeur
8. Prix

Alors, placez vos commandes téléphoniques rapidement et facilement, veuillez remplir cette carte dès maintenant et placez-la près de votre appareil téléphonique ou dans votre catalogue.

Merci de faire vos achats chez Simpson's; nous sommes à votre service 24 heures par jour!



CENTRE D'ACHATS DUVERNAY

GILLES LATULIPPE en spectacle avec le **PÈRE NOËL**

SAMEDI 23 nov. de 10h30 à 11h30

PRÉSENTE SUR LA PROMENADE




C'est entendu,
Père Noël!

Je serai au Centre d'achats Duvernay
pour vous réveiller à 10 h 30
samedi matin, et j'invite
tous les enfants à venir
m'aider! On va s'amuser
en grand

Et puis les enfants, amenez vos parents, ils pourront magasiner, il y a du choix au CENTRE DUVERNAY et... c'est tellement plus facile!

À SAMEDI, je vous attends.

3100, BOUL. CONCORDE, LAVAL, ENTRE LES PONTS PIE-IX ET PAPINEAU

iw.h.perron

Des plantes d'intérieur ranimeront votre décor

La beauté naturelle des plantes d'intérieur que vous offre Perron apporte une note accueillante et de charme à toute pièce de votre intérieur. Vous pourrez ainsi embellir votre domicile, comme votre bureau ou votre édifice en effectuant dès aujourd'hui un choix parmi notre vaste choix. Notre illustration ne représente que quelques-unes parmi la centaine de variétés que Perron vous offre, certaines variétés étant bien rares et introuvables ailleurs.




DECORA MARGINATA




TERRARIUM BALFOURIANA WARNECKI

iw.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)

332-3610
Vaste terrain de stationnement

Ouvert: du lundi au samedi de 8h30 a.m. à 5h p.m.

La main-d'oeuvre féminine augmente dans le monde



Un portrait studio de votre enfant en couleurs naturelles et dynamiques à un prix spécial! Quel magnifique cadeau pour Noël!



(Offre spéciale valable jusqu'au samedi 23 novembre compris) Un portrait en couleurs naturelles 8" sur 10" seulement

99¢ ch.

plus .50 chaque portrait pour les frais de manutention

Captez les moments précieux d'aujourd'hui!

- Choix de poses professionnelles
- Limite d'âges: 3 semaines à 14 ans
- Limite: une seule photo par enfant, deux par famille
- 99 pour chaque enfant photographié dans un portrait de groupe
- Photos supplémentaires à prix raisonnables — sans obligations
- Aucun rendez-vous requis.

Heures du photographe:

Vendredi, de 9 h 30 a.m. à 8 h p.m.
Samedi, de 9 h a.m. à 4 h 30 p.m.

Vêtements pour enfants, au troisième, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard

NATIONS UNIES (AP) — En dépit de progrès dans tous les domaines, la femme reste encore très en retard sur l'homme sur les plans éducatifs, économique et légal, selon un rapport récent de l'ONU.

En 1970, les femmes représentaient 34 pour cent de la main-d'oeuvre mondiale et, pense-t-on, ce pourcentage augmentera considérablement au cours de cette décennie.

Bien que le rapport fasse apparaître que la femme travaille de plus en plus à l'extérieur, l'entretien et l'organisation du foyer lui restent principalement confiés, un rôle dont on attend qu'elle s'acquitte sans compensation financière dans le mariage.

D'après le rapport, la femme mariée qui travaille à l'extérieur a des journées plus longues que son mari. Qu'elle travaille ou ne travaille pas à l'extérieur, il lui faut toujours assumer la quasi-totalité des tâches ménagères ainsi que l'entretien quotidien des enfants.

Le rapport préconise un changement fondamental des relations et comportements pour tous les membres de la famille, la femme étant déterminée à participer à toute décision intéressant l'intérieur et l'extérieur de son foyer.

Le pourcentage de femmes occupant des postes de décision dans les secteurs législatif, judiciaire, exécutif et diplomatique augmente. Mais, souligne le rapport, il reste

lamentablement faible dans la grande majorité des pays, même ceux où la femme possède depuis longtemps le droit de vote.

Le rapport montre aussi que bien qu'en 1973, les femmes aient possédé le droit de vote ou d'être élues, sur un pied d'égalité, dans 124 pays, il existait toujours des limitations à ces droits dans cinq pays: Koweït, Liechtenstein, Nigeria, Arabie saoudite et Nord-Yemen.

D'autre part, le rapport fait apparaître qu'à la participation féminine accrue, dans beaucoup de secteurs, a correspondu une diminution du nombre relatif des femmes.

En 1965, sur une population mondiale de 2.289 milliards d'individus, il y avait 13 mil-

lions de femmes de plus que d'hommes. Mais, d'après une projection, il y aurait 10 millions de femmes de moins que d'hommes en 1975 pour une population mondiale totale de 3.987 milliards d'individus. Cette tendance se maintiendrait jusqu'à la fin du siècle, la différence au profit des hommes continuant d'augmenter légèrement.

Par une résolution votée en 1970, l'Assemblée générale de l'ONU a décidé de faire de 1975 l'Année internationale de la femme. A cette occasion se tiendra, en juin prochain, à Mexico, une conférence sur le thème "Égalité, développement et paix". On pense que les représentants de quelque 140 pays et de nombreuses organisations féminines y assisteront.

Le gin King Arthur. Aucune erreur, c'est Seagram.

Le savoir-faire et la poursuite de l'excellence.
Voilà qui est à l'origine du goût pur,
franc et sec à souhait du gin King Arthur.
La prochaine fois, dites King Arthur.
Et goûtez un plaisir tout neuf... signé Seagram.



Sculpture de bronze et d'argent. Une création de Judith Brown pour la collection King Arthur de Seagram.

DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA.

MÉDECINE D'AUJOURD'HUI

Peut-on éviter les attaques cardiaques?

Les maladies du cœur faisant les ravages que l'on sait, il est normal que le public s'interroge sur le meilleur moyen de les éviter. Est-ce possible?

Il n'est pas facile de répondre directement à cette question, même s'il est possible d'identifier les causes principales, notamment le cholestérol, l'abus de tabac, l'hypertension et le stress. Même si la médecine soupçonne que chacune de ces situations joue un rôle actif dans la naissance d'un désordre cardiaque, les recherches actuelles ne permettent pas d'être catégorique sur ce point.

Il se peut que la médecine doive continuer à observer pendant plusieurs années encore les diverses facettes des maladies cardiaques avant de mettre le doigt sur les causes réelles. La plupart des médecins basent leur recommandations touchant la protection du cœur sur les connaissances actuelles: ils ne croient pas qu'il faille attendre des preuves formelles pour agir.

La plupart des travaux de recherche portent sur l'incidence d'un niveau élevé de cholestérol dans le sang, de l'hypertension et de l'usage de la cigarette sur les maladies cardiaques.

Les chercheurs refusent encore de dire si l'une de ces trois causes soupçonnées prend le pas sur les deux autres, mais n'hésitent pas à conclure que si plus d'une, voire trois causes comme celles-ci sont

réunies chez le même individu, les dangers de maladies cardiaques s'en trouvent décuplés.

La plupart des profanes sont portés à croire que le stress, la fatigue, la frustration, la dépression et d'autres désordres émotifs jouent un rôle de premier plan dans le développement d'une maladie cardiaque. Malheureusement, les chercheurs n'ont pas encore établi de lien direct de cause à effet, comme le soupçonne le grand public.

Ce qu'on sait, cependant, c'est que les attaques cardiaques et même les morts subites sont plus nombreuses chez les personnes qui subissent un choc psychologique (décès d'un proche, par exemple) ou chez les loyaux employés qui sont subitement congédiés. Même s'il n'est pas aisé de lier directement les deux situations, tout indique que le lien est réel.

Quant à la cigarette, il ne semble faire aucun doute qu'elle joue un rôle dans les maladies du cœur. Les gros fumeurs courent un risque accru. Ainsi, il est facile de juger des effets positifs d'une abstinence de la cigarette, plus facile que s'il s'agit d'un changement de diète ou de style de vie.

Cette chronique quotidienne est préparée par des spécialistes. Ils ne répondent pas aux lecteurs personnellement mais s'efforcent d'aborder le plus vaste éventail possible de questions d'intérêt général. Le médecin de famille est toujours, dans les cas personnels, le meilleur conseiller.

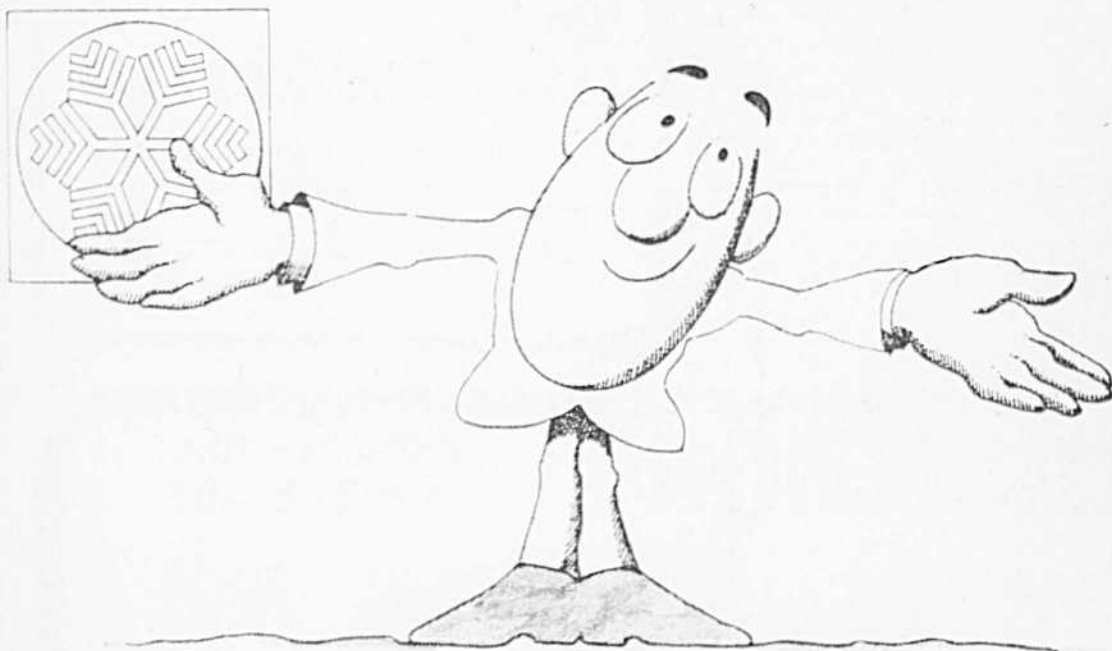


K. M. DINARD

ASSISTEZ GRATUITEMENT
aux 4 premières heures du
CONTRÔLE MENTAL SILVA
LA RÉALITÉ
DE LA PERCEPTION
EXTRA-SENSORIELLE

LUNDI 21 OCTOBRE
7:00 P.M.

910 ouest, SHERBROOKE
845-7121



Nous Pour Vous

EH LES ENFANTS!
LE PÈRE NOËL ARRIVE à la Plaza Côte-des-Neiges
DEMAIN, SAMEDI LE 23 NOVEMBRE
et vous invite à participer au concours
PÈRE NOËL EN COULEURS

50 petits-déjeuners gratuits seront offerts chaque semaine aux gagnants.

Pour participer: coloriez ce père Noël, inscrivez vos nom et adresse, et venez déposer ce dessin dans les boîtes placées à cet effet sur le mail de la Plaza Côte-des-Neiges: vous aurez une chance de gagner.

Les 50 gagnants seront départagés par tirage au sort tous les mercredis jusqu'au 18 décembre inclusivement.

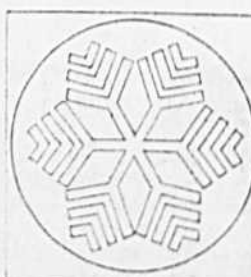
Les gagnants seront invités à prendre le petit déjeuner avec le père Noël.



Plaza Côte-des-Neiges

chemin de la Côte-des-Neiges, entre les rues
Van Horne et Jean-Talon.

NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____
TEL. _____



Toupin aux agriculteurs: accroissez votre productivité et vos revenus augmenteront

par Michel ROESLER

QUEBEC — "Que les agriculteurs québécois augmentent leur productivité s'ils veulent voir leurs revenus s'accroître, a lancé hier en plein congrès de l'Union des producteurs agricoles le ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, qui a ajouté: "Puisque vous aimez les comparaisons avec les autres provinces, il faut aussi que vous preniez en considération leur niveau plus élevé de productivité".

C'est avec une certaine agressivité que le ministre québécois de l'Agriculture s'est adressé aux délégués de l'UPA qui s'étaient auparavant donné le mot pour ne pas l'applaudir lorsqu'il entrerait dans la salle du congrès.

Accompagné de deux sous-ministres, MM. Gaétan Lussier et Lucien Bissonnette, M. Normand Toupin a fait un véritable exposé de politique agricole composé de thèmes déjà connus et de quelques nouveautés comme l'intégration de l'agriculture québécoise dans un contexte canadien et international.

Il a aussi cherché à provoquer la zizanie au sein des agriculteurs en critiquant le partage des \$15 millions de subsides que son ministère a accordés le 7 novembre dernier à l'UPA en la laissant, fort habilement, libre de répartir cette somme selon ses propres critères.

Sa tactique était trop grossière et les agriculteurs ont vivement réagi au

cours de la période de questions qui a suivi son exposé.

Tout à tour décontenancé et sûr de lui, selon les questions ou les remarques qui fusaient à travers la salle, M. Toupin a dû comme le 10 octobre dernier à Ste-Foy, affronter un public hostile. Les agriculteurs n'ont pas apprécié que leur ministre leur reproche leur manque de productivité.

Plusieurs d'entre eux ont menacé le ministre de reprendre les manifestations si dans les mois qui suivent les promesses faites par le gouvernement le 7 novembre dernier, ne sont pas respectées.

Dans un langage direct, certains agriculteurs n'ont pas hésité à rudoyer M. Toupin, en lançant des réflexions comme: "On vous laisse un laps de temps pour réaliser les ententes mais si vous ne les réalisez pas, vous allez en manger une maudite."

D'autres ont fait valoir que s'il n'y avait pas eu les manifestations, ni le ministère ni le gouvernement n'auraient bougé.

TROIS POINTS

Dans son allocution, M. Normand Toupin a développé un programme en trois points:

1. Revenus des agriculteurs;
2. Relations inter-provinciales et internationales;
3. Nouveaux moyens adoptés par le gouvernement pour favoriser l'agriculture.

En ce qui concerne le revenu des

agriculteurs, M. Toupin a rappelé les ententes du 7 novembre dernier, soit l'équivalence de revenu entre les agriculteurs et les travailleurs spécialisés de l'industrie, l'allocation d'un subside de \$15 millions qui vient s'ajouter aux \$2.7 millions offerts en septembre dernier et l'indexation du prix des produits agricoles. Il a ajouté qu'en outre il était disposé à discuter des revenus à long terme des agriculteurs.

L'AFFAIRE DU DTS

Sur le deuxième point de son programme, il a mis en garde son auditoire sur les risques d'une politique agricole limitée au Québec en faisant valoir qu'aujourd'hui les marchés s'interpénétraient à l'échelon international. "On ne peut empêcher, a-t-il dit, les importations lorsqu'on désire nous-mêmes exporter nos surplus."

De plus, il a précisé: "Nous devons respecter les accords internationaux. Regardez ce qui se passe actuellement avec l'embargo américain sur les viandes. C'est la réponse de Ford à l'embargo canadien de cet été prétexté par l'emploi de l'hormone DTS par les fermiers américains."

Enfin, le ministre québécois de l'Agriculture arrive avec quatre projets de loi qui normalement devraient être présentés en première lecture d'ici la fin de l'année. Sur ce point précis, de nombreux agriculteurs sont très sceptiques.

Il s'agit:

1) d'une loi sur le soutien des revenus des agriculteurs. Ce qui correspond à la création d'une caisse de compensation à laquelle les agriculteurs cotiseraient lorsque leurs revenus seraient élevés et puiseraient dans le cas contraire.

2) De la loi sur le zonage des terres agricoles. "Elle est prête", a déclaré le ministre.

3) De la loi du crédit agricole qu'il s'agit d'étendre à plusieurs autres catégories d'agriculteurs et notamment les jeunes.

4) Enfin, de la loi d'initiative agricole, c'est-à-dire créant la Société québécoise d'initiative agricole (SOCIQUA).

Cette société, rappelons-le, aurait deux fonctions:

• d'agir sur le commerce des produits agricoles. Par exemple, elle achèterait les grains de l'Ouest, les entreposerait au Québec et les revendrait aux agriculteurs québécois. Ce qui limiterait les manipulations des intermédiaires et faciliterait les achats à terme.

• d'offrir au ministère de l'Agriculture les moyens d'investir dans les secteurs de la transformation et en particulier dans les organismes coopératifs.

L'exposé de ces programmes n'a cependant pas satisfait les agriculteurs qui désirent des réponses immédiates à leurs inquiétudes. Le ministre n'a pas réussi à les rassurer. En effet, la situation dans les campagnes est à ce point exaspérée, qu'il faudra plus que des promesses pour calmer les agriculteurs.

Bétail: les USA acceptent de discuter avec le Canada

OTTAWA (PC) — Des discussions préliminaires auront probablement lieu entre les États-Unis et le Canada, au sujet des contingents sur le bétail imposés de part et d'autre. Ces discussions seront probablement entamées, la semaine prochaine, à Washington.

Des fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures, de l'Agriculture et du Commerce y représenteront le Canada.

Une deuxième réunion, à laquelle devraient participer des ministres des deux pays, se tiendra plus tard. Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, qui pensait pouvoir se rendre à Washington jeudi, a déclaré qu'il ne savait pas quand cette réunion aurait lieu.

"J'ai parlé de vendredi, sans préciser de quel vendredi il s'agissait", a-t-il dit en sortant des Communions.

En effet, les États-Unis se sont dits d'accord à une consultation avec le Canada sur les mesures annoncées, samedi dernier, par le président Ford. Ils ont ainsi répondu à une note qui leur a été adressée plus tôt cette semaine et dans laquelle le Canada demandait une révision des accords du GATT et protestait contre les représailles américaines exercées contre l'embargo décrété en août par le Canada sur le bétail américain.

Un fonctionnaire du département d'Etat a déclaré que des entretiens

pourraient avoir lieu dès que possible. Ceci est un changement radical d'attitude de la part des États-Unis dont

un autre porte-parole avait dit, mercredi, "qu'il n'y avait vraiment rien à négocier".

Les Syriens inquiètent les militaires canadiens

OTTAWA (PC) — Pendant que les Canadiens et les autres observateurs de l'ONU stationnés sur les hauteurs du Golan se demandent s'ils passeront un hiver "chaud", les dirigeants de l'organisation internationale tentent de savoir si les Syriens permettront aux forces de paix de demeurer sur place.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, essaie présentement de savoir dans quelle mesure les Syriens sont sérieux dans leurs menaces de retirer leur appui à la présence des forces de l'ONU, le 30 novembre prochain.

Cette situation laisserait les Israéliens et les Syriens face à face, alors que les tensions s'accroissent de jour en jour dans cette région du globe.

Quelque 120 Canadiens font partie de la force d'observateurs de l'ONU sur le Golan.

Le renouvellement de l'accord sur la présence de l'ONU dans cette région doit recevoir l'accord des deux parties pour être valide. Une décision doit être prise par le conseil de sécurité des Nations unies avant le 30 novembre prochain.

Quant aux Canadiens, qui sont présentement les plus inconfortablement installés de tous les contingents d'observateurs, ils se posent deux questions fondamentales: leur mandat sera-t-il finalement reconduit, et leurs conditions matérielles s'amélioreront-elles d'ici le début de l'hiver?

Selon des sources dignes de foi, les observateurs seraient de plus en plus "nerveux", confrontés qu'ils sont à la possibilité d'être "chassés" de leur position par les Syriens.

Whelan savait que la production des oeufs échappait à tout contrôle

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a accepté une part de responsabilité hier, dans la "petite catastrophe" qui a perturbé le système de commercialisation des oeufs au Canada, cette année.

Devant le comité spécial des Communes qui enquête sur le système de commercialisation des oeufs au pays, M. Whelan a admis qu'il avait été prévenu dès l'an dernier que la production d'oeufs était en train d'échapper à tout contrôle, mais qu'il n'avait rien fait pour remédier à la situation

sinon de demander aux responsables des offices de mise en marché de tenter de trouver une solution au problème.

Sous le feu nourri des questions des membres du comité spécial, M. Whelan a dû avouer qu'il était au courant de la gravité de la situation mais qu'il n'avait pas "eu le temps" de s'occuper personnellement de cette affaire. Il a déclaré avoir reçu un mémo en décembre 1973, l'avertissant que des surplus d'oeufs considérables étaient prévisibles en 1974.

M. Whelan a invoqué le fait qu'il lui

était "humainement impossible" de lire tous les rapports qui parvenaient sur son bureau et qu'il ne possédait pas le personnel nécessaire pour dépouiller tous les dossiers.

Le rapport en question avait été rédigé par l'Office national de mise en marché des produits agricoles, organisme directement responsable devant le ministre de ses activités.

En conclusion, M. Whelan a annoncé qu'il discuterait de toute la question de la mise en marché des oeufs avec les ministres provinciaux de l'Agriculture, lundi prochain.



Vous donne toujours SATISFACTION

EN VENTE LES 22 ET 23 NOVEMBRE — TANT QU'IL EN RESTERA

ÉPARGNEZ

\$110⁰⁰

CHASSE-NEIGE 8 CV

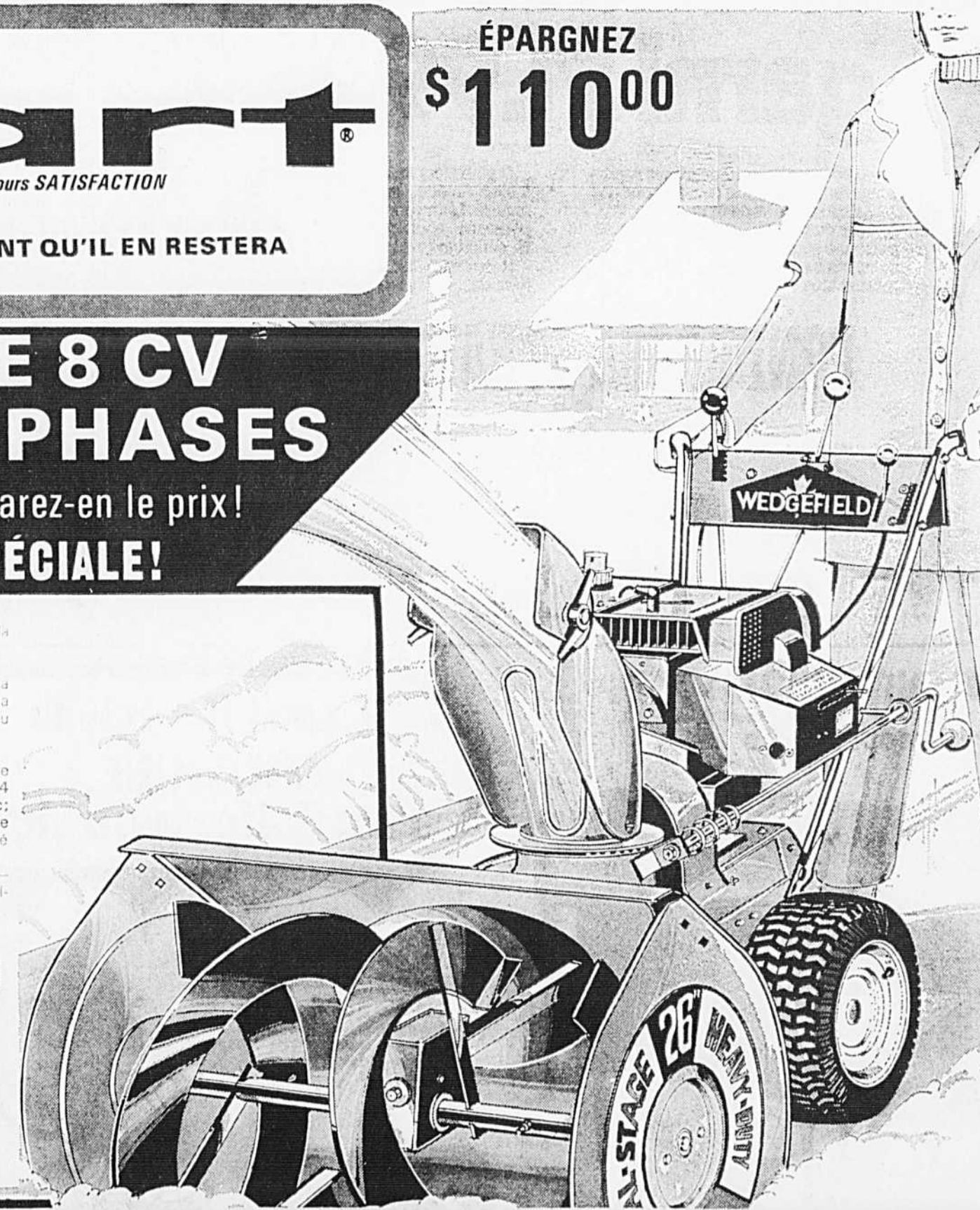
TARIÈRE À DEUX PHASES

Voyez-en tous les avantages et comparez-en le prix!

UNE AUBAINE VRAIMENT SPÉCIALE!

- Moteur**
Moteur Tecumseh ou Briggs & Stratton 8 cv — 4 cycles avec carburateur enferrmé.
- Changement de vitesse**
Cinq vitesses avant, point mort et marche arrière pour toutes conditions d'enneigement
- Entraînement par friction**
Assure à la machine une distribution de vitesses bien espacée
- Embrayage**
L'embrayage se fait au moyen d'un levier pratique fixé sur le mancheron pour une plus grande sécurité
- Différentiel au patinage limité**
Réglable de l'engrenage différentiel jusqu'au train d'engrenage direct et assisté
- Engrenage à tarière**
Système qui règle l'alimentation de la roue motrice et de la tarière
- Tarière à deux phases**
 - 1° Tarière à rotation lente découpe la neige et la dirige vers la roue motrice
 - 2° La neige est dirigée vers la roue motrice de grande vitesse où elle est forcée de sortir par la chute de décharge orientable.
- Brise-congère**
Brise la neige durcie et force la neige dans la tarière
- Défecteur réglable**
La direction et la distance de la décharge sont réglées par la chute rotative au frein d'écrou papillon
- Mancheron et commandes**
Mancheron en acier tubulaire plaqué chrome de calibre 14 avec poignées de caoutchouc; toutes commandes à portée d'une main pour plus de sécurité
- Pneus**
Entièrement pneumatiques — larges et bas aux profondes sillons et aux semelles nervurées

Et ce ne sont là que quelques-unes des caractéristiques DE CETTE MACHINE SUPERBE!



Notre prix de liste \$529.97

Prix spécial K mart

\$419⁹⁷

ch.

2199 RUE
LAPIERRE
VILLE LASALLE

Les Galeries Papineau
1980 de la CONCORDE
Duvernay, LAVAL

5850 DES
GRANDES-PRAIRIES
SAINT-LÉONARD

2665 chemin
CHAMBLY
LONGUEUIL

195 BOUL. HYMUS
POINTE-CLAIRES

Coin MGR-LANGLAIS
et SAUVÉ (Nitro)
VALLEYFIELD

Lady Carolyn recevra \$440,000 de Bronfman

d'après UPI et Keuter

NEW YORK — L'entente hors cour intervenue entre le multimillionnaire canadien Edgar Bronfman et Lady Carolyn Townsend en vue de l'annulation de leur mariage a reçu hier l'approbation du juge Jacob Grumet, qui présidait au procès devant un tribunal de Manhattan et qui a rendu publiques les dispositions de l'accord.

Lady Carolyn, qui est une héritière de l'homme politique britannique dont la taxe sur le thé, au 18e siècle, fut à l'origine de la guerre d'indépendance des colonies américaines, recevra de M. Bronfman \$40,000 par an pendant les onze prochaines années, à compter du 1er janvier prochain.

Mais en retour, elle devra restituer à M. Bronfman la somme de \$1 million ainsi

que la propriété de Yorktown Heights, dans l'Etat de New York, dont M. Bronfman lui avait fait cadeau à la veille de leur mariage, le 17 décembre 1973. En outre, Lady Carolyn ne pourra plus utiliser le nom de M. Bronfman.

En annonçant les détails de cette entente, le juge Grumet a tenu à exprimer l'avis de la Cour selon lequel le mariage n'avait pas été consommé et le témoignage de Lady Carolyn soutenant le contraire était tout simplement "incroyable".

Le juge a souligné surtout que l'affirmation de Lady Carolyn selon laquelle c'est elle qui avait pris l'initiative sexuelle pendant la nuit de noces ne valait pas la peine d'être prise en considération.

Il a donné raison à M. Bronfman qui, dans sa demande d'annulation du mariage, accusait Lady Carolyn

de "fraude", et il a ajouté que Lady Carolyn "n'avait jamais eu la moindre intention de consommer le mariage et de s'acquiescer de ses devoirs conjugaux".

Bronfman avait soutenu que, durant la nuit de noces,

Lady Carolyn avait tenu à rester seule, sous prétexte qu'elle devait se lever tôt le lendemain pour préparer leur lune de miel à Acapulco.

Selon M. Bronfman, cette lune de miel n'en fut pas une.

17 arrestations pour trafic de drogues

OTTAWA (PC) — Dix-sept individus seront accusés d'être impliqués dans le trafic des drogues, à la suite de raids policiers à Hull et à Montréal.

Ces raids ont été effectués par des agents de la Gendarmerie royale du Canada, des policiers de Hull et Ottawa, par la Sûreté du Québec et

par la police provinciale ontarienne.

Par ailleurs, des mandats d'arrestation ont été émis contre trois autres personnes.

Ces descentes policières sont le résultat d'une longue enquête de cinq mois, a révélé un porte-parole de la GRC.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le deuxième millionnaire de la Loterie olympique

Mme Audrey Robb, de Hamilton, est officiellement devenue millionnaire hier midi, alors qu'elle a bravé la violente tempête de neige pour aller chercher son chèque au COJO. Le chèque lui a été remis par M. Julien Côté (à droite), vice-président-directeur général de la Loterie olympique, sous l'oeil approbateur de M. Roger Rousseau, président et commissaire général du COJO. La Loterie olympique a remis quatre chèques de \$1 million après les trois premiers tirages, mais deux d'entre eux sont allés à des groupes de neuf et dix individus. Un autre Ontarien, M. Max Matetich, avait gagné le premier prix de \$1 million lors du deuxième tirage, en juillet dernier.

L'écrasement du 747 à Nairobi

On a écarté la thèse de sabotage

NAIROBI (Reuter) — La manière dont le Boeing 747 de la Lufthansa s'est écrasé mercredi, à Nairobi, laisse supposer qu'il a pu ralentir en-dessous de la vitesse critique peu après le décollage, a déclaré hier le capitaine Werner Utter en formulant une hypothèse sur l'origine de la catastrophe.

Cet ancien chef pilote de Lufthansa, qui dirige la commission d'enquête de la compagnie ouest-allemande, a précisé, au cours d'une conférence de presse, que la thèse du sabotage était complètement écartée.

Le premier accident survenu à un Boeing 747 depuis son entrée en service, il y a cinq ans, a fait 59 morts; 98 personnes ont survécu.

Le capitaine Utter a déclaré que les enquêteurs souhaitent entendre un passager qui serait un pilote de la compagnie belge Sabena. Selon certaines informations, il aurait déclaré que les volets des ailes de l'avion n'étaient pas dans la bonne position pour le décollage.

Toutefois, le capitaine Utter a déclaré qu'une première inspection des débris de l'appareil lui a permis d'établir que les volets étaient bien inclinés à dix degrés, angle convenable pour le décollage.

Selon des témoins oculaires, l'avion a paru décoller trop tôt sur la piste; puis, à 30 mètres du sol, il s'est mis à tomber. Le Jumbo s'est brisé en trois parties, labourant le sol quelques centaines

de mètres après la fin de la piste. En heurtant un talus, la queue de l'appareil s'est d'abord détachée puis la carlingue a été rapidement détruite par le feu.

Les survivants sont parvenus à sortir en quelques secondes avant que le fuselage ne soit la proie des flammes.

Le capitaine Utter a déclaré que le temps était calme au moment de l'accident et que le commandant de bord Christian Krack, âgé de 45 ans, avait 10 ans d'expérience dont deux sur Jumbo et connaissait bien l'aéroport Embakasi de Nairobi.

En spécial tous les dimanches au Ponderosa



c'est Fête des Mères.

Steak de surlonge garni \$1.99 ord. \$2.39

Un vrai bon steak de surlonge, cuit à votre goût, avec une pomme de terre en robe des champs, une salade verte et un petit pain chaud avec du beurre. Tout cela pour \$1.99 par personne seulement.

Les mamans en raffoleront... dimanche prochain et tous les dimanches.

Donnez-leur la chance d'accrocher leur tablier. Amenez-les chez nous. Avec les enfants. L'atmosphère est agréable et le personnel, souriant. Et puis, à \$1.99 le steak de surlonge garni, avouez que ce n'est pas cher! Rappelez-vous: tous les dimanches, c'est Fête des Mères au Ponderosa.

PONDEROSA STEAK HOUSE



1365, BOUL. CURE LABELLE, CHOMEDEY
3352, CHEMIN DES SOURCES, DOLLARD-DES-ORMEAUX
875, BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK
2650, CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL
650, BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VEAU
3130, CÔTE VERTU, SAINT-LAURENT
6850, RUE JEAN-TALON EST
6000, BOUL. DES GRANDES PRAIRIES, SAINT-LEONARD
8450, BOUL. NEWMAN, LASALLE
96, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE, CHATEAUGUAY
2800, MONTÉE ST-CHARLES, KIRKLAND
880, BOUL. DU SEMINAIRE, ST-JEAN
844, RUE PRINCIPALE, GRANBY

PIANO WURLITZER MODELE 1610



EN EXCLUSIVITÉ CHEZ GALIPEAU MUSIQUE \$1,280⁰⁰

Il y a 16 succursales "Galipeau Musique Inc." au Québec, mais une seule sur la rue Fleury à Montréal

Quand il s'agit de
MUSIQUE,
c'est Galipeau musique

Si Mozart avait connu les pianos Wurlitzer... il les aurait sûrement adoptés! D'un fini pacanier, ce piano Wurlitzer 1610 8450, série Méditerranéenne est si bien construit qu'on le garantit pour 10 ans. Même si vous n'êtes pas Mozart... vous devriez adopter ce piano Wurlitzer.



Galipeau musique
1480 est, rue Fleury, 387-2568



COLLÈGE
AHUNTSIC

TECHNIQUES AUXILIAIRES
DE LA JUSTICE

PROGRAMME 310.01 TECHNIQUES POLICIERES

L'inscription des policiers pour le programme 310.01 se fera aux dates suivantes:

- Du 2 au 6 décembre 1974, de 9:00 à 19:00 heures au Collège de la Police 4375 est, rue Ontario Montréal, P.Q.
- Du 9 au 13 décembre 1974, de 9:00 à 19:00 heures au Collège Ahuntsic 9155, rue St-Hubert Montréal, P.Q.

La liste des cours offerts ainsi que les programmes seront fournis lors de l'inscription.



DEJEUNER-CAUSERIE JOURNEE DES QUOTIDIENS

COMMANDITE PAR LES QUOTIDIENS DE MONTREAL
MERCREDI LE 27 NOVEMBRE
GRAND SALON DE L'HOTEL REINE ELIZABETH

"NEWSPAPER CREATIVITY No 5"

(Créativité journalistique no 5)
par Hank Simons,
vice-président et directeur des services de création du Newspaper Advertising Bureau, New-York
Exposé sur la publicité journalistique la plus créatrice de l'an dernier.



"THE FUTURE OF GROCERY RETAILING"

(L'avenir de la vente au détail de produits d'épicerie)
par le Dr. Leo Bogart, vice-président administratif et directeur général du Newspaper Advertising Bureau, New York.

Le Dr. Bogart vous présentera les conclusions d'une importante recherche effectuée à l'aide de la "technique Delphi", un procédé complexe où des experts (dans le cas, d'importants administrateurs du domaine de l'épicerie) répondent à des questionnaires, enquêtes et sondages par bulletin jusqu'à ce qu'un consensus semble s'en dégager.

Réception de bienvenue — 11 h 45

Newspaper Creativity No 5 — 12 h 30

Déjeuner — 13 h 00

The Future of Grocery Retailing — 13 h 30

Ajournement — 14 h 00

MEMBRES \$6.50 — INVITES \$7.50

RESERVATIONS — COMPOSER 866-1688

PRIX DE PRESENCE

GRACIEUSETÉ DE
TREASURE TOURS
INTERNATIONAL INC.

Une semaine pour deux personnes en Floride ou aux Bahamas, au choix, valeur de \$650, comprenant tarif aérien, hébergement dans un hôtel climatisé, déjeuner continental, correspondances, etc.

Plus on les empile... plus le prix baisse

Hypermarché
CENTRE 2000, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL

Hyper-aubaines pour affronter la neige



A. Bottes aux genoux en vogue pour dames

Doublées. Composition moulée. Glissière au côté. Point, jusqu'à 10.

Point, pour filles aussi disponibles 11 à 4. **6.99 pre.**

B. Bottes d'auto-neige

Jambe en nylon. Pied en caoutchouc moulé et semelle antidérapante. Point, pour enfants et filles 11 à 3.

11.99
pre

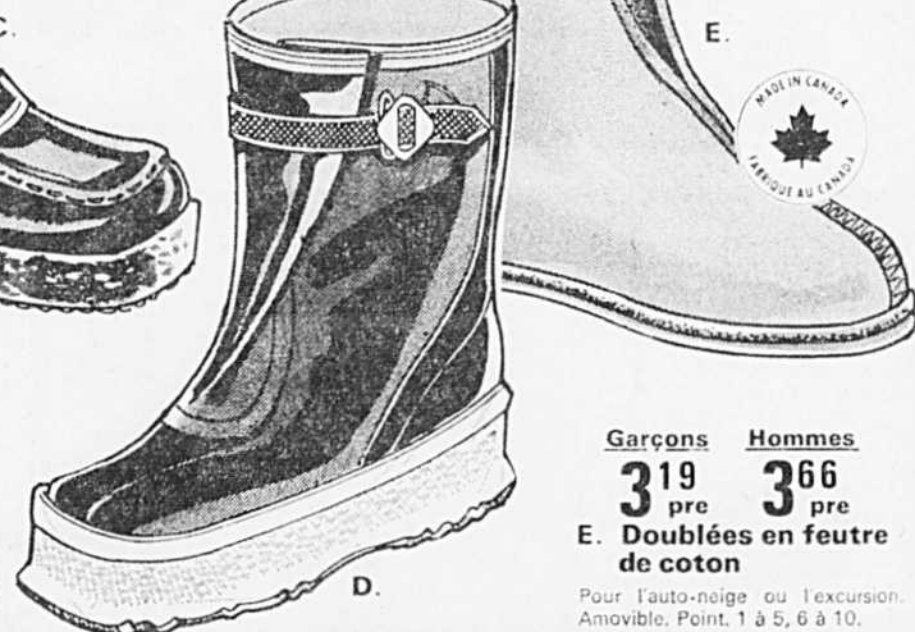
7.99
pre

Garçons et dames 11.88
pre

Hommes 12.88
pre

C. Bottes d'auto-neige

Jambes en nylon. Pied en caoutchouc et semelle antidérapante. Point, pour garçons 1 à 5, dames 5 à 10, hommes 6 à 12.



Enfants 4.99
pre

Filles 5.44
pre

D. Bottes couvre-chaussures

Boucle indissociable. Revers chausse-neige doublé en acrylique. Entièrement en caoutchouc moulé. Point 5 à 3.

Garçons 3.19
pre

Hommes 3.66
pre

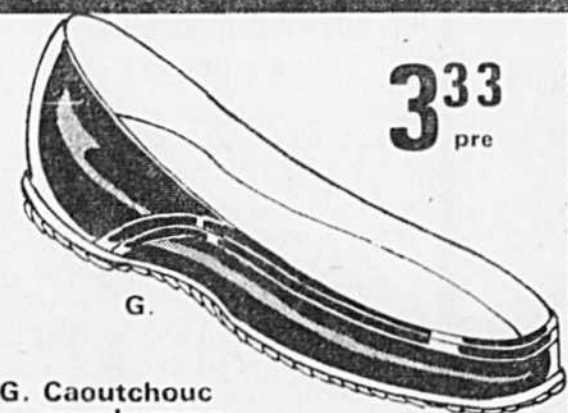
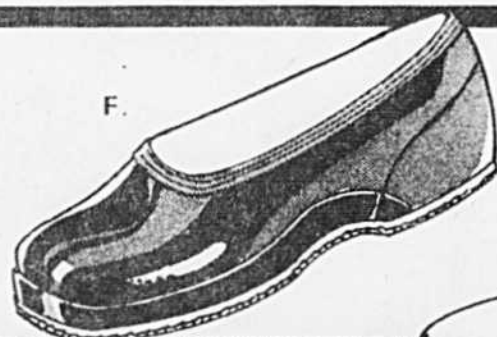
E. Doublées en feutre de coton

Pour l'auto-neige ou l'excursion. Amovible. Point, 1 à 5, 6 à 10.

F. Couvre-chaussures pour hommes

Faciles à chausser. Fabrication durable. Semelle antidérapante. Point, 6 à 12.

3.39
pre



G. Caoutchouc pour hommes

Composition entièrement extensible. Semelle résistant au glissement. Point, 6 à 12.

3.33
pre

6.77
pre

H. Arctiques en caoutchouc avec devant à glissière

Soufflet de protection. Fabrication moulée. Semelle antidérapante. Point, 7 à 12.



Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Plus on les empile... plus le prix baisse

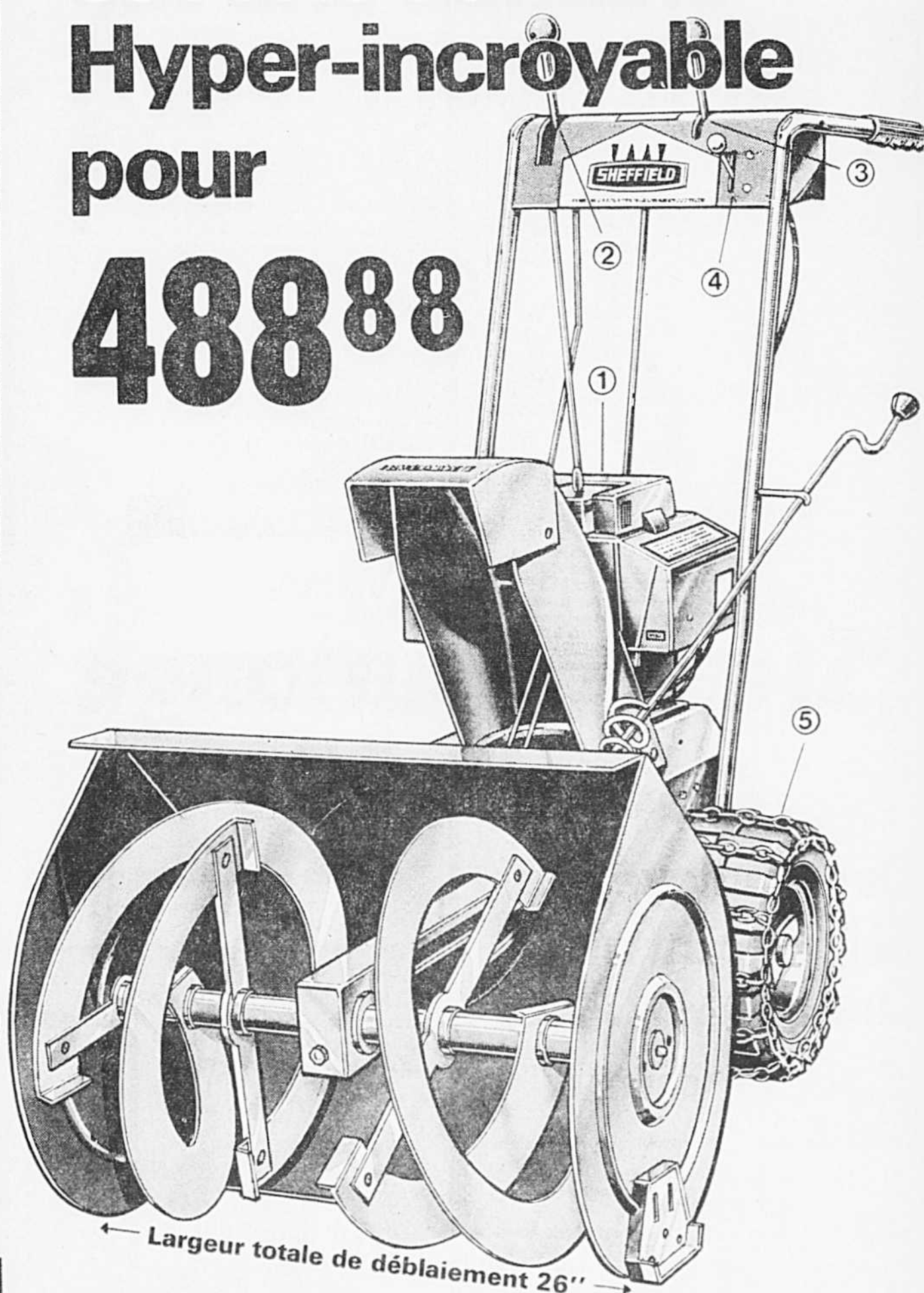
Hypermarché
CENTRE 2000, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL

Plus on les empile... plus le prix baisse

Hypermarché
CENTRE 2000, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL

Notre déneigeuse à essence 8 c.v. est une aubaine Hyper-incroyable pour

488.88



Le modèle puissant pour les gros travaux

Avec démarreur électrique 110 V approuvé par la C.S.A. et chaînes de pneus

Le déblaiement de la neige sera un travail facile avec cette puissante machine. C'est un bon investissement qui vous épargnera du temps et du travail. Voyez ces caractéristiques de qualité :

1. Moteur 4 temps, 8 c.v.
2. 5 Vitesses avant, plus arrière et neutre
3. Commandes montées sur le manche pour facilité d'accès
4. Embrayage "Dead Man"—un levier monté sur le manche pour assurer le maximum de protection à l'opérateur. Déclenchez le levier et l'appareil s'arrête.
5. Pneus complètement pneumatiques, avec des chapes à nervures

Largeur totale de déblaiement 26".
Décalage de glissement réglable pour une meilleure traction. Système de tarière à deux phases. Déflexeur rotatif réglable à un arc de 240° (approx.). Complètement assemblé sous boîte.

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Plus on les empile... plus le prix baisse

Hypermarché
CENTRE 2000, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL

Par pression, 2 ministres ont eu des projets PIL

OTTAWA (PC) — A la suite de représentations soutenues, deux anciens ministres fédéraux avaient réussi, durant l'exercice financier 1972-73, à obtenir pour leurs villes d'origine que le Programme d'initiatives locales (PIL) finance des projets communautaires, en dépit du fait que ces projets ne se conformaient pas aux normes établies par les responsables du PIL.

C'est ce qu'a fait ressortir hier le député conservateur Ron Huntingdon, lors d'une séance du comité des comptes publics des Communes, en se référant au rapport du vérificateur-général pour l'année 1972-73.

Ce rapport soutient en effet que les deux projets, l'un portant sur un centre pour personnes âgées du Silver Harbor Manor Society, à Vancouver, et l'autre sur un centre culturel canado-polonais à Toronto, n'étaient pas à la mesure des objectifs et des critères du PIL. Il ajoute cependant que ces projets furent approuvés "à la suite de représentations insistantes".

M. Huntingdon a ensuite interrogé M. C.F. Gilhooly, directeur des vérifications départementales auprès du vérificateur-général du Canada, et celui-ci a identifié les deux anciens ministres comme étant MM. Jack Davis et Stanley Haidasz.

M. Davis, ancien ministre de l'Environnement, fut défait aux dernières élections générales dans sa circonscription de Vancouver-Capilano, et le vainqueur n'était personne d'autre que M. Ron Huntingdon. Quant à M. Stanley Haidasz, il fut un certain temps ministre d'Etat responsable du multiracialisme avant d'être exclu du cabinet.

Repondant aux questions de M. Huntingdon, M. Gilhooly a précisé que MM. Davis et Haidasz étaient intervenus personnellement à maintes reprises pour

obtenir l'approbation de ces deux projets, même si, selon les dossiers du PIL, ceux-ci ne furent jamais améliorés dans le sens des exigences gouvernementales.

Sur les projets mêmes, M. Gilhooly a fourni les détails suivants:

- Le centre pour personnes âgées de Vancouver réclamait une subvention de \$143,000 mais les responsables du PIL rejetèrent la demande parce que d'abord, un tel centre fonctionnait déjà dans le même secteur, et qu'ensuite, le projet n'entraînait pas la création d'un nombre suffisant d'emplois. Cette somme lui fut versée par la suite.

- Le centre culturel de Toronto recherchait pour sa part une subvention de \$100,000, somme qui lui fut octroyée en janvier 1973, même si la requête fut repoussée une première fois par les gens du PIL parce que ce centre n'aurait qu'un avantage limité pour la communauté et que le projet n'aurait pas été réalisé avant le 31 mai 1973. Le PIL fut créé essentiellement pour alléger le chômage durant l'hiver.

M. A.E. Gotlieb, sous-ministre fédéral de la Main-d'oeuvre qui succéda à M. Gilhooly devant le comité, devait déclarer par la suite que les députés de tous les partis politiques avaient fait des représentations de ce genre, même si le rapport du vérificateur-général n'a retenu que les cas de MM. Davis et Haidasz.

A l'issue de la séance, M. Huntingdon a déclaré qu'il n'était pas opposé aux projets cités. Il voulait simplement établir que lui-même, à titre de député de l'opposition, devrait avoir droit à un traitement semblable de la part des dirigeants du PIL si jamais il décidait d'appuyer un projet qui ne rencontrait pas les exigences établies. "Autrement, a-t-il dit, je vais crier sur les toits."

Des employés du Bell lancent un ultimatum à leurs chefs syndicaux

par Claude LEVESQUE

Au moment où ils signaient avec la compagnie Bell Canada une nouvelle convention collective, les dirigeants de l'Association canadienne des employés de téléphone (ACET) recevaient hier d'un groupe de leurs membres l'ultimatum suivant: ou ils acceptent de modifier dans le sens d'une plus grande démocratie la constitution de l'ACET ou ils feront face à des démissions massives.

Pendant ce temps, le mécontentement à l'endroit des dirigeants de l'ACET semble se répandre parmi les employés de la compagnie Bell à travers le Québec.

Tout a commencé au début de cette semaine, lorsqu'un groupe d'employées de bureau du district Est de Montréal a qualifié l'ACET de "syndicat de boutique" et reproché à ses dirigeants de ne pas tenir compte des revendications des membres quand ils négocient avec l'employeur.

Selon un porte-parole, le groupe aurait reçu, au cours des derniers jours, l'appui "de centaines, voire de milliers d'employés" des sections bureau et outillage de la compagnie Bell. Ces appuis proviendraient notamment des bureaux de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Alma, Granby, Joliette et Saint-Jérôme, et des sections outillage de Montréal et de Saint-Jérôme.

Concrètement, les membres contestataires reprochent à l'ACET:

- d'avoir négocié la convention collective sans tenir compte des revendications légitimes des employés de Bell Canada concernant les clauses normatives, la sécurité

d'emploi, les conditions de travail, le temps supplémentaire obligatoire, les vacances, l'ancienneté et les jours de maladie.

- d'avoir négocié la convention collective sans consultation des employés, ni sur le contenu des négociations ni sur leur déroulement.

Le groupe, qui dit s'être assuré des services d'un conseiller juridique, réclame la constitution de l'ACET que la constitution de l'Association "soit radicalement modifiée à très court terme de façon à ce que l'Association:

- "a) consulte ses membres avant le début des négociations d'une convention collective afin de connaître leurs revendications;

- "b) informe ses membres du déroulement des négociations et de leur contenu;

- "c) obtienne une approbation majoritaire des membres avant de signer une convention collective."

Le groupe réclame également de l'ACET la tenue, au plus tard le 27 novembre prochain, d'assemblées régionales des membres pour discuter de la convention collective signée hier et des modifications à être apportées à la constitution de l'Association.

Advenant un refus de la part des dirigeants de l'ACET, les membres organiseront eux-mêmes ces assemblées et décideront alors des moyens d'action à prendre. Trois solutions principales sont envisagées: une démission collective de l'Association, une demande d'enquête au Conseil canadien des relations de travail, et/ou une adhésion éventuelle à un autre syndicat.



CET HIVER FAITES FI DE LA NEIGE!

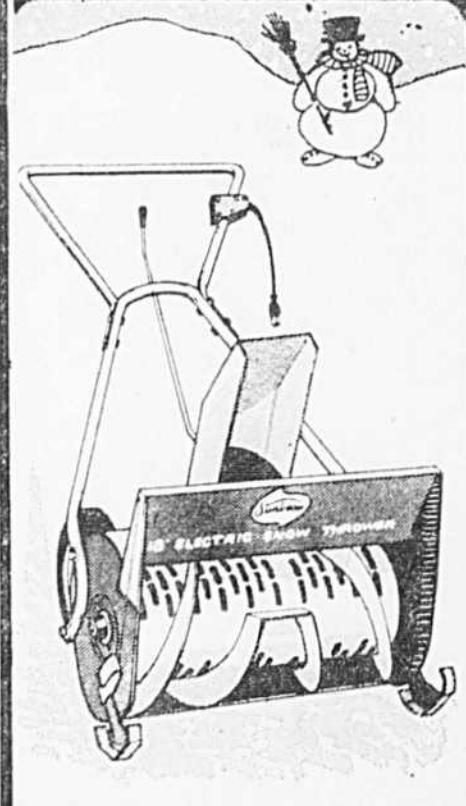


Chasse-neige Brentwood à 8 CV

Chasse-neige puissant, à deux phases et 8 CV, conçu spécialement pour réduire l'effort... avance automatique, vous n'avez qu'à guider le chasse-neige! Tout est compris, à l'exception des chaînes de pneus et du démarreur électrique.

1. Moteur Briggs & Stratton à 8 CV et 4 cycles, traité spécialement pour résister au froid. Démarreur à rappel.
2. Hélice à deux phases, à 4" de diam. et 4 pales. Levier de vitesses.
3. Patins et lame réglables.
4. Largeur de 26"; brise-congères.
5. Pneumatiques 5.00 x 13
6. Déversoir réglable à distance, pivotant sur 180°.
7. Tarière 16" de diam. 26" de largeur.
8. Leviers de contrôle séparés pour tarière et hélice.
9. Commande d'embrayage et contrôle du déversoir montés sur le guidon.
10. Marche avant, point mort et marche arrière à retour automatique.
11. Boîte de vitesses enfermée dans un carter, comme celles des automobiles.

\$447



**Chasse-neige électrique
Sunbeam de luxe**

Puissant moteur Sunbeam fonctionnant sur 110-115 volts. Largeur de 22", tarière de 18"; hélice produisant 2,050 t.p.m. Déversoir central à 3 positions, pivotant sur 180°. Pneus à l'avant et à l'arrière pour faciliter l'usage. Phare avant de 115 volts pour le soir.

\$159



**Chasse-neige électrique
18" de largeur**

Puissant moteur fonctionnant sur 110-115 volts. Démarrage instantané quelle que soit la température. Tarière à vitesse de 2,050 t.p.m., déversoir central réglable, pivotant sur 180°. Brise-congères réglables. Pneus à semelle large, situés à l'arrière. Patins réglables, glissant comme sur des roulettes.

\$119



**Chasse-neige Brentwood
à 2 phases et 5 CV**

Chasse-neige à essence, muni d'un puissant moteur Briggs & Stratton à 4 cycles, traité spécialement pour temps froids. Démarreur à rappel. Transmission enfermée dans un carter. Tarière de 16"; hélice à 4 pales et 12" de diamètre. Semi-pneumatiques 3.5 x 12. Déversoir à commande à distance, pivotant sur 180°.

\$389

Les "indispensables" pour l'hiver!

A Pelle/gratte-neige. Aluminium ondulé. 18" de largeur. Bord en acier résistant à l'usure.

689

B Pelle/gratte-neige très léger, 16 1/2" x 13". Lame en poly à laquelle la neige ne colle pas. Poignée en "D".

388

C Pelle tout usage pour la maison, le garage ou le chalet. En aluminium léger.

279

D Gratte-neige 24", en aluminium. Manche en bois franc à grain droit. Poignée en "D".

737

MAGASINS A RAYONS

Woolco

UNE DIVISION DE F.W. MOWAT & CO. LTD.

BROSSARD
PLACE PORTO BELLO
7700 boul. Lacombe
et boul. Champlain

LAVAL
CENTRE LAVAL
Série 85 de l'Épave des
Lauréolites et boul. Saint-Martin

SAINT-LEONARD
CENTRE SAINT-LEONARD
1445 boul. Lacombe
et boul. Saint-Martin

KIRKLAND
PLAZA SAINT-CHARLES
Série 21 de la Commande
et boul. Saint-Charles

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
boul. René-Charbon
et boul. Saint-Pierre

ST-LAURENT
CENTRE LE BAZAR
3160 Côte Ste. Thérèse (St-Jacques 141)
Transcontinental série 18

ST-JEAN
LES GALERIES RICHELIEU
918 Boulevard
de l'Énergie

LA SALLE
CENTRE LE CAVEAU
8148, boul. Champlain
Lafleur

VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
35 Dufferin Road
Valleyfield

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. — SAMEDI: De 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

**SATISFACTION
GARANTIE**

ÉCHANGE OU ARGENT REMIS



IL NEIGE SUR MON PAYS!

CHAUSSEZ-VOUS DE BOTTES FAITES AU CANADA!



Bottes dernier cri

Bottes réglables, rebelles à l'eau avec talons renforcés pour dames

A. Bottes modernes avec tiges hautes et empeignes en vinyle. Glissière intérieure et fermeture 5 oeillets pour un ajustement parfait. Avec talons renforcés et chaude doublure. Noir ou tan. Pointures 5 à 10, sans demies.

13.97 paire

Bottes pour dames et fillettes

B. Bottes à enfiler rebelles à l'eau avec empeignes en vinyle et chaude doublure. Pour fillettes: noir ou tan. Pour dames: brun. Pointures: pour fillettes, 10 à 4, sans demies; pour dames, 5 à 10.

Pour fillettes
6.88 paire

Pour dames
10.97 paire

Bottes d'hiver pour dames

C. Bottes à tiges hautes de 14" avec doublure épaisse et glissière intérieure pleine longueur. Boucle latérale pour un ajustement parfait. Semelle monopiece nouveau genre en brun. Choix de noir ou tan. Pointures 6 à 10, sans demies.

paire **\$20**

Bottes d'hiver pour enfants

D. Bottes entièrement rebelles à l'eau et chaudement doublées pour assurer un parfait confort. Revers nylon assorti avec cordon coulissant. Pointures sans demies: 5 à 13 en brun.

paire **7.97**

Bottes d'hiver pour tout-petits

E. Bottes en vinyle luisant chaudement doublées. Semelles robustes en caoutchouc composition. Revers nylon à cordon coulissant. En marine ou rouge. Pointures 5 à 10, sans demies.

paire **7.97**

Bottes robustes

Modèle "Duke" pour hommes, garçons et garçonnets

F. Modèle très résistant de fabrication monopiece avec semelle monopiece. Brun. Pointures sans demies: Pour hommes, 7 à 12; pour garçonnets, 9 à 13; pour garçons, 1 à 6.

Pour garçonnets: **6.97** paire.

Pour garçons: **7.97** paire.

Pour hommes: **12.77** paire.

Bottes à enfiler pour hommes, garçons et garçonnets

G. Bottes de fabrication soignée avec empeignes en vinyle et chaude doublure. Brun antique. Pointures: pour Garçonnets, 6 à 13, sans demies; pour garçons, 1 à 6, sans demies; pour hommes, 7 à 12.

Pour garçonnets: **6.66** paire.

Pour garçons: **7.66** paire.

Pour hommes: **9.66** paire.

Bottes apres-ski en cuir pour hommes

H. Elegant modèle à 4 oeillets. Bottes idéales pour l'après-ski dotées d'une chaude doublure et d'une semelle en caoutchouc-mousse antidérapant. Noir. Pointures 7 à 11, sans demies.

paire, **18.66**

Bottillons pour dames

J. Bottillons doubles de 5" à 4 oeillets. Talon compensé. Couleurs variées. Surpiqûres contrastantes. Pointures 6 à 10, sans demies.

paire **\$15**

Bottes et couvre-chaussures

Couvre-chaussures en caoutchouc pour hommes

K. Fabrication monopiece en caoutchouc pour assurer une parfaite étanchéité. Tige de 10" pour plus de protection. Glissière pleine longueur devant. Noir seulement. Pointures 6 à 12, sans demies.

8.44 paire

Couvre-chaussures pour hommes

L. Modèle léger et durable avec empeigne tout nylon et semelle en caoutchouc agrippante. Devant doublé à glissière. Noir. Pointures 6 à 12.

paire **9.97**

Bottes pour hommes

M. Modèle lace à 8 oeillets avec empeigne en cuir fendu. Chaud doublure et semelle en caoutchouc robuste. Brun. Pointures 7 à 11, sans demies.

paire **15.97**

Bottes de motoneige

N. Pour hommes et garçons. Empeigne en nylon, glissière devant, chaude doublure, courroie en cuir et semelle robuste. Noir avec garniture jaune. Pointures: pour garçons, 11 à 13; pour garçons, 1 à 6; pour hommes, 7 à 10.

Pour hommes **15.97** paire

Pour garçons et garçons **13.97** paire

Couvre-chaussures pour hommes

P. Modèle à 4 boucles durable en caoutchouc. Semelle robuste. Noir seulement. Pointures 7 à 12, sans demies.

paire **9.97**

MAGASINS A RAYONS



BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7200, boul. Taschereau
et boul. Champlain

LAVAL
CENTRE LAVAL
Secteur B.E. de l'autoroute des
Lacordelles et boul. Saint-Martin

SAINT-LÉONARD
CENTRE LANGELIER
7445, boul. Langelier
et Jean-Talbot

KIRKLAND
PLAZA SAINT-CHARLES
Secteur 31 de la Transcanadienne
et boul. Saint-Charles

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
Boul. Roland-Thériault
et Curé-Paré

ST-LAURENT
CENTRE LE BAZAR
3740, boul. Henri (Avenue 141)
Transcanadienne section 38

ST-JEAN
LES GALERIES RICHELIEU
818, Boulevard
du Commerce

LaSALLE
CENTRE LE CAVELIER
8148, boul. Champlain
LaSalle

VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
38, Duval Road
Valleyfield

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

**SATISFACTION
GARANTIE**

ECHANGE OU ARGENT REMIS

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. — SAMEDI: De 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

L'allure Tee Kays pour grands garçons

Des tricotés de laine qui se lavent et se séchent à air froid en machine, c'est difficile à croire, n'est-ce pas? C'est pourtant vrai! Ces tricotés portant la marque "Woolmark" (symbole de laine vierge) portent également l'étiquette «Superlavable». Tee Kays a conçu des tricotés comme les garçons les aiment tout en pensant aux mères qui apprécient les vêtements qui se lavent en machine. Noël approche... Si vous connaissez quelques grands garçons, pensez Tee Kays et «Superlavable». Servez-vous de votre carte-comptable Eaton.

Eaton Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Également à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa au Centre commercial Bayshore. Rayons 232-432.

Venez ou téléphonez **842-9211**

1. Débardeur à encolure en V

Prix Eaton

8⁹⁹

Tailles 8, 10, 12

Prix Eaton

9⁹⁹

Tailles 14, 16, 18, 20

Entrées (encolure, emmanchures et bande de taille) côtelées. Offert en brun foncé, bleu clair, marine ou ton chameau.

2. Débardeur torsadé

Prix Eaton

8⁹⁹

Tailles 8, 10, 12

Prix Eaton

9⁹⁹

Tailles 14, 16, 18, 20

Débardeur à encolure en V. Entrées côtelées. Choix de bleu clair, brun foncé, marine ou ton chameau.

3. Chandail torsadé

Prix Eaton

9⁹⁹

Tailles 8, 10, 12

Prix Eaton

10⁹⁹

Tailles 14, 16, 18, 20

Chandail à manches longues et encolure en V. Entrées côtelées. Choix de gris clair, brun foncé, ton chameau ou bleu clair.

4. Chandail à encolure ronde

Prix Eaton

9⁹⁹

Tailles 8, 10, 12

Prix Eaton

10⁹⁹

Tailles 14, 16, 18, 20

Chandail à manches longues et entrées côtelées. Ton chameau, bleu clair ou brun foncé.

Vous rencontrez le Père Noël si vous voulez!

Le Père Noël s'est installé dans son chalet du neuvième étage chez Eaton! Ce vieux monsieur sympathique aux yeux taquins reçoit les enfants, les écoute et leur donne des bonbons.

Amenez vos enfants chez Eaton, Centre-ville, neuvième étage, près de la salle à manger. Il reçoit du lundi au mercredi de 9 h 30 à 17 h 30, le jeudi et le vendredi de 9 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 11 h 00 à 16 h 30.

Profitez-en et faites photographier votre enfant, en couleurs, avec le Père Noël: 1,50 ch.

Veuillez accorder 10 jours pour la livraison de la photo.

Vous pouvez prendre le petit-déjeuner avec lui!

Et, attention: c'est le même bas prix que l'an dernier, car l'inflation n'a pas encore frappé le Père Noël! 1.29

Dès le 23 novembre, chaque samedi matin jusqu'à Noël, le Père Noël invite les enfants et leurs parents à venir partager son petit déjeuner. Des clowns et des chanteurs seront aussi de la fête.

Au saut du lit, venez chez Eaton, où l'on vous servira un petit déjeuner à votre goût.

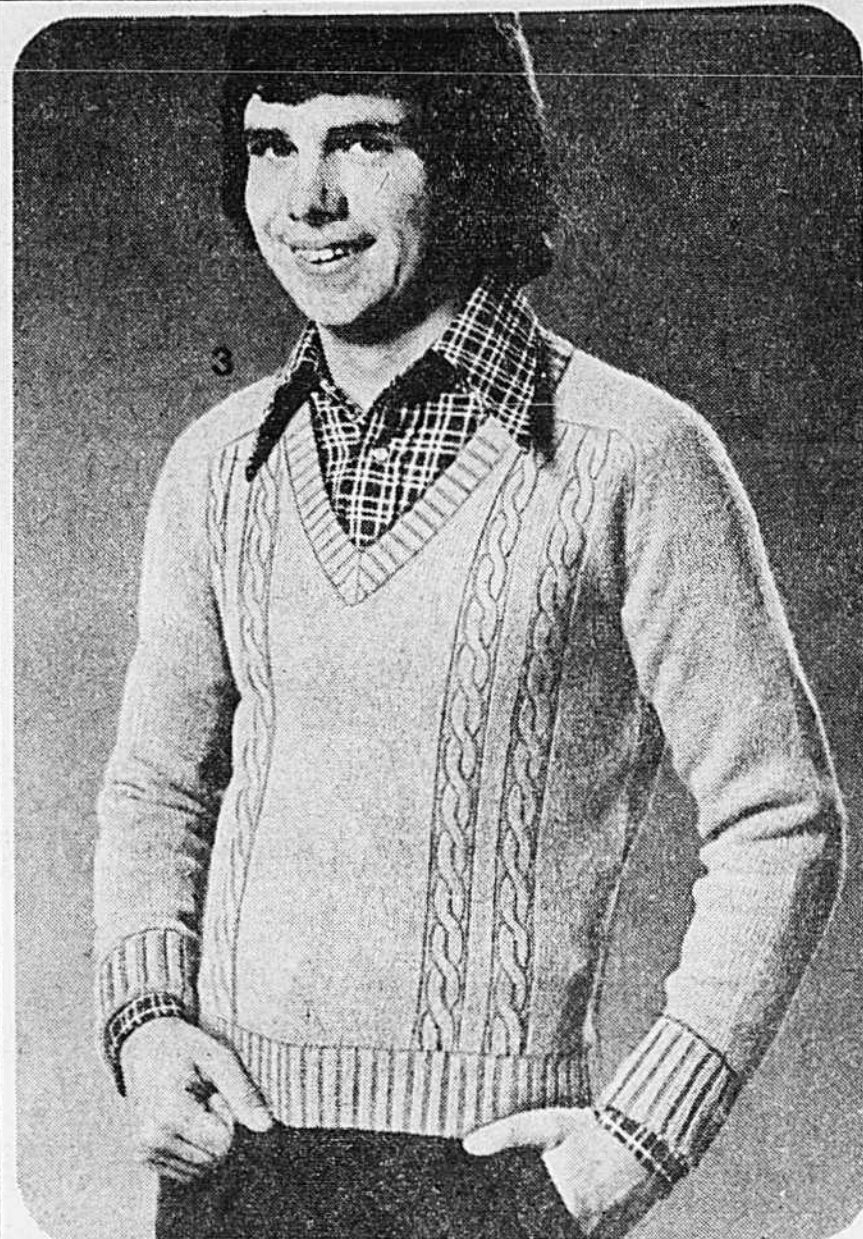
Venez tôt, afin d'éviter la cohue du magasin.

Pour seulement 1.29

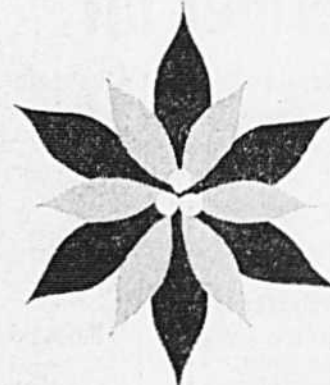
vous obtenez: des crêpes avec sirop d'érable et beurre fouetté ou des œufs brouillés des saucisses et une boisson.

C'est à la Salle à manger «Le Vieux Bonsecours» du Centre-ville (neuvième étage), samedi, de 8h30 à 10h30. Entrez par la porte centrale, rue University, avant l'ouverture du magasin.

Des tricotés en laine lavable et séchable en machine?
Bien sûr,
les «Superlavables»!
Pour les trouver
à prix spéciaux:
Destination Eaton



*Eaton
veut partager
vos
meilleurs moments*



MONTRÉAL.
577, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211

EATON